Ministère de la Justice

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Accord-cadre d'Assistance à la Maîtrise d'Œuvre pour de la Tierce Recette Applicative

« 25_AMOE_TRA »

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Charte RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES
SIGNATAIRE

PARTIE : 1. GUIDE DE LECTURE DU CCTP 5

PARTIE : 2. OBJET DE L'ACCORD-CADRE 6

PARTIE : 3. MODALITES DE GOUVERNANCE DE L'ACCORD CADRE 8

3.1. Pilotage, coordination et suivi 8

3.2. Assistance et communication 8

3.3. Tableaux de bord et indicateurs 8

3.3.1. Indicateurs de performance spécifiques 10

3.4. Instances de gouvernance 12

3.4.1. Comité de pilotage (COPIL) 12

3.4.1.1. Objectifs 12

3.4.1.2. Modalités 12

3.4.2. Comité de suivi (COSUI) 13

3.4.2.1. Objectifs 13

3.4.2.2. Modalités 13

PARTIE : 4. EXIGENCES TRANSVERSES 15

4.1. Qualité des équipes 15

4.2. Qualité des prestations 15

PARTIE : 5. DESCRIPTION DES LOTS DE PRESTATIONS 16

5.1. Lot 1 – Prestation de pilotage, conception et exécution des tests 16

5.1.1. Périmètre du lot 16

5.1.2. Initialisation du lot 16

5.1.3. Pilotage 18

5.1.4. Recette 22

5.1.4.1. Caractéristiques communes aux prestations de recette 22

5.1.4.2. Dimensionnement des Unités d'Œuvre 26

5.1.4.3. Synthèse des prestations de recette 28

5.1.4.4. Prestations de test Système (TS) 29

5.1.4.5. Prestations de test Usine (VPA) 36

5.1.4.6. Prestations de test de recevabilité (RCV) 38

5.1.4.7. Prestations de test d'intégration applicative (TIA) Tests d'Acceptation Opérationnel (TAO) 38

5.1.4.8. Prestations de Recette Fonctionnelle Utilisateur (RFU) 47

5.1.4.9. Prestations de test « mobilité » (TM) 54

5.1.5. Formation 60

5.1.5.1. Conception de formation 60

5.1.5.2. Animation de formation 61

5.1.6. Transférabilité / Réversibilité du lot 63

5.2. Lot 2 – Test de performance 64

5.2.1. Périmètre du lot 64

5.2.2. Initialisation du lot ... 65
5.2.3. Réalisation ... 66
5.2.3.1. Test de performance ou Test de Montée En Charge (TMEC) ... 66
5.2.3.2. Préparation et exécution des TMEC ... 70
5.2.3.3. Réalisation d'un bouchon ... 76
5.2.3.4. Ordonnancement de test ... 78
5.2.4. Accompagnement ... 81
5.2.4.1. Administration fonctionnelle ... 81
5.2.4.2. Assistance technique ... 82
5.2.4.3. Formation ... 84
5.2.5. Industrialisation ... 88
5.2.5.1. Réalisation d'une preuve de concept « POC » (Proof Of Concept) ... 88
5.2.5.2. Assistance au choix d'outils ... 89
5.2.5.3. Accompagnement à la migration d'un outil ... 90
5.2.6. Transférabilité / Réversibilité du lot ... 92

5.3. Lot 3 – Automatisation des tests ... 94
5.3.1. Périmètre du lot ... 94
5.3.2. Initialisation du lot ... 94
5.3.3. Réalisation ... 96
5.3.3.1. Étude de faisabilité initiale ... 96
5.3.3.2. Nouvelle estimation de charge (ROI) ... 98
5.3.3.3. Conception et scripting de tests automatisés avec socle à réaliser ... 98
5.3.3.4. Conception et scripting de tests automatisés sans socle à réaliser ... 101
5.3.3.5. Mise à jour de tests automatisés ... 103
5.3.4. Accompagnement ... 104
5.3.4.1. Assistance technique ... 104
5.3.4.2. Formation ... 106
5.3.5. Industrialisation ... 108
5.3.5.1. Réalisation d'une preuve de concept « POC » (Proof Of Concept) ... 108
5.3.5.2. Assistance au choix d'outils ... 109
5.3.5.3. Accompagnement à la migration d'un outil ... 110
5.3.5.4. Etudes complémentaires ... 113
5.3.6. Transférabilité / Réversibilité du lot ... 114

5.4. Lot 4 – Administration de l'outillage de test ... 116
5.4.1. Périmètre du lot ... 116
5.4.2. Initialisation du lot ... 116
5.4.3. Accompagnement ... 118
5.4.3.1. Administration fonctionnelle ... 118
5.4.3.2. Assistance technique ... 120
5.4.3.3. Formation ... 122
5.4.4. Industrialisation ... 126
5.4.4.1. Réalisation d'une preuve de concept « POC » (Proof Of Concept) ... 126
5.4.4.2. Assistance au choix d'outils ... 127
5.4.4.3. Accompagnement à la migration d'un outil ... 128
5.4.4.4. Etudes complémentaires ... 130
5.4.5. Transférabilité / Réversibilité du lot ... 131

PARTIE : 6. OPERATIONS DE VERIFICATION 134

6.1. Tableau de synthèse des types de vérification 134

6.2. Vérifications d'activités 134

6.3. Vérifications documentaires 134

6.3.1. Référencement des livrables documentaires 135
6.3.2. Format des livrables documentaires et échanges des documents sensibles 135
6.3.3. Bordereau de livraison des livrables documentaires 135
6.3.4. Remise de livrable documentaire avec lecture commune préalable 136
6.3.5. Livraisons de livrables documentaires 136
6.3.6. Vérifications sur livrables documentaires 136
6.3.6.1. Conditions d'acceptation de vérification documentaire 136
6.3.6.2. Délais de vérification des livrables documentaires 137

PARTIE : 7. ANNEXES 138

7.1. Définitions 138

7.1.1. Niveaux de test 138
7.1.2. Typologies de test 138
7.1.3. Criticité des anomalies et incidents 139

7.2. Glossaire 139

7.3. Les documents en annexes 141

7.4. Les documents en référence 142

7.5. Méthodologie du Ministère de la Justice 142

7.5.1. Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ) 142
7.5.2. Méthodologie des projets 143

7.6. La chaîne d'outillage du Ministère de la Justice 144

7.7. Les environnements 147

7.7.1. Environnement de test de performance 147
7.7.2. Environnements de recette 147
7.7.3. Environnements du titulaire 147
7.7.4. Environnements du Ministère de la Justice 147

Table des figures

Figure 1 : Synthèse vérification livrables documentaires 135
Figure 2 : Délais de vérification des livrables documentaires 137
Figure 3 : Chaîne industrielle du Ministère de la Justice 146

Partie : 1. Guide de lecture du CCTP

Le présent CCTP est composé de plusieurs parties dont les objectifs sont détaillés ci-après :

- Partie : 2 : « Présentation générale de l'accord-cadre » :
  - ✓ présente l'objet du présent CCTP ;
- Partie : 3 : « Modalités de gouvernance de l'accord cadre » :
- Partie : 4 : « Exigences transverses » :
- Partie : 5 : « Description des prestations » :
  - ✓ spécifie de manière détaillée les lots de prestations attendues.
- Partie : 6 : « Opérations de vérification » :
  - ✓ décrit les types de vérifications, leurs modalités ;
- Partie : 7 : « Annexes » :
  - ✓ Définit les termes et acronymes ;
  - ✓ liste les documents en annexe et ceux de référence ;
  - ✓ décrit l'outillage ainsi que la chaîne industrielle du Ministère de la Justice ;
  - ✓ décrit les environnements.

Partie : 2. Objet de l'accord-cadre

Le présent document a pour objet de définir le champ d'application des prestations confiées au titulaire, de leurs conditions de réalisation et des résultats attendus.

Maîtrise d'œuvre de la quasi-totalité des projets informatiques au sein du Ministère de la Justice, la Direction du Numérique (DNum) souhaite pouvoir avoir recours à des prestations de tierce recette applicative visant à apporter une assistance à maîtrise d'œuvre d'expertise à son « Centre de Compétences Tests (CCT) » dont les missions sont de :

- Cadrer, organiser et piloter les sous-projets de test au sein des projets informatiques ;
- Vérifier, valider la qualité de développement livrée par les projets avant la mise en production ;
- Améliorer la qualité et la performance des tests pour garantir de meilleurs services rendus et une meilleure satisfaction des utilisateurs ;
- Mettre en œuvre un mode de fonctionnement efficient et réactif proposant un accompagnement des équipes MOE et métiers au travers des formations et un plan de montée en compétences ;
- Garantir la mise en œuvre des méthodologies de test adaptées aux projet cycle en V et agiles de la DNum ;
- Industrialiser et automatiser les tests ;
- Mettre à disposition les outils nécessaires à la réalisation des missions du CCT (outils de test, de gestion de projet et de travail collaboratif) ;
- Pourvoir une offre de services complète et accompagnée d'engagements de services.

L'administration attend du titulaire qu'il prenne en charge les prestations commandées au niveau de qualité requis contractuellement, qu'il apporte son expertise et devoir de conseil.

Le périmètre se décline en 4 lots de prestations.

Chaque lot comporte des prestations :

- d'Entrée :
  - ✓ d'Initialisation du lot ;
  - ✓ de Mise en œuvre du cadre de fonctionnement technique chez le titulaire ;
- de réversibilité / transférabilité en fin de marché.

Le lot 1, dédié au pilotage, conception et exécution des tests, couvre :

- les Prestations de pilotage des tests ;
- les Prestations de recette en vue de procéder aux :
  - ✓ Tests de Validation Provisoire Applicative (VPA) appelée aussi Recette Usine ;
  - ✓ Tests système (TS) ;
  - ✓ Tests d'intégration applicative et d'acceptation opérationnelle (TIA/TAO) ;
  - ✓ Tests de recevabilité (RCV) ;
  - ✓ Tests utilisateurs ou Recette Fonctionnelle Utilisateur (RFU) ;
  - ✓ Tests « mobilité » (TM) ;
- les prestations d'accompagnement telles que ;
  - ✓ la formation ;

Le lot 2, dédié aux tests de performance, couvre :

- les prestations de réalisation en vue de procéder :
  - ✓ aux tests de performance de montée en charge ;
  - ✓ à la réalisation de bouchons ;
  - ✓ à l'ordonnancement de test ;
- les prestations d'accompagnement telles que :
  - ✓ l'administration fonctionnelle ;
  - ✓ l'assistance technique ;

- ✓ la formation.
- les prestations d'industrialisation telles que :
  - ✓ la réalisation d'une preuve de concept ;
  - ✓ l'assistance au choix d'un outil ;
  - ✓ l'accompagnement à la migration d'un outil ;

Le lot 3, dédié à l'automatisation des tests, couvre :

- les prestations de réalisation en vue de procéder à :
  - ✓ l'étude d'automatisation de test ;
  - ✓ la conception et au scripting des tests automatisés ;
  - ✓ la mise à jour des tests automatisés ;
- les prestations d'accompagnement telles que :
  - ✓ l'assistance technique ;
  - ✓ la formation.
- les prestations d'industrialisation telles que :
  - ✓ la réalisation d'une preuve de concept ;
  - ✓ l'assistance au choix d'un outil ;
  - ✓ l'accompagnement à la migration d'un outil ;
  - ✓ la conduite d'études complémentaires.

Le lot 4, dédié à l'administration de l'outillage de test, couvre :

- les prestations d'accompagnement telles que :
  - ✓ l'administration fonctionnelle ;
  - ✓ l'assistance technique ;
  - ✓ la formation.
- les prestations d'industrialisation telles que :
  - ✓ la réalisation d'une preuve de concept ;
  - ✓ l'assistance au choix d'un outil ;
  - ✓ l'accompagnement à la migration d'un outil ;
  - ✓ la conduite d'études complémentaires.

Partie : 3. Modalités de Gouvernance de l'accord cadre

La charge induite par les activités connexes aux prestations du présent accord-cadre est incluse dans le prix des prestations.

3.1. Pilotage, coordination et suivi

Le titulaire réalise les activités suivantes :

- Pilotage, suivi et contrôle de l'ensemble des prestations du marché ;
- Planification des activités de ses équipes ;
- Coordination de ses équipes ;
- Identification et information des risques relatifs aux respects des engagements des prestations en cours (non-respect des plannings, etc.) ;
- Définition et mise en place des actions préventives et correctives nécessaires à la diminution voire à l'élimination des risques identifiés ;
- Proposition d'améliorations du déroulement de ses prestations.

3.2. Assistance et communication

Le titulaire réalise les activités suivantes :

- Proposition des ordres du jour, rédaction des supports et des comptes rendus des réunions ;
- Élaboration, analyse et communication des informations de pilotage ;
- Assistance téléphonique aux équipes du Ministère de la Justice (avancements incidents, etc.) ;
- S'assure que les membres de son équipe répondent bien aux sollicitations des interlocuteurs du Ministère de la Justice (exemple : questions par mail, respect des délais de prise en charge, …).

3.3. Tableaux de bord et indicateurs

Le titulaire assure la production d'indicateurs, de tableaux de bord et de rapports pour chaque prestation assurée.

Le Ministère de la Justice a en charge la définition fonctionnelle des tableaux de bord et des rapports, sur la base des propositions du titulaire.

Pendant la phase d'initialisation, le titulaire propose les modalités de calcul et les sources des données de tous les indicateurs au Ministère de la Justice qui, à l'issue d'ajustements convenus lors d'échanges bilatéraux dédiés, les valide. Le titulaire les documente ensuite dans le Plan d'Assurance Contrôle Qualité (PACQ).

Les tableaux de bord sont produits à partir de plusieurs sources (outils du Ministère de la Justice et du titulaire). Lors de la période d'initialisation, le titulaire élabore et vérifie les requêtes de restitutions :

- Mise en place des tableaux de bord opérationnels (rapport d'activités, etc.) ;
- Réalisation des tableaux de bord de performance sur la base des indicateurs relatifs aux Engagements de niveau de service ;
- Élaboration et communication des informations de pilotage.

Les tableaux de bord sont de trois types :

- **Contractuel**, intégrant l'évaluation des niveaux de service faisant l'objet d'un engagement contractuel, donc pouvant donner lieu à sanction ou pénalité ;
- **Pilotage**, intégrant les éléments macroscopiques nécessaires notamment les tendances d'évolution des indicateurs majeurs des tableaux de bord contractuel et opérationnel, et les éléments marquants et/ou devant faire l'objet d'une décision du comité de pilotage.
- **Opérationnel**, intégrant en particulier l'évaluation des indicateurs de volumétrie permettant d'identifier les actions d'améliorations possibles ;

Les tableaux de bord contractuels sont produits par le titulaire puis analysés lors des comités de pilotage lors de la revue contractuelle.

Les tableaux de bord de pilotage sont produits par le titulaire puis analysés lors des comités de pilotage.

Les tableaux de bord opérationnels sont produits par le titulaire puis analysés lors des comités de suivi. Sont notamment analysées les causes d'intervention / anomalies et la base de connaissances afin d'en tirer des axes de progrès en termes d'évolutions et de résolutions. La décision de leur mise en œuvre ou non est à la discrétion du Ministère de la Justice.

Ces différents tableaux de bord, qui sont étayés de rapports, sont diffusés aux participants au plus tard deux jours ouvrés avant la tenue du comité en question.

En complément, il est attendu du titulaire qu'il propose le système de mesure permettant de mesurer de manière factuelle la qualité de service et d'identifier des axes de progrès pour sécuriser les grands objectifs du marché :

- Qualité des prestations et des profils;
  - ✓ Le titulaire propose des indicateurs qui permettent de démontrer la bonne mise en place de profils qualifiés et adaptés aux besoins définis dans le marché. Cela inclut à titre illustratif la conformité des profils, le respect des délais associés, la stabilité des ressources affectées, ainsi qu'une gestion proactive des remplacements.
- Qualité du suivi, pilotage et accompagnement des intervenants ;
  - ✓ Le titulaire propose des indicateurs qui permettent de démontrer l'efficacité de son dispositif de pilotage. Cela inclut, à titre illustratif, l'organisation régulière d'instances de suivi (COSUI, COPIL), la production de supports et comptes rendus, la supervision de ses intervenants sur le terrain et la satisfaction des équipes du Ministère de la Justice.
- Qualité des stratégies de test (spécifique au lot 1) ;
  - ✓ Le titulaire propose des indicateurs qui permettent de démontrer que les stratégies de test qu'il élabore sont alignées avec les objectifs métiers et garantissent une couverture optimale des exigences.
- Qualité du référentiel de test ;
  - ✓ Le titulaire propose des indicateurs qui permettent de démontrer que son action garantit la structuration et la maintenance du référentiel de test, les arborescences d'exigences, les cas de test et les campagnes. Une attention particulière doit être portée à la traçabilité entre exigences, cas de test, campagnes et anomalies. De même, le titulaire démontre la tenue de ses engagements en termes de qualité rédactionnelle des cas de test, de respect des formats prévus et de complétude des attributs (type de test, automatisation, performance et non régression).
- Respect des bonnes pratiques d'utilisation de l'outillage ;
  - ✓ Le titulaire propose des indicateurs qui permettent de démontrer que son usage des outils s'inscrit dans le respect des bonnes pratiques établies, garantissant des résultats explicites et le cas échéant un rapport structuré sur l'avancement des réalisations.
- Capitalisation sur les anomalies ou incidents de production (Amélioration continue) ;
  - ✓ Le titulaire propose des indicateurs qui permettent de démontrer que sa démarche s'inscrit dans l'objectif d'une capitalisation issue des anomalies ou incidents découverts en production, garantissant ainsi une amélioration de l'efficacité des tests au service d'un produit fiabilisé.
- Suivi patrimonial et productivité des tests ;
  - ✓ Le titulaire propose des indicateurs qui permettent de démontrer une gestion patrimoniale rigoureuse suivant notamment le volume de tests créés, modifiés ou supprimés et l'évolution du référentiel (tests NR, automatisés, …). Il démontre également l'efficacité de son intervention au travers de la mesure de la productivité de la conception et de l'exécution des tests puis de la détection des anomalies, en mesurant à titre d'exemple, le nombre d'anomalies en production non découvertes en phase de test.
- Qualité des livrables du marché.

- ✓ Le titulaire propose des indicateurs qui permettent de démontrer la traçabilité, la complétude et la pertinence des livrables qu'il produit tels que les supports de réunion, devis, études et rapports d'activités puis le cas échéant, leur conformité aux modèles existants. Il démontre également la qualité et la pertinence des propositions d'amélioration continue.

3.3.1. Indicateurs de performance spécifiques

Au-delà de l'attendu du respect des délais d'exécution pour l'ensemble des prestations, certaines prestations, sont, le cas échéant, soumises à des engagements de niveaux de services caractérisés par le suivi des indicateurs suivants :

Taux de couverture des exigences	
Définition	Mesure le pourcentage des exigences fonctionnelles et techniques couvertes par les cas de test.
Objectif	Assurer une couverture optimale des exigences.
Inducteurs	Nb total d'exigences par incrément, exigences couvertes par incrément (dans l'outil de référentiel des tests)
Modalités de calcul	(Exigences couvertes / Total exigences) x 100
Seuil attendu	> 95%

Taux de couverture des risques produits	
Définition	Mesure le pourcentage des risques produits couverts par les cas de test.
Objectif	Assurer une couverture optimale des risques.
Inducteurs	Nb total de risques par incrément, risques couverts par incrément (dans l'outil de référentiel des tests)
Modalités de calcul	(Risques couverts / Total risques) x 100
Seuil attendu	> 95%

Taux de conformité des stratégies de test	
Définition	Mesure le pourcentage de stratégies de test dont la qualité est conforme aux critères de qualité attendus pour chaque stratégie de test listés ci-dessous :

Critère de qualité	Modalités d'appréciation
Objectifs clairs	Les objectifs des tests sont documentés dans le plan de test et incluent des indicateurs mesurables. Chaque objectif est associé à une exigence fonctionnelle ou technique spécifique.
Approche adaptée	Les types de tests sont spécifiquement listés avec une justification par type de risque couvert. La méthodologie choisie est validée par les parties prenantes.
Respect du modèle	La stratégie respecte le modèle de référence définie. Le titulaire propose lors de la phase d'initialisation une checklist de conformité avec le modèle attendu.
Gestion des risques	Les risques projet et produit identifiés sont catégorisés selon la classification du Ministère et liés à des mesures de mitigation ou de priorisation. Une matrice des risques est annexée à la stratégie et mise à jour.
Planification réaliste	Les ressources (humaines, techniques) sont chiffrées et validées. Les outils nécessaires sont spécifiés et leur disponibilité confirmée. Un planning détaillé est joint avec des jalons clairs.
Validation	Une trace formelle montre que les parties prenantes ont validé la stratégie. Les feedbacks sont intégrés, et une version finale validée est conservée.
Traçabilité	Chaque exigence métier et technique est associée à un cas de test planifié ou à un objectif de test défini. Les outils de gestion montrent cette traçabilité de manière systématique.

Objectif	Garantir que les stratégies de test sont bien définies, compréhensibles et exploitables, permettant d'optimiser les campagnes de test et de minimiser les risques.
Inducteurs	Nombre total de stratégies de test évaluées, Nombre de stratégies de test conformes aux critères qualité.
Modalités de calcul	(Nombre de stratégies conformes/Nombre total de stratégies produits)×100
Seuil attendu	90%

Taux de conformité rédactionnelle des cas de test	
Définition	Mesure le pourcentage de cas de test conformes aux critères de qualité rédactionnelle définis (clarté, exhaustivité, précision, respect des standards).
Objectif	Garantir que les cas de test sont rédigés de manière claire, exhaustive (un titre, un objectif de test, les prérequis, un mode opératoire, des pas de test, le résultat attendu, rendre explicite le résultat obtenu, la justification, les preuves de test, puis les attributs complétés) et cohérente pour faciliter leur compréhension, leur exécution et leur maintenance.
Inducteurs	Nb total de cas de test analysés pour leur qualité rédactionnelle par incrément, Nb de cas de test conformes aux critères rédactionnels (dans l'outil de référentiel des tests) par incrément.
Modalités de calcul	(Nb de cas de test conformes aux critères rédactionnels/Nb total de cas de test analysés)×100
Seuil attendu	> 90%

Taux d'anomalies sans cas de test	
Définition	Mesure le pourcentage d'anomalies testées dans l'outil de gestion des anomalies qui ne seraient pas rattachées à un cas de tests dans l'outil de gestion du référentiel de tests
Objectif	Capitaliser sur l'expérience de tests des anomalies dans le référentiel de test
Inducteurs	Nombre d'anomalies avec cas de tests associé par incrément, Nombre d'anomalies par incrément
Modalités de calcul	(Nombre d'anomalies sans cas de tests/Nbre d'anomalies total testées sur un incrément)x100
Seuil attendu	< 5%

3.4. Instances de gouvernance

Sont à la charge du titulaire :

- la planification ;
- la préparation des supports de réunions ;
- la rédaction des comptes rendus ;
- la production, la maintenance et l'adaptation et des tableaux de bord, rapports et statistiques (comptabilité des anomalies, suivi des délais) dont la description définitive est arrêtée avec le Ministère de la Justice en début de prestation et consignée dans le PACQ.

3.4.1. Comité de pilotage (COPIL)

Ce comité assure le pilotage des prestations du marché, suivre la qualité des prestations, prendre des décisions sur les points structurants et lever les points de blocage du marché.

3.4.1.1. Objectifs

Le comité de pilotage a pour objectifs de piloter l'exécution du marché.

En appuyant sur une synthèse de l'activité, le comité :

- passe en revue les indicateurs de pilotage/animation du marché et des prestations, notamment ceux relatifs aux Engagements de niveau de service et impulse les actions nécessaires qui en découlent ;
- passe en revue les écarts par rapport aux Engagements de niveau de service et décide des actions ad hoc ;
- passe en revue l'avancement de l'instruction des risques, problèmes et plans d'action qui en découlent et décide des actions ad hoc ;
- arbitre sur les sujets escaladés vers le comité ;
- passe en revue l'état des lieux contractuel des prestations (facturation, PV, pénalités, échéances de renouvellement ou d'activation des prestations , etc.).

Annuellement, le comité de pilotage passe en revue un bilan sur l'activité sur l'exercice écoulé, diffuse les stratégies de la direction du numérique, partage sur les perspectives et sur l'avancement des initiatives majeures d'amélioration continue des prestations.

3.4.1.2. Modalités

- **Périodicité** : Se réunit à une périodicité trimestrielle (un bilan annuel est à inscrire à l'ordre du jour du COPIL du mois anniversaire du marché).
- **Lieu** : A lieu dans les locaux du Ministère de la Justice (sauf cas exceptionnel).
- Participants :
  - ✓ Pour le titulaire :
    - Directeur de projet ;

- Responsable commercial.
- Tout autre acteur pertinent, selon les besoins.

✓ Pour le Ministère de la Justice :

- chef de département ISS ou son représentant ;
- responsable du centre de compétences tests ou son représentant ;
- responsable du suivi de la prestation dans le cadre de l'exécution du présent marché ou son représentant.
- Tout autre acteur pertinent, selon les besoins.

▪ Supports et livrables du comité :

✓ Toute réunion du comité fait l'objet :

- d'un support de réunion fourni au plus tard 2 jours ouvrés avant la tenue de la réunion ;
- d'un compte rendu et d'un relevé de décisions établi par le titulaire selon les modalités définies dans le PACQ dans un délai maximal de 5 jours ouvrés.

3.4.2. Comité de suivi (COSUI)

Ce comité assure un suivi rapproché des prestations, analyse les indicateurs clés, gère les risques, ajuste les priorités rapidement, coordonne les actions, et garantit la réactivité pour maintenir qualité et performances.

3.4.2.1. Objectifs

Le comité de suivi s'assure :

▪ du suivi opérationnel des prestations :

✓ vérifie l'avancement des prestations en cours (jalons, livrables, points bloquants, etc.) ;

✓ identifie et priorise les actions à mener pour les éventuels dysfonctionnements.

▪ de la gestion des risques :

✓ identifie les risques opérationnels, techniques ou financiers liés aux projets ou aux prestations ;

✓ met à jour et suit le plan d'actions associé à ces risques.

▪ de l'alignement des équipes sur les priorités à court et moyen terme.

▪ des alertes à escalader au comité de pilotage :

✓ fait un état des lieux des actions en cours ou terminées ;

✓ prépare les éléments structurants à présenter.

▪ du suivi des décisions prises lors de précédents comités.

▪ du suivi des indicateurs clés :

✓ valide les actions menées en lien avec les engagements de Niveau de Service (SLA) ;

✓ s'assure de la conformité des prestations avec les termes du contrat.

▪ du suivi financier et administratif si nécessaire.

3.4.2.2. Modalités

▪ **Périodicité** : Se réunit à une périodicité bihebdomadaire.

▪ **Lieu** : A lieu à distance (sauf cas exceptionnel).

▪ Participants :

✓ Pour le titulaire :

- directeur de projet ;
- référent opérationnel du périmètre,
- tout autre acteur pertinent, selon les besoins.

✓ Pour le Ministère de la Justice :

- responsable du suivi de la prestation dans le cadre de l'exécution du présent marché ou son représentant,
- référent sur l'activité,
- tout autre acteur pertinent, selon les besoins.

- Supports et livrables du comité :
  - ✓ Toute réunion du comité fait l'objet :
    - d'un support de réunion fourni au plus tard 2 jours ouvrés avant la tenue de la réunion ;
    - d'un relevé de décisions établi par le titulaire selon les modalités définies dans le PACQ dans un délai maximal de 2 jours ouvrés.

Partie : 4. Exigences transverses

4.1. Qualité des équipes

La qualité des intervenants est appréciée selon les critères suivants :

- compétence et expérience pour la réalisation des prestations de l'accord-cadre ;
- stabilité;
- intégration de l'expertise afin d'accompagner les projets actuels et futurs ;
- capacité à mobiliser des experts sur des technologies innovantes ;
- maîtrise des projets cycle en V et des projets en approche Agile ;
- capacité de collaboration forte avec les ressources internes du Ministère de la Justice (équipe MOE, MOA, intervenants d'autres départements) ;
- capacité de montée en charge des ressources, maitrisant la suite d'outils utilisés par le Ministère de la Justice pour pouvoir se focaliser sur l'appréhension des problématiques fonctionnelles ;
- la proximité avec les équipes du Ministère de la Justice.

Le Titulaire s'engage à prendre les dispositions nécessaires afin d'acculturer tout nouvel intervenant (livret d'accueil, plan de montée en compétence, …), d'optimiser sa période de montée en compétences et sécuriser son périmètre d'action.

4.2. Qualité des prestations

Les objectifs et les engagements de niveau de service attendus du marché sont :

- un pilotage qui sécurise la tenue des engagements des prestations et la disponibilité des ressources ;
- la tenue des engagements décrits au titre des prestations ;
- une démarche manifeste de capitalisation et d'amélioration continue ;
- le devoir de conseil et d'expertise vis-à-vis de l'administration qui s'appuie sur l'état de l'art, respectant les procédures et le cadre de cohérence technique du Ministère de la Justice.
- le référentiel de test est la propriété du ministère et doit être nativement intégré dans l'outillage du Ministère.

Partie : 5. Description des lots de prestations

5.1. Lot 1 – Pilotage, conception et exécution des tests

5.1.1. Périmètre du lot

Le lot « Pilotage, conception et exécution des tests» décrit les prestations relatives aux activités de pilotage puis de préparation, d'exécution et de mise à jour du test du présent marché.

L'activité s'appuie sur les solutions logicielles et plug-ins associés actuellement mis en œuvre et décrits dans la chaine d'outillage au chapitre 7.6.

Le lot s'applique tant au périmètre actuel de l'outillage que sur les évolutions connues ou non à date de l'écriture du présent marché.

L'administration met à disposition des intervenants devant accéder aux outils du Ministère, des postes de travail du Ministère.

5.1.2. Initialisation du lot

Définition globale de l'activité
La prestation d'Initialisation du lot permet au titulaire : - de s'approprier l'ensemble des prestations du lot ; - de mettre en place le cadre méthodologique et les outils du Ministère de la Justice; - d'initialiser ses outils de pilotage et de suivi ; - pour cela, le titulaire élabore : o le Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ) (cf. chapitre 7.5.1) ; o la mise en place de l'équipe du titulaire ; o la mise en œuvre de la comitologie ; o la mise en œuvre des tableaux de bord.
Prérequis
Le Ministère de la Justice : - participe jusqu'à quatre réunions de présentation du cadre méthodologique et d'utilisation de ses outils. Ces ateliers sont nécessaires à la compréhension et aux enjeux du Ministère de la Justice, chacune ne pouvant dépasser 3 heures ; - met à disposition les procédures, le cadre méthodologique en vigueur et la documentation applicative nécessaires à la prise de connaissance.

Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Mise en place de l'équipe - Organiser la réunion de lancement ; - Définir le plan d'action précis de cette prestation d'initialisation (étapes, tâches, méthodologie, livrables, intervenants du titulaire, planning d'initialisation) ; - Conduire les réunions de suivi d'initialisation ; - Transmission des CV de chaque membre de l'équipe du titulaire pour réaliser les prestations.	- Plan d'actions ; - Planning ; - CV des équipes ; - Compte rendu des réunions.
2	Prise de connaissance du contexte du Ministère de la Justice	

	- Prise de connaissance par l'équipe du titulaire du contexte du Ministère de la Justice ; - Prise de connaissance fonctionnelle et technique des applications à tester ; - Lecture commune du présent CCTP ; - Lecture par le titulaire du contexte méthodologique ; - Prise de connaissances de la chaine d'outillage tests du ministère.	- Compte rendu d'intervention du travail effectué ; - Matrice des connaissances initialisée.
3	Rédiger les documents relatifs à l'Initialisation du lot - Élaborer le Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ) ; - Définir les modalités de pilotage et de suivi ; - Proposer le modèle de tableau de bord de suivi des prestations et en accord avec des indicateurs de services définis.	- Compte rendu des réunions ; - PACQ ; - Modèle de tableau de bord et indicateurs de services.
4	S'approprier La chaîne d'outillage du Ministère de la Justice Prendre en mains les outils listés au chapitre 7.6 « La chaîne d'outillage du Ministère de la Justice ». Mettre en œuvre les moyens techniques de communication avec le ministère (accès type Babylon ou type VPN).	- Accès Babylon ou VPN opérant. - PV de prise en main ;
5	Finaliser l'initialisation de l'accord-cadre. Produire le plan de réversibilité du marché. Réaliser le bilan de l'initialisation et le plan d'actions éventuel associé.	- Plan de réversibilité du périmètre initial de l'accord cadre ; - Bilan des activités ; - Plan d'actions.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ». Les délais de vérifications du Ministère de la Justice, mentionnés au chapitre 6.3.6.2 « Délais de vérification des livrables documentaires », courent à compter de T2.

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-INIT	Mise en œuvre de l'initialisation du marché.	Non	Forfaitaire

Délais d'exécution

N°	Etapes	Délais maximum
0	Date de notification du bon de commande (T_0)	
	Début des prestations	T_1= T_0 + 8 jours ouvrés
1	Réunion de lancement	T_1 + 8 jours ouvrés
	Plan d'action	
2 à 3	Rédiger les documents relatifs à l'Initialisation du lot	T_2 = T_0 + 1 mois
	Prise de connaissance du contexte du Ministère de la Justice	
4	Constitution de l'équipe complète	T_3 = T_0 + 2 mois
5	Finaliser l'initialisation du marché	

5.1.3. Pilotage

Définition globale de l'activité
Le titulaire est responsable de la rédaction et mise en œuvre de la stratégie de test afin d'assurer la validation du produit développé dans les meilleures conditions de coût, délai, qualité. Il pilote et porte la stratégie de test définissant les objectifs, l'effort, les moyens et les plannings. Il pilote les campagnes de test prévues dans la stratégie de test (avancement, pourcentage de couverture, production des rapports, gestion de la formalisation des anomalies). Il assiste l'équipe de test dans la conception, la rédaction, et l'exécution des tests.
Prérequis
Le ministère de la justice fournit au gré de la prestation les éléments suivants : - SFG (cycle en V) / objets agiles (Story MAP, EPIC, Epopée, etc…) ; - Liste des risques produits ; - Dossier sécurité (optionnel) ; - Processus métier ; - DAT ; - SFD/ objets agiles (Enablers Features, US, Enablers US, JS, etc…) ; - Protocole de packaging et de livraison applicatif ; - Procédure d'installation de l'application ; - Contrat d'interface ; - Guide d'intégration ; - Plan de sauvegarde ; - Plan de continuité ; - Cahier de supervision ; - tout autre document nécessaire à la réalisation de la prestation.

Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Cadrage et organisation des activités de test	- Stratégie de test globale et par incrément (y compris les moyens) - Planning et plan de charge des tests.
	Le titulaire : - Identifie et recense les entrants du projet - Vérifie l'exploitabilité de ces entrants et organise la fourniture des informations manquantes (complétude des spécifications ou des objets agiles (Enablers, US, Enablers US, JS, etc…), liste des risques produits auprès des parties prenantes, etc…) - Analyse les entrants de test du projet pour en extraire les objectifs / exigences de test	

	- Organise, planifie et anime la construction de la stratégie de test projet avec toutes les parties prenantes du projet (Utilisateurs, métiers, MOA, MOE, etc…) ; - Assiste à la définition des moyens et ressources nécessaires (environnements, jeux de données, outils, ressources humaines, budget) ; - Rédige la stratégie de test et ses annexes - Organise, planifie et anime la revue de validation de la stratégie par les parties prenantes du projet; - Estime les charges de préparation, conception et exécution des tests. - Planifie les activités de recette en respect du planning projet - Met en place et maintient le Planning Capacitaire de l'équipe de test - Organise les tests en fonction de la stratégie de test. Pour cela il contribue à la conception et à la création des arborescences d'exigences, des cas de test et des campagnes du produit, de l'application (sur l'ensemble des niveaux de test) et contribue au peuplement des exigences fonctionnelles et techniques dans l'espace exigences dans l'outil de gestion du référentiel de test.	
2	Pilotage du sous projet de test et garantie de son bon aboutissement - Pilotage des ressources de test Suivi, contrôle et rapport d'avancement Le titulaire : - Organise, pilote et contrôle la qualité de la rédaction des cas de test liés aux exigences - Organise, pilote et contrôle la qualité de la construction des campagnes Projets, des cycles ou itérations, des scénarios sur les cas d'utilisation ou règles de gestion - Mesure l'avancement des activités (campagnes, anomalies...) ; - Analyse les écarts sur l'avancement et propose des actions de mitigation ; - Anime la gouvernance et le rapport d'avancement des tests, de la qualité constatée, des risques projet et des points d'arbitrage - Organise et anime, pour cela, le comité de suivi des tests (COSUIT) - Organise et anime le comité de pilotage des anomalies (COANO) Pilotage de l'équipe de test Le titulaire : - Accompagne les nouveaux agents internes et externes dans leur parcours d'intégration au sein du projet - Pilote les agents internes et/ou externes en charge de la conception et de la réalisation des tests et du pilotage des tests (voire des autres CP tests) - Diffuse l'information projet auprès de l'équipe - Affecte les tâches de test projet et produit à l'équipe - Contrôle et suit le bon avancement et la qualité des travaux réalisés (Conception & exécution) dans le respect du planning projet et des Unités d'œuvre (UO) commandées sur le marché AMOE TRA - Valide la conformité des livrables réceptionnés sur les activités de test en prestation conformément au marché AMOE TRA	- Tableaux de bord de suivi de l'avancement des campagnes de test à partir de l'outil de référentiel de test ; - Planning et plan de charge ; - Compte rendus des réunions ou comités Indicateurs.

	- Met en place et maintient le Planning Capacitaire de l'équipe de test - Organise la polyvalence de l'équipe de test et la gestion des backups en cas d'absence	
3	Garantie de l'application de la méthode, des processus et des outils de test en vigueur au Ministère Le titulaire : - Accompagne les équipes dans l'application de la méthode et la bonne utilisation des outils ; - Contrôle à chaque étape l'application de la méthode et de la bonne utilisation des outils. - Réceptionne et valide la qualité des livrables des partenaires externes (TMA, DEV, Tests d'intrusions, autres…) Audit de code Le titulaire : - S'assure que les codes sources soient livrés ou référencés par les développements conformément au cadre de cohérence technique (annexe au CCTP des marchés de DEV) - S'assure que les audits de code obligatoires à la DNUM soient faits régulièrement en aidant à leur planification sur le planning du projet - S'assure que les plans de remédiations issus des restitutions d'audit soient planifiés et que les corrections d'anomalies d'audit soient livrées régulièrement pour les vérifier lors des audits suivants. Tests de performances Le titulaire : - S'assure que l'environnement de perf soit prévu dans le DAT et le GI et commandé en début de projet, suit sa livraison et organise sa réception. - S'assure que les prérequis à la phase de tirs de performances soient anticipés et remplis avant le démarrage des tests. - S'assure que l'engagement budgétaire est validé à travers une commande sur le marché AMOE TRA. - Pilote l'avancement du sous-projet de test de performances avec les différents intervenants - S'assure que les plans de remédiations issus des restitutions des tests de performances soient planifiés au sein du projet et effectivement livrés pour en faire la recette. - S'assure de la validation par l'équipe de performance du CCTests des plans de remédiation Automatisation des tests Le titulaire : - Recense auprès des responsables projet les besoins en automatisation de test - En accord avec les responsables projet, commande l'étude de faisabilité auprès du Centre de Compétence Test - S'assure que l'engagement budgétaire projet est validé à travers une commande sur le marché AMOE TRA. - S'assure que les prérequis à l'activité d'automatisation soient anticipés et remplis avant le démarrage du développement des scripts de tests automatisés (qualité & exploitabilité des tests, accompagnement des testeurs, …)	- Rapports ;

	- Suit l'avancement de l'activité automatisation de test sur son projet et en fait le rapport aux responsables projet - S'assure de la mise en œuvre et du ROI de l'utilisation des scripts de tests automatisés sur son projet Tests de sécurité Le titulaire : - Identifie et recense les exigences ou les risques de sécurité (ex : homologation) - Construit la stratégie de test de sécurité - Estime et planifie les tests de sécurité - Pilote la construction du patrimoine de test - Pilote la conception et la réalisation des tests de sécurité - Analyse les résultats et pilote des plans de remédiation	
4	Facilitation de la phase de transition vers l'exploitation Le titulaire - Contribue à la vérification et à la consolidation des éléments permettant la prononciation du GO/NO GO de MEP - Contribue à organiser et à animer la réunion de GO/NO GO de MEP et/ou MES	- CR de réunion de GO/NO GO de MEP sur la partie tests et anomalies.
5	Clôture du projet de test Clôture tests et anomalies Le titulaire : - S'assure que l'ensemble des fiches de test et des anomalies issus du projet ont été mises à jour et/ou reportées dans la version projet suivante - Contribuer aux boucles d'amélioration du processus de test en capitalisation et en proposant des axes d'amélioration au travers notamment du bilan de test. Le titulaire : - Organiser et planifier les travaux de rédaction du bilan de test ou rétrospective projet à des fins de capitalisation. - Contribue à l'analyse des incidents ou anomalies de production à des fins d'amélioration de la stratégie de test, de la couverture de test	- Bilan / Capitalisation / Rétrospective.
6	Contribution aux activités transverses du Centre de Compétence Tests Communication Projet / CCTest Le titulaire : - Fait remonter les informations et alertes projet au management du CCtest en vue de la préparation des comités bénéficiaires avec les bureaux projets DNUM (participe au point hebdomadaire des CP tests avec le chef de pôle (ou référent désigné par le ministère) et des comités de suivi du présent marché. Le titulaire : - Identifie et recense les nouveaux besoins à pourvoir sur les activités de test et les communique aux responsables projet et Centre de Compétence test. Comitologie & Chantiers CCtest Le titulaire :	Compte rendu du Point hebdomadaire du CP tests avec le chef le référent désigné par le Ministère

	- Participe activement à la comitologie du CCTest (Comité Cctest, Comités bénéficiaires Projets, Comité de Pôle SFT, Comité inter-Pôle IMT/SFT) - Participe activement aux chantiers du Cctest : expérimentation nouveau process ou outils du CCtest, formation aux tests, retex activités (ex : performances), mise en place et production des KPIs projets et CCTest, etc…	

Engagements de niveau de service

- Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances de projet ;
- Taux de conformité des stratégies de test* > 90% - sur un incrément (ou 3 mois ouvrés)
- Taux de couverture des exigences* > 95% - sur un incrément (ou 3 mois ouvrés)
- Taux de couverture des risques produits* > 95% - sur un incrément (ou 3 mois ouvrés)

* cf chapitre 3.3.1 « indicateurs de performance spécifiques »

Vérifications

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-PIL-1-S	Pilotage d'1 à 2 personnes	Oui	Forfaitaire
TES-PIL-1-M	Pilotage de 3 à 5 personnes	Oui	Forfaitaire
TES-PIL-1-C	Pilotage de 6 à 10 personnes	Oui	Forfaitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-PIL-1-S	Date de notification du bon de commande	3 mois
TES-PIL-1-M	Date de notification du bon de commande	3 mois
TES-PIL-1-C	Date de notification du bon de commande	3 mois

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Pilotage d'1 à 2 personnes : 1 CPT mobilisé à mi-temps
- Pilotage de 3 à 5 personnes : 1 CPT mobilisé à plein temps
- Pilotage de 6 à 10 personnes : 1 CPT mobilisé à plein temps secondé d'un pilote à mi-temps

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

5.1.4. Recette

Le poste de recette a pour objectif de mettre en œuvre les conditions d'acceptation formelle d'un composant ou d'un système par le Ministère de la Justice, basées sur des critères prédéfinis vérifiés lors de campagnes de test.

5.1.4.1. Caractéristiques communes aux prestations de recette

Chaque prestation de recette, dont l'unité de commande est la campagne de test, est caractérisée par :

- un niveau de test auquel les activités de test sont attachées ;

- ✓ Tests usine - également appelés tests de Validation Provisoire Applicative (VPA)
- ✓ Tests système (TS)
- ✓ Tests d'intégration applicative (TIA) Tests d'Acceptation Opérationnel (TAO)
- ✓ Tests de recevabilité (RCV)
- ✓ Tests de Recette Fonctionnelle Utilisateur (RFU)
- ✓ Tests de mobilité (TM)

- une typologie de test à laquelle les activités de test s'appliquent.
  - ✓ Tests d'évolution (EVO)
  - ✓ Tests de correction d'anomalie(s) (COR)
  - ✓ Tests de non régression (NR)
  - ✓ Tests d'accessibilité (ACC)
- un type d'activités de test attendu ;
  - ✓ **La préparation et l'exécution des tests (P&E)** consiste à préparer puis à exécuter les tests. Elle se décline selon les phases suivantes :
    - Analyser,
    - Spécifier,
    - Implémenter,
    - Exécuter et rendre compte,
    - Conclure.
  - ✓ **L'exécution et la mise à jour des tests (E&M)** consiste à mettre à jour et à jouer l'exécution de test, leur préparation ayant été effectuée au préalable. Elle se décline selon les phases suivantes :
    - Exécuter et rendre compte,
    - Conclure.

Chaque type d'activité de test consomme des entrants et produit les livrables qui en découlent.

La description des niveaux et typologies de test est détaillée dans le chapitre 7.1 « définitions ».

5.1.4.1.1. Préparation et exécution des tests (P&E)

Les attendus en termes d'activités, de livrables, d'engagements de niveau de service et de modalités de vérification communs à tous les niveaux et typologies de test et au type d'activité « **Préparation et exécution des tests (P&E)** » sont les suivants :

Définition générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Analyser	- Charges et planning détaillé des tests - Description des exigences et leur arborescence dans l'outil de gestion du référentiel de test - Description des cas de test.
	Prendre connaissance des entrants disponibles afin de : - Détailler les exigences produit en exigences à tester ; - Formaliser les étapes d'intégration applicatives ; - Identifier les cas de test. Le titulaire exécute alors les tâches suivantes : - Création/Mise à jour des exigences à tester dans l'outil de gestion de référentiel de test ; - Estimation des charges de façon détaillées ; - Organisation et Animation des ateliers de travail ; - Analyse et préparation des travaux de mise à disposition des moyens (jeux de données, nécessité d'anonymisation) ; - En cas d'absence de liste de risque produits, collecte auprès des parties prenantes ;	

	- Identification des cas de test ; - Analyse des documents de définition des environnements de test nécessaires ; - Participation active aux ateliers de construction de la stratégie de test.	
2	Spécifier En fonction de la stratégie de test, des exigences à tester et des livrables de la phase « Analyser », le titulaire exécute les tâches suivantes : - Participation à la conception et à la formalisation de l'arborescence de test et des campagnes de test, des scénarios dans l'outil ; - Reprise ou rédaction des cas de test dans l'outil de gestion du référentiel de test selon la méthodologie appliquée au Ministère.	- Référentiel de test complété cas de test, scénarios, campagnes).
3	Implémenter En fonction des livrables de la phase « Spécifier » et des environnements de test (infrastructure, environnement installé, bouchons, données de test…), les objectifs sont de : - Valoriser les jeux de données ; - Vérifier la mise à disposition des moyens nécessaires en environnement, traitements et données de test, et que l'application fonctionne ; Le titulaire exécute alors les tâches suivantes : - Valorisation des données des cas de test dans l'outil de gestion des tests ; - Assurance de la mise en place des moyens nécessaires : bouchons, enchaînement des traitements, données de test.	- Cas de test valorisés dans l'outil de gestion du référentiel.
4	Exécuter et rendre En fonction des livrables de la phase « Implémenter », de la stratégie de test, des moyens prévus dans la stratégie, des composants applicatifs livrés dans le respect des conditions de succès et du planning, les objectifs sont : - Exécuter les cas de test ; - Identifier, déclarer et vérifier les anomalies ; - Effectuer un rapport auprès du chef de projet Test ou du chef de projet MOE. Le titulaire exécute alors les tâches suivantes : - Déroulement des cas de test conformément à la stratégie de test et à la campagne de test définie (enchaînement des scénarios valorisés) ; - Contrôle et valorisation des résultats observés par rapport aux résultats attendus ; - Sauvegarde des preuves de l'exécution dans l'outil de gestion des tests ; - Mise à jour au fil de l'eau des cas de test en fonction des évolutions et des résultats d'exécution conformes - Saisie des anomalies et suivi du Workflow dans l'outil de gestion des anomalies ; - Production et diffusion du rapport ; - Participation aux instances (cycle en V) ou cérémonies (agile) cf. chapitre 7.5 « Méthodologie du Ministère de la Justice ».	- Liste des anomalies ; - Cas de test exécutés ; - Compte rendu d'activité hebdomadaire.

5	Conclure	
	En fonction des livrables de la phase « Exécuter / Rendre compte », les objectifs sont de : - Conclure la campagne par un rapport de test (RT) ; - Mettre à jour le référentiel de test pour capitaliser sur l'expérience d'exécution. Le titulaire exécute alors les tâches suivantes : - Rédaction du rapport de test et soumission à validation ; - Mise à jour le cas échéant dans le référentiel les exigences, les cas de test et les campagnes.	- Rapport de test (RT) ; - Compte rendu d'activité hebdomadaire ; - Référentiel de test mis à jour.

Engagements de niveau de service
- Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances de projet ; - Taux de couverture des exigences* > 95% - sur un incrément (ou 3 mois ouvrés) ; - Taux de couverture des risques produits* > 95% - sur un incrément (ou 3 mois ouvrés) : - Taux de conformité rédactionnelle des cas de test* > 95% - sur un incrément (ou 3 mois ouvrés). - Taux d'anomalies sans cas de test* < 5% - sur un incrément (ou 3 mois ouvrés). * cf chapitre 3.3.1 « indicateurs de performance spécifiques »
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

5.1.4.1.2. Exécution et mise à jour des tests (E&M)

Les attendus en termes d'activités, de livrables, d'engagements de niveau de service et de modalités de vérification communs à tous les niveaux et typologies de test et au type d'activité **« exécution et mise à jour des tests (E&M) »** sont les suivants :

Définition générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Exécuter et rendre compte	- Liste des anomalies ; - Cahier de test exécuté - Compte rendu d'activité hebdomadaire.
	En fonction des entrants, les objectifs sont de : - Définir une campagne de test sur la base de cas de test existants ; - En cas d'absence de liste de risque produits, les collecter auprès des parties prenantes ; - Exécuter les cas de test ; - Identifier, déclarer et vérifier les anomalies ; - Mettre à jour le référentiel de test ; - Effectuer un rapport auprès du chef de projet Test ou du chef de projet MOE. Le titulaire exécute alors les tâches suivantes : - Définition de la campagne de test dans l'outil - Déroulement des cas de test conformément à la stratégie de test et à la campagne de test définie (enchaînement des scénarios valorisés) ; - Contrôle et valorisation des résultats observés par rapport aux résultats attendus ; - Sauvegarde des preuves de l'exécution dans l'outil de gestion des tests ; - Mise à jour du référentiel de test ;	

	- Saisie des anomalies et suivi du Workflow dans l'outil de gestion des anomalies ; - Production et diffusion du rapport. - Participation aux instances (cycle en V) ou cérémonies (agile) cf. chapitre 7.5 « Méthodologie du Ministère de la Justice ».	
2	Conclure En fonction des livrables de la phase « Exécuter / Rendre compte », les objectifs sont de : - Conclure la campagne par un rapport de test (RT) ; - Mettre à jour le référentiel de test pour capitaliser sur l'expérience d'exécution. Le titulaire exécute alors les tâches suivantes : - Rédaction du rapport de test et soumission à validation ; - Mise à jour le cas échéant dans le référentiel les exigences, les cas de test et les campagnes.	- Rapport de test (RT) ; - Référentiel de test mis à jour ; - - Compte rendu d'activité hebdomadaire.
Engagements de niveau de service		
Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances de projet ; - Taux de conformité rédactionnelle des cas de test* > 95% - sur un incrément (ou 3 mois ouvrés). - Taux d'anomalies sans cas de test* < 5% - sur un incrément (ou 3 mois ouvrés). * cf chapitre 3.3.1 « indicateurs de performance spécifiques »		
Vérifications		
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».		

5.1.4.2. Dimensionnement des Unités d'Œuvre

S'agissant de la **Préparation et l'exécution des tests (P&E)**, le dimensionnement des UO de recette repose sur l'abaque suivant :

Matrice de définition de l'intervalle de complexité

L'Indice de Complexité Global (ICG) est représentatif du niveau de complexité d'une Unité d'Oeuvre**. Il permet de définir l'intervalle de complexité dans lequel il se situe et donc de sélectionner l'UO correspondante dans la *marice de définition du niveau de complexité de l'UO*.**

L'**Indice de Complexité Global (ICG)** est le résultat du produit entre l'Indice de Complexité du Profil (ICP) et l'Indice de Complexité du Scénario (ICS) **: ICG = ICPxICS.**

L'**Indice de Complexité du Profil (ICP)** est défini selon le nombre et la complexité des cas de tests de la campagne à considérer.
La valeur de l'indice de Complexité du Profil (ICP) associée aux profils est issue d'une observation emprique de la charge moyenne en heures homme consommée sur le type profil considéré.

L'**Indice de Complexité du Scénario (ICS)** est issu du produit entre le **Niveau de Complexité Basique de Pas de Test (NCBP)** et le **Niveau de Complexité de Scénario (NCS)** : ICS = NCBPxNCS.
Le **Niveau de Complexité Basique de Pas de Test (NCBP)** est défini selon le nombre et la complexité des Pas de Test (PDT) du scénario à considérer.
- La valeur du **Niveau de Complexité Basique de Pas de Test (NCBP)** associée aux scénariosest est issu d'une pondération de complexité observée de façon empirique induite par le cumul de pas de tests.
- La valeur du **Niveau de Complexité de Scénario (NCS)** associée aux différents scénarios est issue d'une est une pondération de complexité observée de façon empirique corrélée au type de scénario à tester.

Illustration :
Considérons les entrants suivants :
Les caractéristiques de la campagne sont les suivantes : Nb cas de tests à réaliser : simples = 15, moyens = 1, complexes =1: l'ICP =30.
Les caractéristiques du scénario sont les suivantes : NPT <= 10 : l'ICS =0,67.
L'ICG est de =30x0,67=20
L'ICG est compris dans l'intervalle de complexité "ICG >10 et <=20" ce qui correspond à une UO "Simple".

	Complexité du profil de campagne				
Nombre de cas de tests (NCT) TOTAL	NCT≤ 5	6≤NCT≤ 20	21≤NCT≤ 40	41≤ NCT≤ 60	61≤ NCT≤ 120
Nombre de cas de tests (NCT) simple	NCT≤ 4	NCT≤ 17	NCT≤ 34	NCT≤ 51	NCT≤ 102
Nombre de cas de tests (NCT) moyen	NCT≤ 1	NCT≤ 2	NCT≤ 4	NCT≤ 7	NCT≤ 14
Nombre de cas de tests (NCT) complexe	0	NCT≤ 1	NCT≤ 2	NCT≤ 2	NCT≤ 4
Indice de Complexité du Profil (ICP)	**7,5**	**30**	**60**	**90**	**180**

	Nombre de pas de tests (NPT)	Niveau de Complexité Basique de Pas de test (NCBP)	Type de scenario	Niveau de Complexité de Scénario (ICS)	Indice de Complexité du Scénario (ICS)	Indice de Complexité Global (ICG)					
Complexité du scénario	NPT ≤ 10	0,33	Tests d'évolution	2	**0,67**		5	20	40	60	120
	NPT ≤ 10	0,33	Tests d' Accessibilité	2	**0,67**		5	20	40	60	120
	11≤ NPT ≤ 20	0,50	Tests d'évolution	2	**1,00**		8	30	60	90	180
	11≤ NPT ≤ 20	0,50	Tests d' Accessibilité	2	**1,00**		8	30	60	90	180
	21≤ NPT ≤ 50	1,25	Tests d'évolution	2	**2,50**		19	75	150	225	450
	21≤ NPT ≤ 50	1,25	Tests d' Accessibilité	2	**2,50**		19	75	150	225	450

Matrice de définition du niveau de complexité de l'UO

Intervalle de complexité	Niveau de comlexité de l'UO
ICG ≤10	Très simple
ICG >10 et ≤20	Simple
ICG > 20 et ≤30	Moyen
ICG > 30 et ≤40	Complexe
ICG >40 et ≤50	Très Complexe
ICG > 0 50	Commande d'UO complémentaires

S'agissant de l'**exécution et la mise à jour des tests (E&M)** le dimensionnement des UO de recette repose sur l'abaque suivant :

Matrice de définition de l'intervalle de complexité

L'Indice de Complexité Global (ICG) est représentatif du niveau de complexité d'une Unité d'Oeuvre**. Il permet de définir l'intervalle de complexité dans lequel il se situe et donc de sélectionner l'UO correspondante dans la *marice de définition du niveau de complexité de l'UO*.**

L'**Indice de Complexité Global (ICG)** est le résultat du produit entre l'Indice de Complexité du Profil (ICP) et l'Indice de Complexité du Scénario (ICS) **: ICG = ICPxICS.**

L'**Indice de Complexité du Profil (ICP)** est défini selon le nombre et la complexité des cas de tests de la campagne à considérer.
La valeur de l'indice de Complexité du Profil (ICP) associée aux profils est issue d'une observation emprique de la charge moyenne en heures homme consommée sur le type profil considéré.

L'**Indice de Complexité du Scénario (ICS)** est issu du produit entre le **Niveau de Complexité Basique de Pas de Test (NCBP)** et le **Niveau de Complexité de Scénario (NCS)** : ICS = NCBPxNCS.
Le **Niveau de Complexité Basique de Pas de Test (NCBP)** est défini selon le nombre et la complexité des Pas de Test (PDT) du scénario à considérer.
- La valeur du **Niveau de Complexité Basique de Pas de Test (NCBP)** associée aux scénariosest est issu d'une pondération de complexité observée de façon empirique induite par le cumul de pas de tests.
- La valeur du **Niveau de Complexité de Scénario (NCS)** associée aux différents scénarios est issue d'une est une pondération de complexité observée de façon empirique corrélée au type de scénario à tester.

Illustration :
Considérons les entrants suivants :
Les caractéristiques de la campagne sont les suivantes : Nb cas de tests à réaliser : simples = 50, moyens = 4, complexes =1: l'ICP =60.
Les caractéristiques du scénario sont les suivantes : NPT <= 10 , il s'agit d'un scénario de tests d'évolution : l'ICS =0,33x2 =0,67.
L'ICG est de =60x0,67=40
L'ICG est compris dans l'intervalle de complexité "ICG >30 et <=40" ce qui correspond à une UO "Complexe".

	Complexité du profil de campagne				
Nombre de cas de tests (NCT) TOTAL	NCT≤ 5	6≤NCT≤ 20	21≤NCT≤ 40	41≤ NCT≤ 60	61≤ NCT≤ 120
Nombre de cas de tests (NCT) simple	NCT≤ 4	NCT≤ 17	NCT≤ 34	NCT≤ 51	NCT≤ 102
Nombre de cas de tests (NCT) moyen	NCT≤ 1	NCT≤ 2	NCT≤ 4	NCT≤ 7	NCT≤ 14
Nombre de cas de tests (NCT) complexe	0	NCT≤ 1	NCT≤ 2	NCT≤ 2	NCT≤ 4
Indice de Complexité du Profil (ICP)	**5**	**20**	**40**	**60**	**120**

	Nombre de pas de tests (NPT)	Niveau de Complexité Basique de Pas de test (NCBP)	Type de scenario	Niveau de Complexité de Scénario (ICS)	Indice de Complexité du Scénario (ICS)	Indice de Complexité Global (ICG)					
Complexité du scénario	NPT ≤ 10	0,33	Tests usine ou VPA	0,5	**0,17**		1	3	7	10	20
	NPT ≤ 10	0,33	Tests de recevabilité	1	**0,33**		2	7	13	20	40
	NPT ≤ 10	0,33	Tests d'évolution	2	**0,67**		3	13	27	40	80
	NPT ≤ 10	0,33	Tests de non Régression	1,5	**0,50**		3	10	20	30	60
	NPT ≤ 10	0,33	Validation d'anomalies	2	**0,67**		3	13	27	40	80
	NPT ≤ 10	0,33	Tests d'accessibilité	2	**0,67**		3	13	27	40	80
	11≤ NPT ≤ 20	0,50	Tests usine ou VPA	0,5	**0,25**		1	5	10	15	30
	11≤ NPT ≤ 20	0,50	Tests de recevabilité	1	**0,50**		3	10	20	30	60
	11≤ NPT ≤ 20	0,50	Tests d'évolution	2	**1,00**		5	20	40	60	120
	11≤ NPT ≤ 20	0,50	Tests de non Régression	1,5	**0,75**		4	15	30	45	90
	11≤ NPT ≤ 20	0,50	Validation d'anomalies	2	**1,00**		5	20	40	60	120
	11≤ NPT ≤ 20	0,50	Tests d'accessibilité	2	**1,00**		5	20	40	60	120
	21≤ NPT ≤ 50	1,25	Tests usine ou VPA	0,5	**0,63**		3	13	25	38	75
	21≤ NPT ≤ 50	1,25	Tests de recevabilité	1	**1,25**		6	25	50	75	150
	21≤ NPT ≤ 50	1,25	Tests d'évolution	2	**2,50**		13	50	100	150	300
	21≤ NPT ≤ 50	1,25	Tests de non Régression	1,5	**1,88**		9	38	75	113	225
	21≤ NPT ≤ 50	1,25	Validation d'anomalies	2	**2,50**		13	50	100	150	300
	21≤ NPT ≤ 50	1,25	Tests d'accessibilité	2	**2,5**		13	50	100	150	300

Matrice de définition du niveau de complexité de l'UO

Intervalle de complexité	Niveau de comlexité de l'UO
ICG ≤10	Très simple
ICG >10 et ≤20	Simple
ICG > 20 et ≤30	Moyen
ICG > 30 et ≤40	Complexe
ICG >40 et ≤50	Très Complexe
ICG > 0 50	Commande d'UO complémentaires

5.1.4.3. Synthèse des prestations de recette

Le tableau ci-dessous représente, selon les caractéristiques communes décrites supra, la combinatoire de l'ensemble des prestations de recette attendues.

Niveau de test (phase projet)	Typologie de test / Activités	P&E	E&M
TS	EVO	TES-TS-EVO-P&E	TES-TS-EVO-E&M
	COR		TES-TS-COR-E&M
	NR		TES-TS-NR-E&M
	ACC	TES-TS-ACC-P&E	TES-TS-ACC-E&M
VPA			TES-VPA-E&M
REC			TES-RCV-E&M
TIA/TAO	EVO	TES-TIA/TAO-EVO-P&E	TES-TIA/TAO-EVO-E&M
	COR		TES-TIA/TAO-COR-E&M
	NR		TES-TIA/TAO-NR-E&M
	ACC	TES-TIA/TAO-ACC-P&E	TES-TIA/TAO-ACC-E&M
RFU	EVO	TES-RFU-EVO-P&E	TES-RFU-EVO-E&M
	COR		TES-RFU-COR-E&M
	NR		TES-RFU-NR-E&M
	ACC	TES-RFU-ACC-P&E	TES-RFU-ACC-E&M
TM	EVO	TES-TM-EVO-P&E	TES-TM-EVO-E&M
	COR		TES-TM -COR-E&M
	NR		TES-TM -NR-E&M
	ACC	TES-TM-ACC-P&E	TES-TM -ACC-E&M

5.1.4.4. Prestations de test Système (TS)

5.1.4.4.1. Caractéristiques communes aux prestations - TS

Les prérequis communs aux TS (cf chapitre 7.1.1) pour **la préparation et l'exécution des tests (P&E)** sont les suivants :

Prérequis
Les entrants : - Dossier d'Architecture Fonctionnelle (DAF) (optionnel) ; - Dossier d'Architecture Technique (DAT) ; - Spécification Fonctionnelles Générales (SFG) ;(cycle en V) / objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) / l'existant à défaut de spécifications ; - Liste des risques produits ; - Spécification Fonctionnelles Détaillées (SFD) (cycle en V) / objets agiles (Enablers, US, Enablers US, JS, etc…) / l'existant à défaut de spécifications : SFD (IHM, Batch) - Processus métier (optionnel); - Procédure d'installation de l'application ; - Contrats d'interface, d'échange (CSE). - Cadre de cohérence technique - Stratégie de test globale, d'incrément ou d'objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) ; - Manuel d'installation / Protocole Packaging et livraison applicatifs ;

Les prérequis communs aux TS pour l'**exécution et la mise à jour des tests (E&M)** sont les suivants :

Prérequis
Les entrants : - Dossier d'Architecture Fonctionnelle (DAF) (optionnel) ; - Dossier d'Architecture Technique (DAT) - Spécification Fonctionnelles Générales (SFG) ;(cycle en V) / objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) / l'existant à défaut de spécifications ; - Liste des risques produits ; - Spécification Fonctionnelles Détaillées (SFD) (cycle en V) / objets agiles (Enablers, US, Enablers US, JS, etc…) / l'existant à défaut de spécifications : SFD (IHM, Batch) - Processus métier (optionnel); - Contrats d'interface, d'échange (CSE). - Cadre de cohérence technique - Stratégie de test globale, d'incrément ou d'objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) ; - Manuel d'installation / Protocole Packaging et livraison applicatifs ; - Cahier de test valorisé ; - Composants applicatifs.

5.1.4.4.2. TS – Evolution - Préparation et exécution - TES-TS-EVO-P&E

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TS, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests système (TS)
Typologie de test
Tests d'évolution (EVO)
Activités de test
Préparation et exécution des tests (P&E)

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TS-EVO-P&E-TS	Préparation et exécution d'une campagne de test très simple	Oui	Unitaire
TES-TS-EVO-P&E-S	Préparation et exécution d'une campagne de test simple	Oui	Unitaire
TES-TS-EVO-P&E-M	Préparation et exécution d'une campagne de test moyenne	Oui	Unitaire
TES-TS-EVO-P&E-C	Préparation et exécution d'une campagne de test complexe	Oui	Unitaire
TES-TS-EVO-P&E-TC	Préparation et exécution d'une campagne de test très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TS-EVO-P&E-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-EVO-P&E-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-EVO-P&E-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-EVO-P&E-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-EVO-P&E-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

Sur un incrément de 3 mois (12 semaines + 1 semaine d'innovation et planning), il y a 4 sprints de 3 semaines ou 3 sprints de 4 semaines donc 4 campagnes ou 3 campagnes de test systèmes. Un incrément de 2 mois et demi (9 semaines + 1 semaine d'innovation et planning), compte 3 sprints de 3 semaines donc 3 campagnes de test systèmes. Le délai d'exécution est lié à la durée du sprint du projet ; les délais de réalisation généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 ou 4 semaines.

5.1.4.4.3. TS – Evolution - Exécution et mise à jour - TES-TS-EVO-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TS, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test			
Tests système (TS)			
Typologie de test			
Tests d'évolution (EVO)			
Activités de test			
Exécution et mise à jour des tests (E&M)			
Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TS-EVO-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TS-EVO-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TS-EVO-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TS-EVO-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TS-EVO-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire
Délais d'exécution			
Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution	
TES-TS-EVO-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TS-EVO-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TS-EVO-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TS-EVO-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TS-EVO-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
Informations complémentaires			
Sur un incrément de 3 mois (12 semaines + 1 semaine d'innovation et planning), il y a 4 sprints de 3 semaines ou 3 sprints de 4 semaines donc 4 campagnes ou 3 campagnes de test systèmes. Un incrément de 2 mois et demi (9 semaines + 1 semaine d'innovation et planning), compte 3 sprints de 3 semaines donc 3 campagnes de test systèmes. Le délai d'exécution est lié à la durée du sprint du projet ; les délais de réalisation généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 ou 4 semaines.			

5.1.4.4.4. TS – Correctif - Exécution et mise à jour - TES-TS-COR-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TS, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests système (TS)
Typologie de test
Tests de correction d'anomalie(s) (COR)
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)
Prérequis spécifiques
Liste des anomalies

Tâches	Livrables
Créer les cas de test nécessaires à la validation de correction des anomalies s'ils n'existent pas dans le référentiel de test.	- Référentiel de test actualisé ; - Cahier de test actualisé ;

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TS-COR-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TS-COR-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TS-COR-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TS-COR-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TS-COR-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TS-COR-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-COR-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-COR-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-COR-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-COR-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

Sur un incrément de 3 mois (12 semaines + 1 semaine d'innovation et planning), il y a 4 sprints de 3 semaines ou 3 sprints de 4 semaines donc 4 campagnes ou 3 campagnes de test systèmes. Un incrément de 2 mois et demi (9 semaines + 1 semaine d'innovation et planning) compte 3 sprints de 3 semaines donc 3 campagnes de test systèmes. Le délai d'exécution est lié à la durée du sprint du projet ; les délais de réalisation généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 ou 4 semaines.

5.1.4.4.5. TS – Non Régression - Exécution et mise à jour - TES-TS-NR-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TS, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests système (TS)
Typologie de test
Tests de non régression (NR)
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)
Prérequis spécifiques
Cahier de test de non régression
Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TS-NR-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TS-NR-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TS-NR-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TS-NR-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TS-NR-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TS-NR-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-NR-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-NR-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-NR-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-NR-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

Sur un incrément de 3 mois (12 semaines + 1 semaine d'innovation et planning), il y a 4 sprints de 3 semaines ou 3 sprints de 4 semaines donc 4 campagnes ou 3 campagnes de test systèmes. Un incrément de 2 mois et demi (9 semaines + 1 semaine d'innovation et planning), compte 3 sprints de 3 semaines donc 3 campagnes de test systèmes. Le délai d'exécution est lié à la durée du sprint du projet ; les délais de réalisation généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 ou 4 semaines.

5.1.4.4.6. TS – Accessibilité - Préparation et exécution - TES-TS-ACC-P&E

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TS, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests système (TS)
Typologie de test
Tests d'accessibilité (ACC)
Activités de test
Préparation et exécution des tests (P&E)
Prérequis spécifiques
RGAA (V4.0, 4.1 puis versions ultérieures) (cf. annexe)
Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TS-ACC-P&E-TS	Préparation et exécution d'une campagne de test très simple	Oui	Unitaire
TES-TS-ACC-P&E-S	Préparation et exécution d'une campagne de test simple	Oui	Unitaire
TES-TS-ACC-P&E-M	Préparation et exécution d'une campagne de test moyenne	Oui	Unitaire
TES-TS-ACC-P&E-C	Préparation et exécution d'une campagne de test complexe	Oui	Unitaire
TES-TS-ACC-P&E-TC	Préparation et exécution d'une campagne de test très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TS-ACC-P&E-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-ACC-P&E-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-ACC-P&E-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-ACC-P&E-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TS-ACC-P&E-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

Sur un incrément de 3 mois (12 semaines + 1 semaine d'innovation et planning), il y a 4 sprints de 3 semaines ou 3 sprints de 4 semaines donc 4 campagnes ou 3 campagnes de test systèmes. Un incrément de 2 mois et demi (9 semaines + 1 semaine d'innovation et planning) compte 3 sprints de 3 semaines donc 3 campagnes de test systèmes. Le délai d'exécution est lié à la durée du sprint du projet ; les délais de réalisation généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 ou 4 semaines.

5.1.4.4.7. TS – Accessibilité - Exécution et mise à jour - TES-TS-ACC-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TS, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test			
Tests système (TS)			
Typologie de test			
Tests d'accessibilité (ACC)			
Activités de test			
Exécution et mise à jour des tests (E&M)			
Prérequis spécifiques			
RGAA (V4.0, 4.1 puis versions ultérieures) (cf annexe)			
Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TS-ACC-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TS-ACC-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TS-ACC-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TS-ACC-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TS-ACC-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire
Délais d'exécution			
Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution	
TES-TS-ACC-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TS-ACC-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TS-ACC-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TS-ACC-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TS-ACC-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
Informations complémentaires			
Sur un incrément de 3 mois (12 semaines + 1 semaine d'innovation et planning), il y a 4 sprints de 3 semaines ou 3 sprints de 4 semaines donc 4 campagnes ou 3 campagnes de test systèmes. Un incrément de 2 mois et demi (9 semaines + 1 semaine d'innovation et planning), compte 3 sprints de 3 semaines donc 3 campagnes de test systèmes. Le délai d'exécution est lié à la durée du sprint du projet ; les délais de réalisation généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 ou 4 semaines.			

5.1.4.5. Prestations de test Usine (VPA)

Niveau de test
Validation Provisoire Applicative (VPA) (cf chapitre 7.1.1)
Typologie de test
Validation Provisoire applicatrice (VPA)
Prérequis
Les entrants : - Dossier d'Architecture Fonctionnelle (DAF) (optionnel) ; - Dossier d'Architecture Technique (DAT) ; - Spécification Fonctionnelles Générales (SFG) (cycle en V) / objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) / l'existant à défaut de spécifications ; - Liste des risques produits ; - Spécification Fonctionnelles Détaillées (SFD) (cycle en V) / objets agiles (Enablers, US, Enablers US, JS, etc…) / l'existant à défaut de spécifications : SFD (IHM, Batch) ; - Processus métier (optionnel) ; - Procédure d'installation de l'application ; - Contrats d'interface, d'échange (CSE) ; - Cadre de cohérence technique ; - Stratégie de test globale, d'incrément ou d'objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) ; - Manuel d'Installation ; - Guide d'Intégration ; - Plans de test et les résultats associés y compris les tirs de performances ; - Package de l'application.
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-VPA-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-VPA-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-VPA-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-VPA-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-VPA-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-VPA-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	5 jours ouvrés
TES-VPA-E&M-S	Date de notification du bon de commande	5 jours ouvrés
TES-VPA-E&M-M	Date de notification du bon de commande	5 jours ouvrés
TES-VPA-E&M-C	Date de notification du bon de commande	5 jours ouvrés
TES-VPA-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	5 jours ouvrés

Informations complémentaires

-

5.1.4.6. Prestations de test de recevabilité (RCV)

Niveau de test
Recevabilité (RCV) (cf chapitre 7.1.1)
Typologie de test
Recevabilité (RCV)
Prérequis
Les entrants : - Dossier d'Architecture Fonctionnelle (DAF) (optionnel) ; - Dossier d'Architecture Technique (DAT) ; - Spécification Fonctionnelles Générales (SFG) (cycle en V) / objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) / l'existant à défaut de spécifications ; - Liste des risques produits ; - Spécification Fonctionnelles Détaillées (SFD) (cycle en V) / objets agiles (Enablers, US, Enablers US, JS, etc…) / l'existant à défaut de spécifications : SFD (IHM, Batch) ; - Processus métier (optionnel) ; - Procédure d'installation de l'application ; - Contrats d'interface, d'échange (CSE) ; - Cadre de cohérence technique ; - Stratégie de test globale, d'incrément ou d'objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) ; - Rapport des tests niveau TS et niveau VPA ; - Applicatif déployé.
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)
Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-RCV-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-RCV-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-RCV-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-RCV-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-RCV-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-RCV-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	5 jours ouvrés
TES-RCV-E&M-S	Date de notification du bon de commande	5 jours ouvrés
TES-RCV-E&M-M	Date de notification du bon de commande	5 jours ouvrés
TES-RCV-E&M-C	Date de notification du bon de commande	5 jours ouvrés
TES-RCV-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	5 jours ouvrés

Informations complémentaires

-

5.1.4.7. Prestations de test d'intégration applicative (TIA) Tests d'Acceptation

Opérationnel (TAO)

5.1.4.7.1. Caractéristiques communes aux prestations - TIA/TAO

Les prérequis communs aux TIA/TAO (cf chapitre 7.1.1) pour **la préparation et l'exécution des tests (P&E)** sont les suivants :

Prérequis
Les entrants : - Dossier d'Architecture Fonctionnelle (DAF) (optionnel) ; - Dossier d'Architecture Technique (DAT) ; - Spécification Fonctionnelles Générales (SFG) (cycle en V) / objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) / l'existant à défaut de spécifications ; - Spécification Fonctionnelles Détaillées (SFD) (cycle en V) / objets agiles (Enablers, US, Enablers US, JS, etc…) / l'existant à défaut de spécifications : SFD (IHM, Batch) ; - Liste des risques produits ; - Processus métier (optionnel); - Procédure d'installation de l'application - Contrats d'interface, d'échange (CSE). - Cadre de cohérence technique - Stratégie de test globale, d'incrément ou d'objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) ; - Guide d'Intégration ; - Note de version ou matrice de version (pour passer d'une version à l'autre) ; - FIL (Fiche d'identification de livraison) - Bordereau de livraison (BL) ; - Procédures d'installations (Dossier d'installation) ; - Procédures d'exploitations (Dossier d'exploitation) ; - Cahier d'ordonnancement ; - Cahier de supervision ; - Contrats d'interface, d'échange (CSE).

Les prérequis communs aux TIA/TAO pour l'**exécution et la mise à jour des tests (E&M)** sont les suivants :

Prérequis
Les entrants : - Dossier d'Architecture Fonctionnelle (DAF) (optionnel) ; - Dossier d'Architecture Technique (DAT) ; - Spécification Fonctionnelles Générales (SFG) (cycle en V) / objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) / l'existant à défaut de spécifications ; - Spécification Fonctionnelles Détaillées (SFD) (cycle en V) / objets agiles (Enablers, US, Enablers US, JS, etc…) / l'existant à défaut de spécifications : SFD (IHM, Batch) ; - Liste des risques produits ; - Processus métier (optionnel) ; - Contrats d'interface, d'échange (CSE) ; - Cadre de cohérence technique ; - Stratégie de test globale, d'incrément ou d'objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) ; - Guide d'Intégration ; - Note de version ou matrice de version (pour passer d'une version à l'autre) ; - FIL (Fiche d'identification de livraison) ; - Bordereau de livraison (BL) ; - Procédures d'installations (Dossier d'installation) ; - Procédures d'exploitations (Dossier d'exploitation) ; - Cahier d'ordonnancement ; - Cahier de supervision ; - Contrats d'interface, d'échange (CSE).Cahier de test valorisé ; - Composants applicatifs.

5.1.4.7.2. TIA/TAO - Evolution - Préparation et exécution - TES-TIA/TAO-EVO-P&E

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TIA/TAO, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test			
Tests d'intégration applicative (TIA) Tests d'Acceptation Opérationnel (TAO)			
Typologie de test			
Tests d'évolution (EVO)			
Activités de test			
Préparation et exécution des tests (P&E)			
Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TIA/TAO-EVO-P&E-TS	Préparation et exécution d'une campagne de test très simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-EVO-P&E-S	Préparation et exécution d'une campagne de test simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-EVO-P&E-M	Préparation et exécution d'une campagne de test moyenne	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-EVO-P&E-C	Préparation et exécution d'une campagne de test complexe	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-EVO-P&E-TC	Préparation et exécution d'une campagne de test très complexe	Oui	Unitaire
Délais d'exécution			
Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution	
TES-TIA/TAO-EVO-P&E-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-EVO-P&E-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-EVO-P&E-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-EVO-P&E-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-EVO-P&E-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
Informations complémentaires			
A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes : - Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes. - Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne. Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice. Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.			

5.1.4.7.3. TIA/TAO - Evolution - Exécution et mise à jour - TES-TIA/TAO-EVO-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TIA/TAO, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests d'intégration applicative (TIA) Tests d'Acceptation Opérationnel (TAO)
Typologie de test
Tests d'évolution (EVO)
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)
Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TIA/TAO-EVO-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-EVO-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-EVO-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-EVO-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-EVO-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TIA/TAO-EVO-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-EVO-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-EVO-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-EVO-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-EVO-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes.
- Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.7.4. TIA/TAO - Correctif - Exécution et mise à jour - TES-TIA/TAO-COR-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TIA/TAO, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests d'intégration applicative (TIA) Tests d'Acceptation Opérationnel (TAO)
Typologie de test
Tests de correction d'anomalie(s) (COR)
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)
Prérequis spécifiques
Liste des anomalies
Activités et livrables spécifiques

Tâches	Livrables
Créer les cas de test nécessaires à la validation de correction des anomalies s'ils n'existent pas dans le référentiel de test.	- Référentiel de test actualisé ; - Cahier de test actualisé ;

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TIA/TAO-COR-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-COR-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-COR-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-COR-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-COR-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TIA/TAO-COR-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-COR-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-COR-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-COR-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-COR-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes.
- Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier

sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.7.5. TIA/TAO – Non Régression - Exécution et mise à jour - TES-TIA/TAO-NR-E&M

Niveau de test			
Tests d'intégration applicative (TIA) Tests d'Acceptation Opérationnel (TAO)			
Typologie de test			
Tests de non régression (NR)			
Activités de test			
Exécution et mise à jour des tests (E&M)			
Prérequis spécifiques			
Cahier de test de non régression			
Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TIA/TAO-NR-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-NR-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-NR-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-NR-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-NR-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire
Délais d'exécution			
Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution	
TES-TIA/TAO-NR-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-NR-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-NR-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-NR-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-NR-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
Informations complémentaires			
A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes : - Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes. - Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne. Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice. Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.			

5.1.4.7.6. TIA/TAO - Accessibilité - Préparation et exécution - TES-TIA/TAO-ACC-P&E

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TIA/TAO, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests d'intégration applicative (TIA) Tests d'Acceptation Opérationnel (TAO)
Typologie de test
Tests d'accessibilité (ACC)
Activités de test
Préparation et exécution des tests (P&E)
Prérequis spécifiques
RGAA (V4.0, 4.1 puis versions ultérieures) (cf annexe)

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TIA/TAO-ACC-P&E-TS	Préparation et exécution d'une campagne de test très simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-ACC-P&E-S	Préparation et exécution d'une campagne de test simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-ACC-P&E-M	Préparation et exécution d'une campagne de test moyenne	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-ACC-P&E-C	Préparation et exécution d'une campagne de test complexe	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-ACC-P&E-TC	Préparation et exécution d'une campagne de test très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TIA/TAO-ACC-P&E-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-ACC-P&E-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-ACC-P&E-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-ACC-P&E-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TIA/TAO-ACC-P&E-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes.
- Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice. Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.7.7. TIA/TAO - Accessibilité - Exécution et mise à jour - TES-TIA/TAO-ACC-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TIA/TAO, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test			
Tests d'intégration applicative (TIA) Tests d'Acceptation Opérationnel (TAO)			
Typologie de test			
Tests d'accessibilité (ACC)			
Activités de test			
Exécution et mise à jour des tests (E&M)			
Prérequis spécifiques			
RGAA (V4.0, 4.1 puis versions ultérieures) (cf annexe)			
Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TIA/TAO-ACC-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-ACC-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-ACC-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-ACC-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TIA/TAO-ACC-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire
Délais d'exécution			
Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution	
TES-TIA/TAO-ACC-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-ACC-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-ACC-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-ACC-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TIA/TAO-ACC-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
Informations complémentaires			
A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes : - Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes. - Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne.			

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice. Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.8. Prestations de Recette Fonctionnelle Utilisateur (RFU)

5.1.4.8.1. Caractéristiques communes aux prestations - RFU

Les prérequis communs aux tests RFU(cf chapitre 7.1.1) pour **la préparation et l'exécution des tests (P&E)** sont les suivants :

Prérequis
Les entrants : - Dossier d'Architecture Fonctionnelle (DAF) (optionnel) ; - Dossier d'Architecture Technique (DAT) ; - Spécification Fonctionnelles Générales (SFG) ;(cycle en V) / objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) / l'existant à défaut de spécifications ; - Spécification Fonctionnelles Détaillées (SFD) (cycle en V) / objets agiles (Enablers, US, Enablers US, JS, etc…) / l'existant à défaut de spécifications : SFD (IHM, Batch) ; - Liste des risques produits ; - Processus métier (optionnel) ; - Contrats d'interface, d'échange (CSE) ; - Cadre de cohérence technique ; - Stratégie de test globale, d'incrément ou d'objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) ; - Jeu de données métier ; - Rapports de test des niveaux de test précédemment réalisés.

Les prérequis communs aux tests RFU pour l'**exécution et la mise à jour des tests (E&M)** sont les suivants :

Prérequis
Les entrants : - Dossier d'Architecture Fonctionnelle (DAF) (optionnel) ; - Dossier d'Architecture Technique (DAT) ; - Spécification Fonctionnelles Générales (SFG) (cycle en V) / objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) / l'existant à défaut de spécifications ; - Spécification Fonctionnelles Détaillées (SFD) (cycle en V) / objets agiles (Enablers, US, Enablers US, JS, etc…) / l'existant à défaut de spécifications : SFD (IHM, Batch) ; - Liste des risques produits ; - Processus métier (optionnel) ; - Contrats d'interface, d'échange (CSE) ; - Cadre de cohérence technique ; - Stratégie de test globale, d'incrément ou d'objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) ; - Jeu de données métier ; - Cahier de test valorisé ; - Composants applicatifs.

5.1.4.8.2. RFU - Evolution - Préparation et exécution - TES-RFU-EVO-P&E

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de RFU, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests de Recette Fonctionnelle Utilisateur (RFU)
Typologie de test
Tests d'évolution (EVO)
Activités de test
Préparation et exécution des tests (P&E)

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-RFU-EVO-P&E-TS	Préparation et exécution d'une campagne de test très simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-EVO-P&E-S	Préparation et exécution d'une campagne de test simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-EVO-P&E-M	Préparation et exécution d'une campagne de test moyenne	Oui	Unitaire
TES-RFU-EVO-P&E-C	Préparation et exécution d'une campagne de test complexe	Oui	Unitaire
TES-RFU-EVO-P&E-TC	Préparation et exécution d'une campagne de test très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-RFU-EVO-P&E-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-EVO-P&E-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-EVO-P&E-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-EVO-P&E-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-EVO-P&E-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes.
- Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.8.3. RFU - Evolution - Exécution et mise à jour - TES-RFU-EVO-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de RFU, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests de Recette Fonctionnelle Utilisateur (RFU)
Typologie de test
Tests d'évolution (EVO)
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-RFU-EVO-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-EVO-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-EVO-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-RFU-EVO-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-RFU-EVO-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-RFU-EVO-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-EVO-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-EVO-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-EVO-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-EVO-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes.
- Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.8.4. RFU - Correctif - Exécution et mise à jour - TES-RFU-COR-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de RFU, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests de Recette Fonctionnelle Utilisateur (RFU)
Typologie de test
Tests de correction d'anomalie(s) (COR)
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)
Prérequis spécifiques
Liste des anomalies
Activités et livrables spécifiques

Tâches	Livrables
Créer les cas de test nécessaires à la validation de correction des anomalies s'ils n'existent pas dans le référentiel de test.	- Référentiel de test actualisé ; - Cahier de test actualisé ;

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-RFU-COR-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-COR-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-COR-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-RFU-COR-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-RFU-COR-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-RFU-COR-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-COR-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-COR-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-COR-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-COR-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes.
- Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.8.5. RFU – Non Régression - Exécution et mise à jour - TES-RFU-NR-E&M

Niveau de test			
Tests de Recette Fonctionnelle Utilisateur (RFU)			
Typologie de test			
Tests de non régression (NR)			
Activités de test			
Exécution et mise à jour des tests (E&M)			
Prérequis spécifiques			
Cahier de test de non régression			
Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-RFU-NR-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-NR-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-NR-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-RFU-NR-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-RFU-NR-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire
Délais d'exécution			
Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution	
TES-RFU-NR-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-RFU-NR-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-RFU-NR-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-RFU-NR-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-RFU-NR-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
Informations complémentaires			

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes.
- Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.8.6. RFU - Accessibilité - Préparation et exécution - TES-RFU-ACC-P&E

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de RFU, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests de Recette Fonctionnelle Utilisateur (RFU)
Typologie de test
Tests d'accessibilité (ACC)
Activités de test
Préparation et exécution des tests (P&E)
Prérequis spécifiques
RGAA (V4.0, 4.1 puis versions ultérieures) (cf annexe)

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-RFU-ACC-P&E-TS	Préparation et exécution d'une campagne de test très simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-ACC-P&E-S	Préparation et exécution d'une campagne de test simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-ACC-P&E-M	Préparation et exécution d'une campagne de test moyenne	Oui	Unitaire
TES-RFU-ACC-P&E-C	Préparation et exécution d'une campagne de test complexe	Oui	Unitaire
TES-RFU-ACC-P&E-TC	Préparation et exécution d'une campagne de test très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-RFU-ACC-P&E-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-ACC-P&E-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-ACC-P&E-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-ACC-P&E-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-ACC-P&E-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes.
- Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.8.7. RFU - Accessibilité - Exécution et mise à jour - TES-RFU-ACC-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de RFU, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests de Recette Fonctionnelle Utilisateur (RFU)
Typologie de test
Tests d'accessibilité (ACC)
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)
Prérequis spécifiques
RGAA (V4.0, 4.1 puis versions ultérieures) (cf annexe)

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-RFU-ACC-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-ACC-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-RFU-ACC-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-RFU-ACC-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-RFU-ACC-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-RFU-ACC-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-ACC-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-ACC-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-ACC-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-RFU-ACC-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Si les campagnes sont réalisées après chaque sprint, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 3 à 4 campagnes.
- Si les campagnes sont réalisées lors de la phase d'intégration de l'incrément, les volumétries généralement observées à titre indicatif sont de 1 campagne.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.9. Prestations de test « mobilité » (TM)

5.1.4.9.1. Caractéristiques communes aux prestations - TM

Les prérequis communs aux TM (cf chapitre 7.1.1) pour **la préparation et l'exécution des tests (P&E)** sont les suivants :

Prérequis
Les entrants : - Dossier d'Architecture Fonctionnelle (DAF) (optionnel) ; - Dossier d'Architecture Technique (DAT) ; - Spécification Fonctionnelles Générales (SFG) (cycle en V) / objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) / l'existant à défaut de spécifications ; - Spécification Fonctionnelles Détaillées (SFD) (cycle en V) / objets agiles (Enablers, US, Enablers US, JS, etc…) / l'existant à défaut de spécifications : SFD (IHM, Batch) ; - Liste des risques produits ; - Processus métier (optionnel) ; - Contrats d'interface, d'échange (CSE) ; - Cadre de cohérence technique ; - Stratégie de test globale, d'incrément ou d'objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) ; - Jeu de données métier ; - Rapport des tests niveau TS et niveau TIA ; - Manuel utilisateur.

Les prérequis communs aux TM pour l'**exécution et la mise à jour des tests (E&M)** sont les suivants :

Prérequis
Les entrants : - Dossier d'Architecture Fonctionnelle (DAF) (optionnel) ; - Dossier d'Architecture Technique (DAT) ; - Spécification Fonctionnelles Générales (SFG) (cycle en V) / objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) / l'existant à défaut de spécifications ; - Spécification Fonctionnelles Détaillées (SFD) (cycle en V) / objets agiles (Enablers, US, Enablers US, JS, etc…) / l'existant à défaut de spécifications : SFD (IHM, Batch) ; - Liste des risques produits ; - Processus métier (optionnel) ; - Contrats d'interface, d'échange (CSE) ; - Cadre de cohérence technique ; - Stratégie de test globale, d'incrément ou d'objets agiles (EPIC, Epopée, Features, etc…) ; - Cahier de test valorisé ; - Outils spécifiques de test ; - Composants applicatifs.

5.1.4.9.2. TM - Evolution - Préparation et exécution - TES-TM-EVO-P&E

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TM, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests de mobilité (TM)
Typologie de test
Tests d'évolution (EVO)
Activités de test
Préparation et exécution des tests (P&E)
Prérequis spécifiques
Sans objet
Activités et livrables spécifiques

Tâches	Livrables
Analyse, conçoit et réalise les moyens et outils nécessaires pour ce type de test.	moyens et outils spécifiques mis en œuvre

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TM-EVO-P&E-TS	Préparation et exécution d'une campagne de test très simple	Oui	Unitaire
TES-TM-EVO-P&E-S	Préparation et exécution d'une campagne de test simple	Oui	Unitaire
TES-TM-EVO-P&E-M	Préparation et exécution d'une campagne de test moyenne	Oui	Unitaire
TES-TM-EVO-P&E-C	Préparation et exécution d'une campagne de test complexe	Oui	Unitaire
TES-TM-EVO-P&E-TC	Préparation et exécution d'une campagne de test très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TM-EVO-P&E-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-EVO-P&E-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-EVO-P&E-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-EVO-P&E-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-EVO-P&E-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont d'une à deux campagnes par an.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.9.3. TM - Evolution - Exécution et mise à jour - TES-TM-EVO-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TM, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test			
Tests de mobilité (TM)			
Typologie de test			
Tests d'évolution (EVO)			
Activités de test			
Exécution et mise à jour des tests (E&M)			
Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TM-EVO-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TM-EVO-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TM-EVO-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TM-EVO-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TM-EVO-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire
Délais d'exécution			
Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution	
TES-TM-EVO-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TM-EVO-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TM-EVO-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TM-EVO-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
TES-TM-EVO-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.	
Informations complémentaires			
A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont d'une à deux campagnes par an. Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice. Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.			

5.1.4.9.4. TM - Correctif - Exécution et mise à jour - TES-TM-COR-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TM, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests de mobilité (TM)
Typologie de test
Tests de correction d'anomalie(s) (COR)
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)
Prérequis spécifiques
Liste des anomalies
Activités et livrables spécifiques

Tâches	Livrables
Créer les cas de test nécessaires à la validation de correction des anomalies s'ils n'existent pas dans le référentiel de test.	- Référentiel de test actualisé ; - Cahier de test actualisé ;

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TM-COR-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TM-COR-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TM-COR-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TM-COR-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TM-COR-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TM-COR-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-COR-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-COR-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-COR-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-COR-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont d'une à deux campagnes par an.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

5.1.4.9.5. TM – Non Régression - Exécution et mise à jour - TES-TM-NR-E&M

Niveau de test
Tests de mobilité (TM)
Typologie de test
Tests de non régression (NR)
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)
Prérequis spécifiques
Cahier de test de non régression
Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TM-NR-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TM-NR-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TM-NR-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TM-NR-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TM-NR-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TM-NR-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-NR-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-NR-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-NR-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-NR-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont d'une à deux campagnes par an.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.9.6. TM - Accessibilité - Préparation et exécution - TES-TM-ACC-P&E

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TM, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests de mobilité (TM)
Typologie de test
Tests d'accessibilité (ACC)
Activités de test
Préparation et exécution des tests (P&E)
Prérequis spécifiques
RGAA (V4.0, 4.1 puis versions ultérieures) (cf annexe)
Activités et livrables spécifiques

Tâches	Livrables
Analyse, conçoit, et réalise les moyens et outils nécessaires pour ce type de test.	moyens et outils spécifiques mis en œuvre

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TM-ACC-P&E-TS	Préparation et exécution d'une campagne de test très simple	Oui	Unitaire
TES-TM-ACC-P&E-S	Préparation et exécution d'une campagne de test simple	Oui	Unitaire
TES-TM-ACC-P&E-M	Préparation et exécution d'une campagne de test moyenne	Oui	Unitaire
TES-TM-ACC-P&E-C	Préparation et exécution d'une campagne de test complexe	Oui	Unitaire
TES-TM-ACC-P&E-TC	Préparation et exécution d'une campagne de test très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TM-ACC-P&E-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-ACC-P&E-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-ACC-P&E-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-ACC-P&E-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-ACC-P&E-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont d'une à deux campagnes par an.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.4.9.7. TM - Accessibilité - Exécution et mise à jour - TES-TM-ACC-E&M

Au-delà des caractéristiques communes aux campagnes de TM, les caractéristiques spécifiques à cette prestation sont les suivantes :

Niveau de test
Tests de mobilité (TM)
Typologie de test
Tests d'accessibilité (ACC)
Activités de test
Exécution et mise à jour des tests (E&M)
Prérequis spécifiques
RGAA (V4.0, 4.1 puis versions ultérieures) (cf annexe)

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TM-ACC-E&M-TS	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très simple	Oui	Unitaire
TES-TM-ACC-E&M-S	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - simple	Oui	Unitaire
TES-TM-ACC-E&M-M	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - moyenne	Oui	Unitaire
TES-TM-ACC-E&M-C	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - complexe	Oui	Unitaire
TES-TM-ACC-E&M-TC	Exécution et mise à jour des tests d'une campagne - très complexe	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Début de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-TM-ACC-E&M-TS	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-ACC-E&M-S	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-ACC-E&M-M	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-ACC-E&M-C	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.
TES-TM-ACC-E&M-TC	Date de notification du bon de commande	Défini dans le bon de commande.

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont d'une à deux campagnes par an.

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

Les délais d'exécution sont liés aux échéances du projet ; les délais généralement observés sont, à titre indicatif, de 3 à 4 semaines après chaque livraison de sprint et de 6 à 8 semaines à partir de la livraison du sprint 4 – dernier sprint de l'incrément (Jalon MOM : mise en ordre de marche). S'agissant des patchs, les délais de réalisation peuvent varier de 2 jours à 3 semaines.

5.1.5. Formation

5.1.5.1. Conception de formation

Définition globale de l'activité

Il s'agit d'élaborer un parcours de formation cohérent avec les objectifs définis dans le plan de formation (chapitre « Création de plan de formation» de ce lot).
Prérequis du Ministère de la Justice
Le Ministère de la Justice fournit le plan de formation ou les objectifs de formation.
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Concevoir une formation - Rappeler les objectifs de formation ; - Décrire les objectifs pédagogiques ; - Définir la progression pédagogique (enchaînement des modules de formation pour l'atteinte des objectifs) ; - Définir la progression des contenus (enchaînement de contenu organisés suivant la progression) ; - Créer la fiche pédagogique de chaque séquence ; - Définir les moyens d'évaluation : modalité, support, indicateurs des évaluations formatives (en cours de déroulement de l'action) et sommative (évaluation finales) ; - Créer la documentation pédagogique : documents à l'usage des formateurs et des formés avec spécification des moments et modalités d'utilisation.	- Documentation pédagogique ; - support de cours - exercices : énoncés, données, corrigés ; - quizz d'évaluation et son corrigé ; - fiche pédagogique.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».
Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-FORM-1-F	Effort d'une ½ journée de conception de formation fonctionnelle	Oui	Unitaire
TES-FORM-1-T	Effort d'une ½ journée de conception de formation technique	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-FORM-1-F	Date de notification du bon de commande	Défini sur le bon de commande.
TES-FORM-1-T	Date de notification du bon de commande	Défini sur le bon de commande.

Informations complémentaires
-

5.1.5.2. Animation de formation

Définition globale de l'activité
Cette activité peut être utilisée pour :

- L'animation de formation commandée ou réalisé par le Ministère de la Justice (cf. chapitre « Conception de formation » de ce lot) ;
- L'animation de formation existante (sur étagère).

La convocation des stagiaires est à la charge du Ministère de la Justice.

Prérequis du Ministère de la Justice

Le Ministère de la Justice :

- fournit la dernière version du support de formation et la planification des cessions ;
- a envoyé les convocations aux participants.

Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Préparer l'animation - Préparer les supports (reprographie) et outils pédagogiques ; - Si nécessaire reconnaître les lieux ; - Eventuellement prendre contact avec des intervenants ; - Vérifier le matériel.	- Support de formation
2	Animer la formation - Accueil et démarrage de la formation ; - Phase d'apprentissage et d'explication ; - Mise en situation des participants (cas pratiques) - Conclusions et synthèses.	
3	Faire signer la feuille de présence - Pour chaque ½ journée	- Feuille de présence
4	Evaluer la formation - Evaluations à chaud (en fin de formation) ; - Evaluations à froid (quelques jours ou semaines après la formation).	- Synthèse des évaluations - Fiches de présence - Propositions d'amélioration sur la dispense de la formation en fonction des retours des participants

Engagements de niveau de service

Respect des délais d'exécution

Vérifications

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-FORM-2-F	Effort d'une ½ journée d'animation de formation fonctionnelle	Oui	Unitaire
TES-FORM-2-T	Effort d'une ½ journée d'animation de formation technique	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
TES-FORM-2-F	Date de notification du bon de commande	Défini sur le bon de commande.

TES-FORM-2-T	Date de notification du bon de commande	Défini sur le bon de commande.
Informations complémentaires		
-		

5.1.6. Transférabilité / Réversibilité du lot

Définition globale de l'activité
La Transférabilité / Réversibilité consiste à transférer au repreneur notamment : - les connaissances concernant le cadre de mise en œuvre des prestations (les volets organisation, gouvernance, modalités d'échanges, exigences qualité sont abordés) ; - les outils de pilotage et de suivi et la documentation en vigueur à la date du lancement de la réversibilité ; - le contexte d'intervention du Ministère de la Justice et des connaissances applicatives ; - les modes opératoires permettant de réaliser les tests qui ne seraient pas décrits dans les cas de tests ; - les retours d'expériences et recommandations sur les axes de progrès susceptibles de faire l'objet de travaux durant l'exécution du futur accord-cadre.
Prérequis du Ministère de la Justice
Le Ministère de la Justice fournit : - La date de déclenchement de la phase de réversibilité et le déclenchement de la prestation correspondante ; - La désignation du Chef de Projet en charge pour le Ministère de la Justice du bon déroulement et du suivi de la réversibilité, étant l'interlocuteur privilégié pour l'exécution de cette prestation ; - La composition de l'équipe du nouvel entrant, et la désignation de son responsable.

Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Initialisation Le titulaire : - Etablit le plan de réversibilité / transférabilité (méthodologie, organisation, plan d'actions détaillée, etc.) ; - Fixe le planning détaillé avec l'accord du Ministère de la Justice.	- Planning ; - Plan de réversibilité globale.
2	Transfert de connaissance Le titulaire : - Met à disposition du repreneur, l'ensemble : o de la documentation issue de l'exécution du marché ; o du référentiel de test. - Transfère la compétence vers le repreneur en présence de l'équipe du titulaire : o anime des séances de formation sur le plan fonctionnel et technique ; ▪ présente de manière détaillée toute la documentation maintenue, ▪ présente l'état des lieux des difficultés particulières et des dossiers en cours. o présente le descriptif des méthodes relatives au présent marché et utilisées par le titulaire ; o évalue les connaissances du repreneur. - Affine le plan de réversibilité si nécessaire.	- Base documentaire de l'activité ; - Les données de l'ensemble des tests réalisés dans un format standard ; - Evaluations du niveau de connaissances théorique et pratique du repreneur ; - Plan de réversibilité affiné.

3	Transfert de connaissance et des outils de suivi de l'accord cadre en place Le titulaire : - Réalise des ateliers avec le Ministère de la Justice et/ou le repreneur afin de présenter les méthodes de travail et d'organisation du Ministère de la Justice ; - Transmet tous documents utiles au Ministère de la Justice et/ou au futur titulaire au transfert de connaissance ; - Présente les outils du Ministère de la Justice ; - Répond aux questions permettant une meilleure compréhension.	- Supports de présentation ; - Modèle de tableau de bord et indicateurs de services ; - Procès-verbal de fin de prestation.
4	Activité monitorée Le titulaire : - assure une recette monitorée auprès du repreneur, tout en gardant la responsabilité des livrables. La recette par le repreneur est progressive en termes de couverture technique et fonctionnelle, de criticité, de volume et de difficulté ; - évalue les connaissances du repreneur.	-

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances de projet

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
TES-TRANS-REV	Mise en œuvre de la transférabilité / réversibilité du lot.	Non	Forfaitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation
TES-TRANS-REV	Date de notification du bon de commande

N° Phase	Activité	Délais maximum	
		Titulaire	Ministère de la Justice
0	Date de notification du bon de commande (T_0)		T_0
	Début des prestations	$T_1 = T_0$ + 8 jours ouvrés	
3	Activités monitorées	$T_2 = T_0$ + 1 mois	
4	Transfert de responsabilité et bilan	$T_2 = T_0$ + 2 mois	
Délais de vérifications			T_2 + 21 jours ouvrés

5.2. Lot 2 – Test de performance

5.2.1. Périmètre du lot

Le lot « Test de performance » décrit les prestations relatives aux activités de test de performance du présent marché.

L'activité s'appuie sur les solutions logicielles et plug-ins associés actuellement mis en œuvre :

- JMeter;
- Elastic Search.

Le lot s'applique tant au périmètre actuel de l'outillage que sur les évolutions connues ou non à date de l'écriture du présent marché.

Le détail de la chaine d'outillage est décrit de manière détaillée dans le chapitre 7.6.

L'administration met à disposition des intervenants devant accéder aux outils du Ministère, des postes de travail du Ministère.

5.2.2. Initialisation du lot

<table>
<tr><th colspan="3">Définition globale de l'activité</th></tr>
<tr><td colspan="3">La prestation d'Initialisation du lot permet au titulaire :
- de s'approprier l'ensemble des prestations du lot ;
- de mettre en place le cadre méthodologique et les outils du Ministère de la Justice ;
- d'initialiser ses outils de pilotage et de suivi ;
- pour cela, le titulaire élabore :
o le Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ) (cf. chapitre 7.5.1) ;
o la mise en place de l'équipe du titulaire ;
o la mise en œuvre de la comitologie ;
o la mise en œuvre des tableaux de bord.</td></tr>
<tr><th colspan="3">Prérequis</th></tr>
<tr><td colspan="3">Le Ministère de la Justice :
- participe jusqu'à quatre réunions de présentation du cadre méthodologique et d'utilisation de ses outils. Ces ateliers sont nécessaires à la compréhension et aux enjeux du Ministère de la Justice, chacune ne pouvant dépasser 3 heures ;
- met à disposition les procédures et le cadre méthodologique en vigueur.</td></tr>
<tr><th colspan="3">Description générale de l'activité</th></tr>
<tr><th>Phases</th><th>Tâches</th><th>Livrables</th></tr>
<tr><td rowspan="2">1</td><td>Mise en place de l'équipe</td><td rowspan="2">- Plan d'actions ;
- Planning ;
- CV des équipes ;
- Compte rendu des réunions.</td></tr>
<tr><td>- Organiser la réunion de lancement ;
- Définir le plan d'action précis de cette prestation d'initialisation (étapes, tâches, méthodologie, livrables, intervenants du titulaire, planning d'initialisation) ;
- Conduire les réunions de suivi d'initialisation ;
- Transmission des CV de chaque membre de l'équipe du titulaire pour réaliser les prestations.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">2</td><td>Prise de connaissance du contexte du Ministère de la Justice</td><td rowspan="2">- Compte rendu d'intervention du travail effectué ;
- Matrice des connaissances initialisée.</td></tr>
<tr><td>- Prise de connaissance par l'équipe du titulaire du contexte du Ministère de la Justice ;
- Lecture commune du présent CCTP ;
- Lecture par le titulaire du contexte méthodologique ;
- Prise de connaissances de la chaine d'outillage tests du ministère.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">3</td><td>Rédiger les documents relatifs à l'Initialisation du lot</td><td rowspan="2">- Compte rendu des réunions ;
- PACQ ;
- Modèle de tableau de bord et indicateurs de services.</td></tr>
<tr><td>- Élaborer le Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ) ;
- Définir les modalités de pilotage et de suivi ;</td></tr>
</table>

	- Proposer le modèle de tableau de bord de suivi des prestations et en accord avec des indicateurs de services définis.	
4	S'approprier La chaîne d'outillage du Ministère de la Justice Prendre en mains tant les outils de performance que ceux listés au chapitre 7.6 « La chaîne d'outillage du Ministère de la Justice » Mettre en œuvre les moyens techniques de communication avec le ministère (accès VPN).	- Accès VPN opérant. - PV de prise en main ;
5	Finaliser l'initialisation de l'accord-cadre. Produire le plan de réversibilité du marché. Réaliser le bilan de l'initialisation et le plan d'actions éventuel associé.	- Plan de réversibilité du périmètre initial de l'accord cadre ; - Bilan des activités ; - Plan d'actions.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ». Les délais de vérifications du Ministère de la Justice, mentionnés au chapitre 6.3.6.2 « Délais de vérification des livrables documentaires », courent à compter de T2.

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-INIT	Mise en œuvre de l'initialisation du marché.	Non	Forfaitaire

Délais d'exécution

N°	Etapes	Délais maximum
0	Date de notification du bon de commande (T_0)	
	Début des prestations	T_1= T_0 + 8 jours ouvrés
1	Réunion de lancement	T_1 + 8 jours ouvrés
	Plan d'action	
2 à 3	Rédiger les documents relatifs à l'Initialisation du lot	T_2 = T_0 + 2 semaines
	Prise de connaissance du contexte du Ministère de la Justice	
4	Constitution de l'équipe complète	T_3 = T_0 + 1 mois
5	Finaliser l'initialisation du marché	

5.2.3. Réalisation

5.2.3.1. Test de performance ou Test de Montée En Charge (TMEC)

5.2.3.1.1. Préparation et exécution de test de type Flash – Monitoring

Définition globale de l'activité
Cette prestation est destinée à : - Tester les performances d'une application au préalable du démarrage de TMEC ; - Tester la non régression des performances d'une application au préalable des mises en production de nouvelles versions (extension du périmètre fonctionnel ou correction de bug fonctionnel). Les objectifs recherchés au travers de cette prestation sont pour l'administration :

- De vérifier et valider les entrants liés aux tirs de performance du titulaire de marché de développement ;
- De valider les performances de l'application, sur les environnements du Ministère de la Justice, conformément aux objectifs définis par le Ministère de la Justice, dans le cahier des charges de performance (types de test, scénarios fonctionnels, plan de charge et exigences) ;
- A défaut de cahier des charges de performance, de vérifier que les exigences de temps de réponses inscrites au DAT sont bien toujours respectées ;
- De s'assurer de l'absence de régression sur le périmètre des tests de performance décrit dans le cahier des charges de performance ;
- Détecter les fuites mémoire ;
- Détecter les temps de réponses qui dépassent en charge faible les SLAs ;
- Détecter les erreurs bloquantes ;
- Confirmer ou infirmer les corrections apportées à l'application par le projet ;
- Valider les préconisations qui auront été faites en amont.

Prérequis

Le Ministère de la Justice fournit :
- Le dossier d'architecture technique;
- Les documents types, supports de la campagne de test de performance ;
- Le guide d'intégration ;
- L'environnement de performance ;
- Le planning du projet.

Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Préparation : Cadrage La prestation débute par une réunion de cadrage : - Détail du processus de la campagne de test et le rôle des parties prenantes ; - Descriptions des outils utilisés au Ministère de la Justice pour le monitoring ou les injections (JMeter et stack ELK) ; - Les habilitations et autorisations d'accès aux environnements de test ; - La confirmation de la date de mise à disposition de l'environnement cible, application installée et fonctionnelle ; - La date de réalisation souhaitée. A l'issue : - Les livrables types et documents en vigueur sont transmis au titulaire en charge de l'exécution de la surveillance - La confirmation de la date du test flash - La confirmation de la date attendue des résultats, notamment si une réunion de GO/NOGO est déjà planifiée par le Ministère de la Justice.	- Support et Compte rendu réunion de cadrage ; - Planning contractuel pour l'exécution des tests ; - Planning contractuel pour la production des résultats de la campagne.
2	Exécution : Planification et préparation des tirs de performance La planification des tirs de performance est programmée conjointement par le projet et l'équipe test de performance du Ministère de la Justice lors de la réunion de cadrage. Et selon les disponibilités - des infrastructures du ministère ; - des ouvertures des flux ; - de la disponibilité de la MOA , ou des testeurs le cas échéant, pour la réalisation des tests manuels dans le cas d'une surveillance.	- Déploiements des agents de collecte - Configuration des outils d'analyse et de traitement des informations.

3	- Exécution : Les tirs de performance Le titulaire doit : - S'assurer que la surveillance est effective au moment du déroulement des tests manuels. - Produire le rapport de test lequel constituera un des éléments d'aide à la décision de l'administration. Rapport mentionnant notamment les résultats des tests, les préconisations validées, les éléments de non régression (comparativement à une précédente campagne, le cas échéant les SLAs présents dans le DAT). Ainsi qu'un GO pour démarrage des TMEC si c'est l'objet de la campagne.	- Suivi des campagnes dans l'outil référencé par le Ministère de la Justice ; - Rapport agrégé des tests de performance ; - Production de Dashboard.
4	- Suivi de la prestation Après accord définitif du contenu du rapport, l'ensemble des acteurs de la campagne de test participe à une réunion ayant pour objectif de définir un plan d'action relativement aux résultats des tests de performance.	- Support de restitution et proposition du plan d'action associé validés.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances de projet

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-REA-1	Exécution d'une campagne de test de performance - Monitoring.	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-REA-1	Date de notification de disponibilité de l'environnement et des intervenants projet pour la réalisation des tests.	5 jours ouvrés

Informations complémentaires
A titre informatif, la charge observée par le Ministère de la Justice pour cette prestation est en moyenne de 3 jours homme.

5.2.3.1.2. Préparation et exécution de test de type Flash – Rejeu

Définition globale de l'activité
Cette prestation est destinée à : - Tester la non régression des performances d'une application au préalable des mises en production de nouvelles versions (extension du périmètre fonctionnel ou correction de bug fonctionnel). - Tester l'amélioration des performances suite à la mise en place de corrections ou préconisations faites après des TMEC. Les objectifs recherchés au travers de cette prestation sont pour l'administration : - De valider les performances de l'application, sur les environnements du Ministère de la Justice, conformément aux objectifs définis par le Ministère de la Justice, dans le cahier des charges de performance (types de test, scénarios fonctionnels, plan de charge et exigences) ;

- A défaut de cahier des charges de performance, de vérifier que les exigences de temps de réponses inscrites au DAT sont bien toujours respectées ;
- De s'assurer de l'absence de régression sur le périmètre des tests de performance décrit dans le cahier des charges de performance ;
- Détecter les fuites mémoire ;
- Détecter les temps de réponses qui dépassent en charge faible les SLAs ;
- Détecter les erreurs bloquantes ;
- Confirmer ou infirmer les corrections apportées à l'application par le projet ;
- Valider les préconisations qui seront faites en amont.

Prérequis

Le Ministère de la Justice fournit :

- Le dossier d'architecture technique;
- Les documents types, supports de la campagne de test de performance ;
- Le guide d'intégration ;
- L'environnement de performance ;
- Les scripts de la campagne précédente ;
- Le planning du projet.

Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Préparation : Cadrage La prestation débute par une réunion de cadrage : - Détail du processus de la campagne de test et le rôle des parties prenantes ; - Descriptions des outils utilisés au Ministère de la Justice pour le monitoring ou les injections (ex : JMeter et stack ELK) ; - Les habilitations et autorisations d'accès aux environnements de test ; - La confirmation de la date de mise à disposition de l'environnement cible, application installée et fonctionnelle ; - Les modifications apportées à l'environnement ou au code applicatif du projet ; - La date de réalisation souhaitée. A l'issue : - Les livrables types et documents en vigueur sont transmis au titulaire en charge de l'exécution de la surveillance ou de la réinjection. - La confirmation de la date des tirs. - La confirmation de la date attendue des résultats, notamment si une réunion de GO/NOGO est déjà planifiée par le Ministère de la Justice.	- Support et Compte rendu réunion de cadrage ; - Planning contractuel pour l'exécution des tirs ; - Planning contractuel pour la production des résultats de la campagne.
2	Exécution : Planification et préparation des tirs de performance La planification des tirs de performance est programmée conjointement par le projet et l'équipe test de performance du Ministère de la Justice lors de la réunion de cadrage. Et selon les disponibilités - des infrastructures du ministère ; - des ouvertures des flux. Le titulaire ajuste les scripts à la marge si nécessaire.	- Déploiements des agents de collecte. - Configuration des outils d'analyse et de traitement des informations.
3	- Exécution : Les tirs de performance	

	Le titulaire doit : - Exécuter et injecter les tirs de performance sur la plateforme dédiée de l'administration selon les conditions exprimées lors de la réunion de cadrage ; - Produire le rapport de test lequel constituera un des éléments d'aide à la décision de l'administration. Rapport mentionnant notamment les résultats des tests, les préconisations validées, les éléments de non régression (comparativement à une précédente campagne, le cas échéant les SLAs présents dans le DAT). Ainsi qu'un GO pour démarrage des TMEC si c'est l'objet de la campagne.	- Suivi des campagnes dans l'outil référencé par le Ministère de la Justice ; - Suivi de chacun des tirs (préconisations à destination du projet entre chaque tir) dans l'outil JIRA ; - Rapport agrégé des tests de performance ; - Production de Dashboard.
4	- Suivi de la prestation Après accord définitif du contenu du rapport, l'ensemble des acteurs de la campagne de test participera à une réunion ayant pour objectif de définir un plan d'action relativement aux résultats des tests de performance.	- Support de restitution et proposition du plan d'action associé validés.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances de projet

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-REA-2	Exécution d'une campagne de test de performance - Rejeu.	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-REA-2	Date de notification de disponibilité de l'environnement et des intervenants projet pour la réalisation des tests.	7 jours ouvrés

Informations complémentaires
A titre informatif, la charge observée par le ministère pour cette prestation est en moyenne de 5 jours homme.

5.2.3.2. Préparation et exécution des TMEC

Définition globale de l'activité
Cette prestation est destinée à tester les performances d'une application au préalable des mises en production de nouvelles versions (extension du périmètre fonctionnel) ou de vagues de déploiement (augmentation du nombre d'utilisateurs). Les objectifs recherchés au travers de cette prestation sont pour l'administration : - De vérifier et valider les entrants liés aux tirs de performance du titulaire de marché de développement. - De valider les performances de l'application, sur les environnements du Ministère de la Justice, conformément aux objectifs définis par le Ministère de la Justice, dans le cahier des charges de performance (types de test, scénarios fonctionnels, plan de charge et exigences). - A défaut de cahier des charges de performance, de vérifier que les exigences de temps de réponses inscrites au DAT sont bien toujours respectées ; - De s'assurer de l'absence de régression sur le périmètre des tests de performance décrit dans le cahier des charges de performance.

Prérequis		
Le Ministère de la Justice fournit : - Le dossier d'architecture technique ; - Les documents types, supports de la campagne de test de performance ; - Le guide d'intégration ; - L'environnement de performance ; - Le planning du projet.		
Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Préparation : Cadrage et développements La prestation débute par une réunion de cadrage : - Détail du processus de la campagne de test et le rôle des parties prenantes. - Descriptions des outils utilisés au Ministère de la Justice pour les TMEC (ex : JMeter et stack ELK). A l'issue, les livrables types et documents en vigueur sont transmis au titulaire en charge des développements. Un test de type Flash Monitoring est à planifier et à réaliser (description cf chapitre 5.2.3.1.1) Un atelier CDC (Cahier Des Charges) est à planifier avec tous les acteurs de la campagne de test.	- Support et Compte rendu réunion de cadrage.
2	Préparation : Atelier Cahier Des Charges Sont attendus pour cet atelier : - Le GO issu du test de type Flash (voir chapitre 5.2.3.1.1) - Les scénarios (issus ou non d'une analyse de logs de prod) - Les habilitations et autorisations d'accès aux environnements de test - La confirmation de la date de mise à disposition de l'environnement cible, application installée et fonctionnelle. Font l'objet de cet atelier : - L'initialisation du document ; - La validation des éléments constitutifs (scénarios, modèles de charges, exigences) ; - La fourniture des entrants suivants avec identification du fournisseur : o Le jeu de donnée statique (dump de perf), o Le jeu de données dynamique, o Le script de peuplement du dump métier (jeu de données statique), o Le script d'extraction (jeu de données JMeter dynamiques), o Les modes opératoires (y compris retour arrière entre deux tirs), o Les bouchons, o Une requête de comptage si insertion en base prévues par les scénarios. - La confirmation des dates de développement des scripts ; - La confirmation de la date des tests ;	- Responsable technique de l'application (interne projet, TMA…) doit avoir compris les attentes du ministère concernant le cahier des charges, incluant les scénarios, les modèles de charges et fournitures des entrants à sa charge - Planning contractuel de la phase 3 (Développement des scripts) sur l'environnement de performance (à défaut sur un autre environnement du ministère) - Planning contractuel pour l'exécution des tirs. - Planning contractuel pour la production des résultats de la campagne - .

	- La confirmation de la date attendue des résultats, notamment si une réunion de GO/NOGO est déjà planifiée par le Ministère de la Justice ; - Tout autre information/entrant nécessaire au déroulement de la campagne	
3	Préparation : Planification et préparation des tirs de performance La planification des tests de performance est programmée conjointement par le projet et l'équipe test de performance du Ministère de la Justice lors de l'atelier CDC. Et selon les disponibilités : - Des infrastructures (injecteurs) du ministère - Des ouvertures des flux - Du Ministère de la Justice, pour la préparation et le chargement des jeux de données sur l'environnement de performance du Ministère de la Justice.	- Déploiements des agents de collecte - Configuration des outils d'analyse et de traitement des informations - Application testée en réponse aux cas de test décrit dans le CDC.
4	Exécution : Développement des scripts et livrables techniques associés (modes opératoires inclus) : Le cahier des charges de performance aura été validé préalablement par le Ministère de la Justice, dans sa version définitive. L'objectif : - développer les scripts correspondants aux scenarii validés dans le cahier des charges en vue du lancement des tirs de performance. - Vérifier le tir de qualification (aussi appelé rodage) « à charge réduite » sur l'environnement de performance du ministère pour valider le fonctionnement des livrables nécessaires à l'exécution des tirs (scripts, jeux de données, scripts de peuplements et d'extraction des jeux de données statiques et dynamiques, modes opératoires). - Réceptionner les résultats des tirs de rodage : o Les conditions de ce tir de qualification o Les temps unitaires à faire valider par le ministère o Le cas échéant les erreurs fonctionnelles relatives à l'exécution du tir dont le contexte applicatif serait différent de celui de la Production (exemple : erreurs issues de l'utilisation de bouchons applicatifs, etc. …)	- Résultats des tests de rodage.
5	Exécution : Les tirs de performance Le titulaire : - Exécute les tirs de performance sur la plateforme dédiée de l'administration selon les conditions exprimées dans le CDC de performance. - Produit, pour chacun des tirs effectués et résultats associés, des comptes-rendus incluant les préconisations permettant d'améliorer la performance entre deux tirs et de valider le changement en vue d'un tir de référence. - Produit le rapport de test constituant un support d'aide à la décision de l'administration. Le rapport mentionne notamment les résultats des tests, les préconisations validées ou en attente de validation définitive (par un tir de confirmation), les éléments de non régression	- - Suivi des campagnes dans l'outil référencé par le Ministère de la Justice ; - Suivi de chacun des tirs (préconisations à destination du projet entre chaque tir) dans l'outil de gestion de projet (ex : JIRA). - Rapport agrégé des tests de performance. - Production de Dashboard.

	(comparativement à une précédente campagne) si c'est l'objet de la campagne.	
6	Suivi de la prestation	- Support de restitution et proposition du plan d'action associé validés.
	Après accord définitif du contenu du rapport, l'ensemble des acteurs de la campagne de test participera à une réunion ayant pour objectif de définir un plan d'action relativement aux résultats des tests de performance.	
Dimensionnement des Unités d'Œuvre		

La **complexité de l'Unité d'Oeuvre** simple, moyenne ou complexe est fonction de la **complexité de la campagne de test** de performance.

Le périmètre de la campagne de test est défini par la combinaison de scénarios de test à réaliser.

La **complexité de la campagne de test** est fonction de la combinaison du **nombre et de la complexité des scénarios de test** (appelé également cas de test) simples, moyens ou complexes prévus dans la campagne et de **l'existance de scripts de test de performance**.

Tableau de définition de l'UO pour une campagne de test **disposant d'un socle de scripts de test de performance déjà existants - Récurrente :**

Campagne de tests	Scenario de tests simple (1)	Scenario de tests moyen (1)	Scenario de tests complexe (1)	Complexité de la campagne de tests	UO	Charge observée en jh à titre d'information
Combinason 1	5	0	0	Simple	PERF-REA-3R-S	17
Combinason 2	3	1	0			
Combinason 3	1	2	0			
Combinason 4	1	0	1			
Combinason 5	10	0	0	Moyenne	PERF-REA-3R-M	27
Combinason 6	0	5	0			
Combinason 7	0	3	1			
Combinason 8	2	2	1			
Combinason 9	4	1	1			
Combinason 10	0	1	2			
Combinason 11	2	0	2			
Combinason 12	20	0	0	Complexe	PERF-REA-3R-C	37
Combinason 13	18	1	0			
Combinason 14	16	2	0			
Combinason 15	14	3	0			
Combinason 16	12	4	0			
Combinason 17	10	5	0			
Combinason 18	8	6	0			
Combinason 19	6	7	0			
Combinason 20	4	8	0			
Combinason 21	2	9	0			
Combinason 22	0	10	0			
Combinason 23	0	8	1			
Combinason 24	2	7	1			
Combinason 25	4	6	1			
Combinason 26	6	5	1			
Combinason 27	8	4	1			
Combinason 28	10	3	1			
Combinason 29	12	2	1			
Combinason 30	14	1	1			
Combinason 31	16	0	1			
Combinason 32	0	6	2			
Combinason 33	2	5	2			
Combinason 34	4	4	2			
Combinason 35	6	3	2			
Combinason 36	8	2	2			
Combinason 37	10	1	2			
Combinason 38	12	0	2			
Combinason 39	0	4	3			
Combinason 40	2	3	3			
Combinason 41	4	2	3			
Combinason 42	6	1	3			
Combinason 43	8	0	3			
Combinason 44	0	2	4			
Combinason 45	2	1	4			
Combinason 46	4	0	4			
Combinason 47	0	0	5			

Tableau de définiton de l'UO pour une campagne de test **ne disposant pas de script de test de performance Initiale :**

Campagne de tests	Scenario de tests simple (1)	Scenario de tests moyen (1)	Scenario de tests complexe (1)	Complexité de la campagne de tests	UO	Charge observée en jh à titre d'information
Combinason 1	5	0	0	Simple	PERF-REA-3I-S	21
Combinason 2	3	1	0			
Combinason 3	1	2	0			
Combinason 4	1	0	1			
Combinason 5	10	0	0	Moyenne	PERF-REA-3I-M	34
Combinason 6	0	5	0			
Combinason 7	0	3	1			
Combinason 8	2	2	1			
Combinason 9	4	1	1			
Combinason 10	0	1	2			
Combinason 11	2	0	2			
Combinason 12	20	0	0	Complexe	PERF-REA-3I-C	46
Combinason 13	18	1	0			
Combinason 14	16	2	0			
Combinason 15	14	3	0			
Combinason 16	12	4	0			
Combinason 17	10	5	0			
Combinason 18	8	6	0			
Combinason 19	6	7	0			
Combinason 20	4	8	0			
Combinason 21	2	9	0			
Combinason 22	0	10	0			
Combinason 23	0	8	1			
Combinason 24	2	7	1			
Combinason 25	4	6	1			
Combinason 26	6	5	1			
Combinason 27	8	4	1			
Combinason 28	10	3	1			
Combinason 29	12	2	1			
Combinason 30	14	1	1			
Combinason 31	16	0	1			
Combinason 32	0	6	2			
Combinason 33	2	5	2			
Combinason 34	4	4	2			
Combinason 35	6	3	2			
Combinason 36	8	2	2			
Combinason 37	10	1	2			
Combinason 38	12	0	2			
Combinason 39	0	4	3			
Combinason 40	2	3	3			
Combinason 41	4	2	3			
Combinason 42	6	1	3			
Combinason 43	8	0	3			
Combinason 44	0	2	4			
Combinason 45	2	1	4			
Combinason 46	4	0	4			
Combinason 47	0	0	5			

(1) Tableau de définition de la complexité du scénario de test

Nombre d'Actions Utilisateur (NAU)	Niveau de Complexité Basique d'Action (NCBA)	Type de scenario	Niveau de Complexité de Scénario (NCS)	Indice de Complexité du Scénario (ICS)	Complexité du scénario
NAU ≤ 5	0,25	Consultation/Recherche simple sans filtre	1,5	**0,38**	**Simple**
NAU ≤ 5	0,25	Consultation/Recherche complexe avec filtre	2	**0,50**	**Simple**
NAU ≤ 5	0,25	Création de formulaire	2	**0,50**	**Simple**
NAU ≤ 5	0,25	Import / Export de fichiers	1,5	**0,38**	**Simple**
NAU ≤ 5	0,25	Requête API/Web service	1	**0,25**	**Simple**
6 ≤ NAU ≤ 10	0,75	Consultation/Recherche	1,5	**1,13**	**Moyen**
6 ≤ NAU ≤ 10	0,75	Consultation/Recherche complexe avec filtre	2	**1,50**	**Moyen**
6 ≤ NAU ≤ 10	0,75	Création de formulaire	2	**1,50**	**Moyen**
6 ≤ NAU ≤ 10	0,75	Import / Export de fichiers	1,5	**1,13**	**Moyen**
6 ≤ NAU ≤ 10	0,75	Requête API/Web service	1	**0,75**	**Moyen**
11 ≤ NAU ≤ 20	1,5	Consultation/Recherche	1,5	**2,25**	**Complexe**
11 ≤ NAU ≤ 20	1,5	Consultation/Recherche complexe avec filtre	2	**3,00**	**Complexe**
11 ≤ NAU ≤ 20	1,5	Création de formulaire	2	**3,00**	**Complexe**
11 ≤ NAU ≤ 20	1,5	Import / Export de fichiers	1,5	**2,25**	**Complexe**
11 ≤ NAU ≤ 20	1,5	Requête API/Web service	1	**1,5**	**Moyen**

*La **complextité du scénario** est corrélée à l'**Indice de Complexité du Scénario (ICS)***

*L'**Indice de Complexité du Scénario (ICS)** est issu du produit entre le Niveau de Complexité Basique d'Action (NCBA) et le Niveau de Complexité de Scénario (NCS) : ICS = NCBAxNCS.*

*Le **Niveau de Complexité Basique d'Action (NCBA)** est défini selon le nombre et la complexité des Actions Utilisateur du scénario à considérer.*

- *La valeur du Niveau de Complexité Basique d'Action (NCBA) associée aux scénarios est une pondération de complexité observée de façon empirique induite par le cumul d'actions à tester.*
- *La valeur du Niveau de Complexité de Scénario (NCS) (entre 1 et 2) associée aux différents scénarios est une pondération de complexité observée de façon empirique corrélée au type de scénario à tester.*

Engagements de niveau de service

Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances de projet

Vérifications			
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».			
Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-REA-3R-S	Préparation et exécution d'une campagne de TMEC Récurrente - Simple	Oui	Unitaire
PERF-REA-3R-M	Préparation et exécution d'une campagne de TMEC Récurrente - Moyenne	Oui	Unitaire
PERF-REA-3R-C	Préparation et exécution d'une campagne de TMEC Récurrente - Complexe	Oui	Unitaire
PERF-REA-3I-S	Préparation et exécution d'une campagne de TMEC Initiale - Simple	Oui	Unitaire
PERF-REA-3I-M	Préparation et exécution d'une campagne de TMEC Initiale - Moyenne	Oui	Unitaire
PERF-REA-3I-C	Préparation et exécution d'une campagne de TMEC Initiale - Complexe	Oui	Unitaire
Délais d'exécution			
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution	
PERF-REA-3R-S	notification du bon de commande et disponibilité de l'application cible sur l'environnement de performance dédié.	25 jours ouvrés	
PERF-REA-3R-M	notification du bon de commande et disponibilité de l'application cible sur l'environnement de performance dédié.	2 mois	
PERF-REA-3R-C	notification du bon de commande et disponibilité de l'application cible sur l'environnement de performance dédié.	3 mois	
PERF-REA-3I-S	notification du bon de commande et disponibilité de l'application cible sur l'environnement de performance dédié.	35 jours ouvrés	
PERF-REA-3I-M	notification du bon de commande et disponibilité de l'application cible sur l'environnement de performance dédié.	2,5 mois	
PERF-REA-3I-C	notification du bon de commande et disponibilité de l'application cible sur l'environnement de performance dédié.	3,5 mois	
Informations complémentaires			
-			

5.2.3.3. Réalisation d'un bouchon

Définition globale de l'activité
Cette prestation est destinée à proposer la spécification technique, développer, tester puis livrer un bouchon s'adaptant aux technologies de l'environnement cible (Java, Php,prio, .Net si besoin). Les objectifs recherchés au travers de cette prestation sont pour l'administration de permettre de concentrer les tests sur tout ou partie d'un système sans être dépendant des autres composants ou services non disponibles ou non encore développés reposant sur la simulation de l'interaction entre le composant testé et ses dépendances externes.
Prérequis

Le Ministère de la Justice fournit : - L'inscription du bouchon dans la politique d'emploi ; - Le rôle détaillé du bouchon ; - Les Protocole (HTTP(s), SFTP, autre...; - Le fichier en entrée du bouchon (oui/non) à faire varier ; - Les trames existantes en entrée et en sortie xx ; - Les champs variants.		
Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Etude : Analyse des besoins et spécification du bouchon - Le titulaire, avec l'appui du bénéficiaire, organise et anime les ateliers nécessaires à la mise en œuvre et aux prises de décision de la phase d'étude. Le titulaire, avec l'appui du bénéficiaire, organise et anime la réunion de cadrage : - Fait valider l'ODJ de la réunion au bénéficiaire (à J-2 de la réunion de lancement) - Valide sa compréhension des exigences métier et techniques liées aux bouchons (spécifications fonctionnelles et techniques) ; - Identifie les contraintes de performance, de sécurité, et d'intégration ; - Propose un planning de livraison du bouchon. Le titulaire pend en charge les spécifications techniques du bouchon : - spécifie les systèmes à remplacer / simuler ; - spécifie les interfaces à simuler ; - spécifie les scénarios de test cibles.	- Planning détaillé des travaux ; - Spécifications techniques.
2	Réalisation : Conception et développement du bouchon - Le titulaire, avec l'appui du bénéficiaire, organise et anime les ateliers nécessaires à la mise en œuvre et aux prises de décision de la phase de réalisation. - Le titulaire prend en charge la conception du bouchon : - analyse les flux et les interfaces à simuler ; - élabore et propose la solution technique (architecture, technologies) pour arbitrage ; - rédige les spécifications du bouchon. Le titulaire prend en charge la réalisation du bouchon : - Développe le bouchon (scripts, API, etc.) ; - Réalise les tests unitaires pour vérifier les comportements attendus ; - Opère les ajustements en cas d'écart(s) constaté.	- Code source ou binaires ; - Documentation (description du bouchon, dossier d'installation, d'exploitation, analyse des flux, …).
3	- Livraison du bouchon - Le titulaire pend en charge la livraison du bouchon :	- Bouchon dans le catalogue de bouchons. - Correctifs.

	- dépose les scripts, binaires & documents associés au bouchon sur une Virtual Machine désignée par le bénéficiaire. - réalise les correctifs en cas d'anomalie(s) constaté(es).	
5	- Suivi de la prestation Le titulaire produit : - un avancement détaillé des travaux ; - un suivi des risques.	- Réunion hebdomadaire.

Dimensionnement des UO

Nombre de requêtes (NbR)	Niveau de Complexité Basique (NCB)	Niveau de Complexité Applicable (NCA)	Classification du bouchon
NbR < 3	1	3	Simple
3 ≥ NbR ≤ 5	1,5	4	Complexe

Engagements de niveau de service

Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances de projet

Vérifications

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-REA-4-S	Etude et réalisation d'un bouchon simple	Oui	Forfaitaire
PERF-REA-4-C	Etude et réalisation d'un bouchon complexe	Oui	Forfaitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-REA-4-S	Date de notification de démarrage de travaux	5 jours ouvrés
PERF-REA-4-C	Date de notification de démarrage de travaux	10 jours ouvrés

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- 3 jours homme pour un bouchon simple
- 6 jours homme pour un bouchon complexe

Ces volumétries sont des volumétries moyennes et ne constituent aucun engagement de la part du Ministère de la justice.

5.2.3.4. Ordonnancement de test

5.2.3.4.1. Etude d'ordonnancement de test

Définition globale de l'activité

L'objectif de l'activité est de permettre au bénéficiaire d'étudier la mise en œuvre de test de performance orchestrés et en optimiser la performance d'exécution pour un système donné en s'appuyant sur un ordonnanceur.

Prérequis
Les entrants : - Objectifs d'ordonnancement des tests de performance et exigences associées ; - Scénarios de test et scripts de performance ; - Jeux de données de test de performance ; - Cartographie de l'environnement ciblé ; - Plateforme d'ordonnancement et de monitoring des tests.

Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Etude d'ordonnancement - Le titulaire, avec l'appui du bénéficiaire, organise et anime les réunions et ateliers nécessaires à la mise en œuvre et aux prises de décision de la phase d'étude. Le titulaire, avec l'appui du bénéficiaire, organise et anime la réunion de cadrage : - Valide sa compréhension des objectifs d'ordonnancement des tests de performance, du périmètre à couvrir et des exigences associées ; Le titulaire : - Analyse les entrants, définit une ***stratégie d'ordonnancement*** détaillée qui décrit notamment la méthodologie d'ordonnancement, la solution technique, les conditions, risques et limites identifiés puis l'effort de mise en œuvre nécessaire. - Définit un ***plan détaillé de mise en œuvre*** des travaux à réaliser. Le titulaire, avec l'appui du bénéficiaire, organise et anime la réunion de restitution : - Propose pour validation la stratégie d'ordonnancement et le plan détaillé de mise en œuvre des travaux à réaliser.	- Stratégie d'ordonnancement ; - Plan détaillé de mise en œuvre.
5	- Suivi de la prestation Le titulaire produit : - un avancement détaillé des travaux ; - un suivi des risques.	- Réunion hebdomadaire.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-REA-5-S	Etude d'ordonnancement de tests de performance (Nombre d'ateliers : de 2 à 5 dont une réunion de lancement et une réunion de restitution)	oui	forfaitaire
PERF-REA-5-C	Etude d'ordonnancement de tests de performance (Nombre d'ateliers : de 6 à 8 dont une réunion de lancement et une réunion de restitution)	oui	forfaitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-REA-5-S	Date de notification de démarrage de travaux	10 jours ouvrés
PERF-REA-5-C	Date de notification de démarrage de travaux	20 jours ouvrés
Informations complémentaires		
-		

5.2.3.4.2. Mise en œuvre d'ordonnancement de test

Définition globale de l'activité		
L'objectif de l'activité est de permettre au bénéficiaire de mettre en œuvre des tests de performance orchestrés et en optimiser la performance d'exécution pour un système donné en s'appuyant sur un ordonnanceur.		
Prérequis		
Les entrants : - Objectifs d'ordonnancement des tests de performance et exigences associées ; - Scénarios et scripts de test de performance ; - Jeux de données de test de performance ; - Cartographie de l'environnement ciblé ; - Plateforme d'ordonnancement et de monitoring des tests; - Stratégie d'ordonnancement des tests.		
Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
2	Conception de l'ordonnancement Le titulaire : - Propose un plan détaillé de mise en œuvre des travaux à réaliser. - Propose les scénarios de test à exécuter, leurs priorités et leurs dépendances ; - Propose le calendrier d'exécution des tirs qu'il optimise en fonction des contraintes du système (conflits ou disponibilité des environnements, ressources nécessaires, dépendances inter-tests) ; - Définit, documente et implémente la configuration l'ordonnanceur et l'outillage de monitoring.	- Calendrier d'exécution des tirs ordonnancés ; - Configuration de l'ordonnancement et du monitoring.
3	Exécution et supervision des tests ordonnancés Le titulaire : - Exécute des tests à faible charge pour valider puis ajuster la configuration initiale ; - Procède à l'exécution et à la supervision des tests à la cible pour détecter les anomalies ou interruptions puis relancer le cas échéant le tir ; - Procède à l'ajustement de la planification et/ou de la configuration selon les résultats obtenus.	- Tests à faible charge ; - Supervision des tests à la cible ; - Ajustement de la planification et / ou de la configuration.
4	Analyse des résultats d'ordonnancement Le titulaire :	- Rapports de collecte et d'analyse de performance ;

	- Collecte les métriques de performance générées. - Constitue les rapports d'analyse permettant de faire émerger les résultats de test et fournir les recommandations ad hoc (seuils de performance, …).	- Recommandations.
5	- Suivi de la prestation Le titulaire produit : - un avancement détaillé des travaux ; - un suivi des risques.	- Réunion hebdomadaire.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-REA-6-S	Réalisation d'ordonnancement de TMEC (Nombre de scénarios de test ≤10)	Oui	Unitaire
PERF-REA-6-M	Réalisation d'ordonnancement de TMEC (Nombre de scénarios de test >10 et ≤20)	Oui	Unitaire
PERF-REA-6-C	Réalisation d'ordonnancement de TMEC (Nombre de scénarios de test >20 et ≤40)	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-REA-6-S	Date de notification de démarrage de travaux	10 jours ouvrés
PERF-REA-6-M	Date de notification de démarrage de travaux	20 jours ouvrés
PERF-REA-6-C	Date de notification de démarrage de travaux	30 jours ouvrés

Informations complémentaires

5.2.4. Accompagnement

5.2.4.1. Administration fonctionnelle

Définition globale de l'activité
Les objectifs de la prestation d'administration fonctionnelle sont de réaliser les activités liées à la gestion fonctionnelle des outils de test : - configurer les accès et paramétrages pour garantir un fonctionnement de l'outillage adapté à l'activité ; - gérer la donnée (purge, sauvegarde, …) ; - faire évoluer les tableaux de bord (TDB) et les usages fonctionnels.
Prérequis
Les entrants : - Accès aux outils de test et droits d'administration ;

- Cahier des charges fonctionnel des solutions ;
- Historique des configurations et des tableaux de bord existants ;
- Besoins des campagnes de test.

Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Administration courante - Accès et paramétrage Le titulaire: - Paramètre les outils pour répondre aux besoins de l'activité de test et documente les changements.	- Configuration des outils conforme aux besoins. - Documentation mise à jour sur les configurations réalisées
2	Administration courante - Gestion des données Le titulaire maintient le modèle de données : - Purge les données ; - Réalise la sauvegarde des logs et résultats.	- Rapport de purge et de sauvegarde.
3	Evolution des tableaux de bord, des rapports et des usages Le titulaire : - Actualise et adapte (nouveaux filtres) les tableaux de bords et rapports existants ; - Crée des tableaux de bords et rapports synthétiques et détaillés pour fournir des métriques supplémentaires pour les analyses. - Met en œuvre les nouvelles fonctionnalités et usages associés.	- Nouveaux tableaux de bord ; - Nouveaux filtres ; - Nouvelles fonctionnalités.

Engagements de niveau de service

Respect des délais d'exécution

Vérifications

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-ACC-1	Réalisation d'une demande d'administration fonctionnelle	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-ACC-1	Date de notification de démarrage de travaux	5 jours ouvrés

Informations complémentaires

A titre informatif, les charges observées relatives au tableau de bord par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Réalisation d'une demande d'évolution de tableau de bord : 0,25 jour homme,
- Réalisation d'une demande de création d'un tableau de bord : 1 jour homme.
- Réalisation d'une demande d'évolution d'analyse : 2,5 jours homme en moyenne.

Ces informations ne constituent en aucun cas un engagement de commande ou de prévision de la part du Ministère de la justice.

5.2.4.2. Assistance technique

Définition globale de l'activité
L'objectif de la prestation d'accompagnement technique est la prise en charge par le Titulaire d'activités nécessitant une expertise technique sur l'outillage : - Accompagnement sur les montées de versions applicatives ; - Accompagnement technique sur les incidents, anomalies et axes d'optimisation : analyse d'impact sur l'environnement du Ministère de la Justice puis proposition, mise en œuvre et déploiement de solutions techniques spécifiques.
Prérequis
Les entrants : - Incidents qualifiés ; - Anomalies qualifiées ; - Cahier des charges des optimisations.
Description générale de l'activité

Activité	Tâches	Livrables
1	Accompagnement sur montée de version Le titulaire réalise une veille applicative de l'outillage ; Pour chaque nouvelle version, le titulaire : - analyse les impacts sur le SI et présente ses recommandations de mise en œuvre en s'appuyant notamment, sur la compatibilité de la version avec le cadre de cohérence technique et le niveau de sécurité requis par le Ministère de la Justice ; - propose la montée de version au Ministère de la Justice pour arbitrage. En cas d'arbitrage favorable à la montée de version, le titulaire : - prépare et réalise la montée de version sur l'environnement de test ; - réalise les tests de recette associés, instruit les anomalies ; - prépare et teste le plan de retour arrière ; - propose un GO/NO GO pour la montée de version sur la plateforme d'outillage de performance ; - livre, si nécessaire, les sources packagées et la documentation associée ; - intervient en tant que de besoin lors de l'implémentation de la solution sur la plateforme d'outillage de performance, du retour arrière le cas échéant puis lors de la phase de VSR.	- GO/ NO GO du Ministère de la Justice pour monter de version. - Rapport d'analyse d'impact. - Plan de mise à jour. - Rapport de vérification ; - Documentation outils actualisée.
2	Accompagnement technique Le titulaire prend en charge le traitement des incidents, anomalies et axes d'optimisation sur demande exclusive du Bénéficiaire en conformité avec les processus de déploiement du Ministère de la Justice : - analyse les entrants, les impacts sur le SI puis émet ses recommandations de mise en œuvre et une solution compatible avec le cadre de cohérence technique et le niveau de sécurité requis par le Ministère de la Justice ; - propose la solution au Ministère de la Justice pour arbitrage. En cas d'arbitrage favorable à la solution, le titulaire : - prépare et implémente la solution sur les environnements dont le centre de compétences de test a la charge ; - réalise les tests de recette associés, instruit les anomalies ; - prépare et teste le plan de retour arrière ;	- Diagnostic, recommandations et solutions associées. - GO/NO GO du Ministère de la Justice pour implémentation de la solution. - Rapport de vérification ; - Documentation outils actualisée.

	- propose un GO/NO GO pour implémentation de la solution sur la plateforme d'outillage de performance ; - livre, si nécessaire, les sources packagées et la documentation associée ; - intervient en tant que de besoin lors de l'implémentation de la solution sur la plateforme d'outillage de performance, du retour arrière le cas échéant puis lors de la phase de VSR.	

Engagements de niveau de service
Respect du délai de résolution des anomalies et incidents selon la matrice décrite chapitre 7.1.3 «Criticité des anomalies et incidents » - Bloquant : < 4 heures ouvrées - Critique : < 8 heures ouvrées - Majeur : < 48 heures ouvrées - Mineur : < 96 heures ouvrées

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-ACC-2	Accompagnement sur une montée de version majeure.	Oui	Unitaire
PERF-ACC-3	Accompagnement sur une montée de version mineure.	Oui	Unitaire
PERF-ACC-4	Accompagnement technique - Réalisation d'une demande	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-ACC-2	Date de notification de démarrage de travaux	5 jours ouvrés
PERF-ACC-3	Date de notification de démarrage de travaux	5 jours ouvrés
PERF-ACC-4	Date de notification de démarrage de travaux	5 jours ouvrés

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries moyennes observées par le Ministère de la Justice s'agissant des montées de versions sont les suivantes : 1version majeure et 2 mineures par trimestre pour une charge moyenne de 5 jours homme.

Ces informations ne constituent en aucun cas un engagement de commande ou de prévision de la part du Ministère de la justice.

5.2.4.3. Formation

5.2.4.3.1. Création de plan de formation

Définition globale de l'activité
Le plan de formation définit l'architecture générale et la planification du dispositif de formation pour favoriser la prise en main du nouveau système et ainsi pouvoir l'utiliser dans le cadre de son métier en fonction du niveau d'appropriation nécessaire.

Prérequis		
Expression de besoin		
Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Identifier les entités et personnes impactées à partir de l'analyse d'impacts - Nombre de personnes à former ; - Types de personnes à former (niveau de qualification, répartition géographique, métier, …) ; - Identifier les niveaux de savoir et de savoir-faire.	- Plan de formation
2	Définir les objectifs de formation Objectifs opérationnels : - Les objectifs opérationnels définissent ce que l'apprenant devra réaliser en termes de mission après la formation. Objectifs de formation : - Les objectifs de formation définissent ce que l'apprenant sera capable d'accomplir après la formation. Les objectifs de formation se définissent en termes de compétences nécessaires à la fonction. Ils répondent à un besoin recensé de compétences. Objectifs pédagogiques : - Les objectifs pédagogiques définissent les aptitudes à acquérir par l'apprenant. Les objectifs pédagogiques se définissent en termes de capacités maîtrisées. Ce sont des objectifs plus précis, plus détaillés, qui définissent des étapes intermédiaires conduisant aux objectifs de formation.	
3	Choisir les modalités pédagogiques Les modalités pédagogiques peuvent être : - Animations salle dédiée / site ; - Monitorat / Tutorat / Coaching ; - Transfert de compétences ; - Kits pédagogiques ; - Environnement dédié / simulé / Base école ; - Evaluation par fiches et diagrammes de type radar selon les critères d'évaluation retenus et évaluation des acquis / bilan d'apprentissage, etc.	
4	Planifier les formations - Planification sous forme de tableau ou de diagramme de GANTT	
Engagements de niveau de service		
Respect des délais d'exécution		
Vérifications		
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».		

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-ACC-5	Création d'un plan de formation	Oui	Forfaitaire
Délais d'exécution			

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-ACC-5	Date de notification du bon de commande	3 semaines hors délais de lecture commune.
Informations complémentaires		
-		

5.2.4.3.2. Conception de formation

Définition globale de l'activité		
Il s'agit d'élaborer un parcours de formation cohérent avec les objectifs définis dans le plan de formation (chapitre « Création de plan de formation » de ce lot).		
Prérequis		
Le Ministère de la Justice fournit le plan de formation ou les objectifs de formation.		
Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Concevoir une formation - Rappeler les objectifs de formation ; - Décrire les objectifs pédagogiques ; - Définir la progression pédagogique (enchaînement des modules de formation pour l'atteinte des objectifs) ; - Définir la progression des contenus (enchaînement de contenu organisés suivant la progression) ; - Créer la fiche pédagogique de chaque séquence ; - Définir les moyens d'évaluation : modalité, support, indicateurs des évaluations formatives (en cours de déroulement de l'action) et sommative (évaluation finales) ; - Créer la documentation pédagogique : documents à l'usage des formateurs et des formés avec spécification des moments et modalités d'utilisation.	- Documentation pédagogique ; - support de cours - exercices : énoncés, données, corrigés ; - quizz d'évaluation et son corrigé ; - fiche pédagogique.
Engagements de niveau de service		
Respect des délais d'exécution		
Vérifications		
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».		

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-ACC-6	Effort d'une ½ journée de conception de formation d'expert	Oui	Unitaire
Délais d'exécution			
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution	

PERF-ACC-6	Date de notification du bon de commande	Définie sur le bon de commande.
Informations complémentaires		
-		

5.2.4.3.3. Animation de formation

Définition globale de l'activité
Cette activité peut être utilisée pour : - L'animation de formation commandée ou réalisé par le Ministère de la Justice (cf. chapitre « Conception de formation » de ce lot) ; - L'animation de formation existante (sur étagère). La convocation des stagiaires est à la charge du Ministère de la Justice.
Prérequis
Le Ministère de la Justice : - fournit la dernière version du support de formation et la planification des cessions ; - a envoyé les convocations aux participants.
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Préparer l'animation - Préparer les supports (reprographie) et outils pédagogiques ; - Si nécessaire reconnaître les lieux ; - Eventuellement prendre contact avec des intervenants ; - Vérifier le matériel.	- Support de formation
2	Animer la formation - Accueil et démarrage de la formation ; - Phase d'apprentissage et d'explication ; - Mise en situation des participants (cas pratiques) - Conclusions et synthèses.	
3	Faire signer la feuille de présence - Pour chaque ½ journée	- Feuille de présence
4	Evaluer la formation - Evaluations à chaud (en fin de formation) ; - Evaluations à froid (quelques jours ou semaines après la formation).	- Synthèse des évaluations - Fiches de présence - Propositions d'amélioration sur la dispense de la formation en fonction des retours des participants

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution Qualité du livrable
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-ACC-7	Effort d'une ½ journée d'animation de formation d'expert	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-ACC-7	Date de notification du bon de commande	Définie sur le bon de commande.

Informations complémentaires
-

5.2.5. Industrialisation

5.2.5.1. Réalisation d'une preuve de concept « POC » (Proof Of Concept)

Définition globale de l'activité
Le POC ou preuve de concept (proof of concept) est une démonstration de la faisabilité par une réalisation courte ou incomplète ayant pour objectif de démontrer en interne au SI du Ministère de la Justice la faisabilité d'un concept et ainsi valider les orientations définies dans les dossiers de conceptions techniques.

Prérequis
Le Ministère de la Justice fournit : - Le périmètre et le nombre de POC à réaliser

Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Réaliser les ateliers Le titulaire définit l'ordre du jour et anime les ateliers nécessaires à la bonne compréhension des éléments à démontrer	- Comptes rendus d'atelier
2	Réaliser la preuve de concept Le titulaire réalise le(s) POC(s) à la demande du Ministère de la Justice	- POC
3	Restituer Le titulaire organise une réunion pour présenter les éléments de pré études, ainsi que la présentation du(es) POC(s) au Ministère de la Justice	- Document de présentation de la solution technique et d'architecture de mise en œuvre. - Livrables logiciels du POC

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix

PERF-IND-1-S	Conduite d'un POC (Nombre d'ateliers : de 4 à 7 dont une réunion de lancement et une réunion de restitution ; Réalisation d'un POC)	Oui	Unitaire
PERF-IND-1-M	Conduite d'un POC (Nombre d'ateliers : de 8 à 12 dont une réunion de lancement et une réunion de restitution ; Réalisation de 2 POC)	Oui	Unitaire
PERF-IND-1-C	Conduite d'un POC (Nombre d'ateliers : de 13 à 16 dont une réunion de lancement et une réunion de restitution ; Réalisation de 3 POC)	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-IND-1-S	Date de démarrage des travaux	20 jours ouvrés à compter de la notification du bon de commande.
PERF-IND-1-M	Date de démarrage des travaux	40 jours ouvrés à compter de la notification du bon de commande.
PERF-IND-1-C	Date de démarrage des travaux	60 jours ouvrés à compter de la notification du bon de commande.

Informations complémentaires
-

5.2.5.2. Assistance au choix d'outils

Définition globale de l'activité		
Conduire le choix et le déploiement d'un nouvel outil.		
Prérequis		
Entrant : Expression de besoin.		
Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Initialisation Après analyse du marché sur le sujet, le titulaire : - Organise une réunion de lancement pour cadrer les objectifs, moyens, outils candidats et critères de choix ; - Rédige la note de lancement.	- Note de lancement. - Planning de la prestation.
2	Evaluation et restitution Le titulaire : - Analyse les outils existants par prise de connaissance de documents et mise en œuvre dans le cadre d'une évaluation ; - Evalue les outils sur les critères qualitatifs et quantitatifs ; - Rédige la synthèse de l'étude avec la proposition de choix et le plan de déploiement.	- Synthèse de l'étude de choix de l'outil ; - Description des actions de déploiement.
Engagements de niveau de service		
Respect des délais d'exécution		
Vérifications		

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».			
Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-IND-2-S	Réalisation d'une aide au choix (Nombre d'outils étudiés <=2 et nombre d'outils mis en place égal à 1)	Oui	Unitaire
PERF-IND-2-M	Réalisation d'une aide au choix (Nombre d'outils étudiés entre 3 et 5 et nombre d'outils mis en place égal à 1)	Oui	Unitaire
PERF-IND-2-C	Réalisation d'une aide au choix (Nombre d'outils étudiés entre 6 et 10 et nombre d'outils mis en place égal à 2)	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-IND-2-S	Date de démarrage des travaux	10 jours ouvrés
PERF-IND-2-M	Date de démarrage des travaux	20 jours ouvrés
PERF-IND-2-C	Date de démarrage des travaux	30 jours ouvrés

Informations complémentaires
Le titulaire apporte son expertise pour conduire cette étude et préconiser les axes de progrès. Cette UO doit donc être conduite par un intervenant spécialiste des activités de test et des outils associés. L'étude devra être appuyée sur des éléments ou expériences concrètes pour justifier du choix des outils. L'étude de choix devra être partagée durant tout son déroulement avec le Ministère de la Justice.

5.2.5.3. Accompagnement à la migration d'un outil

5.2.5.3.1. Etude de faisabilité de migration

Définition globale de l'activité
L'objet de la prestation est d'accompagner le Ministère de la Justice dans l'étude d'une migration maîtrisée de l'outillage existant vers un nouveau logiciel, en garantissant la continuité des activités de test, la compatibilité du nouveau logiciel avec l'existant et l'optimisation des nouvelles fonctionnalités pour améliorer l'efficacité des services.
Prérequis
Le Ministère de la Justice fournit : - Les entrants sur l'outillage existant (Spécifications techniques, documentations, inventaire des fonctionnalités utilisées, scripts, configurations et résultats spécifiques existants, …) ; - Les entrants sur l'outillage cible (Spécifications techniques et documentations, inventaire des fonctionnalités cibles,…) ; - La documentation sur les processus de test actuels ; - Le cahier des charges de la MOA et un planning.
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Réaliser une analyse préalable Le titulaire : - établit un audit de l'existant : scripts, environnements, données ;	- Rapport d'analyse de l'existant

	- identifie les écarts entre l'outillage existant et la cible..	
2	Elaborer la stratégie de migration Le titulaire : - définit la stratégie avec évaluation de charge et le plan de migration (phases, ressources, outils de conversion, les risques et mesures d'atténuation, plan de retour arrière, …) ; - propose la stratégie et le plan de migration au Ministère de la Justice.	- Stratégie et plan de migration (phases, risques, planning).

Engagements de niveaux de service
Respect des délais d'exécution
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-IND-3	Etude de faisabilité d'une migration	Oui	Forfaitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-IND-3	Date de démarrage des travaux	10 jours ouvrés

Informations complémentaires
-

5.2.5.3.2. Réalisation de la migration

Définition globale de l'activité
L'objet de la prestation est d'accompagner le Ministère de la Justice dans la réalisation d'une migration maîtrisée de l'outillage existant vers un nouveau logiciel, en garantissant la continuité des activités de test, la compatibilité du nouveau logiciel avec l'existant et l'optimisation des nouvelles fonctionnalités pour améliorer l'efficacité des services.
Prérequis
Les entrants : - Les entrants sur l'outillage existant (Spécifications techniques, documentations, inventaire des fonctionnalités utilisées, scripts, configurations et résultats spécifiques existants, …) ; - Les entrants sur l'outillage cible (Spécifications techniques et documentations, inventaire des fonctionnalités cibles,…) ; - La documentation sur les processus de test actuels ; - Le cahier des charges de la MOA et un planning ; - La stratégie et le plan de migration (phases, risques, planning, chiffrage) ; - Les environnements de test pour les tests de migration.
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Préparer la migration	

	Le titulaire : - configure les environnements de test des outils source et cible et prépare les jeux de données de test pour la migration ; - développe et / ou adapte puis met en œuvre les outils de conversion ou adaptation des scripts de migration ; - reporte les scripts, configurations et résultats spécifiques existants sur l'outil cible ; - Réalise les tests de migration, teste le retour arrière, recette l'outil cible et instruit les anomalies de migration ou les incompatibilités.	- Documents de configuration actualisés ; - Scripts de migration testés ; - Rapport de test de migration ; - Liste d'anomalies.
2	Accompagner la migration Le titulaire : - assiste en tant que de besoin le Ministère de la Justice dans la migration sur l'environnement de production ; - réalise la recette de la migration et de l'outil cible sur la plateforme d'outillage de performance puis instruit les anomalies de migration ou les incompatibilités en résultant voire opère le retour arrière à la demande du Ministère.	- Rapport de validation post-migration.

Engagements de niveaux de service
Taux d'erreur post-migration défini en phase d'étude. Complétude des éléments migrés définie en phase d'étude. Respect du planning de migration validé avec le Ministère de la Justice pour la mise en œuvre.
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-IND-4	Réalisation d'une migration	Oui	Devis

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
PERF-IND-4	Date de démarrage des travaux	Délais définis dans le bon de commande

Informations complémentaires
Les unités d'œuvre de ce poste correspondent aux jours/hommes des profils de compétences présentés dans le BPU, susceptibles d'être mobilisés pour la conduite des travaux. Le bon de commande précise les travaux et les livrables attendus du Titulaire permettant de définir l'engagement de résultat et le prix forfaitaire calculé sur la base de ces UO.

5.2.6. Transférabilité / Réversibilité du lot

Définition globale de l'activité
La Transférabilité / Réversibilité consiste à transférer au repreneur notamment : - Les connaissances concernant le cadre de mise en œuvre des prestations (les volets organisation, gouvernance, modalités d'échanges, exigences de qualité sont abordés) ; - Les outils de pilotage et de suivi et la documentation en vigueur à la date du lancement de la réversibilité ;

- Les retours d'expériences et recommandations sur les axes de progrès susceptibles de faire l'objet de travaux durant l'exécution du futur accord-cadre.		
Prérequis		
Le Ministère de la Justice fournit : - La date de déclenchement de la phase de réversibilité et le déclenchement de la prestation correspondante ; - La désignation du Chef de Projet en charge pour le Ministère de la Justice du bon déroulement et du suivi de la réversibilité, étant l'interlocuteur privilégié pour l'exécution de cette prestation ; - La composition de l'équipe du nouvel entrant et la désignation de son responsable.		
Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Initialisation Le titulaire : - Etablit le plan de réversibilité / transférabilité (méthodologie, organisation, plan d'actions détaillée, etc.) ; - Fixe le planning détaillé avec l'accord du Ministère de la Justice.	- Planning ; - Plan de réversibilité globale.
2	Transfert de connaissance Le titulaire : - Met à disposition du repreneur, l'ensemble : o de la documentation issue de l'exécution du marché ; o du référentiel de test. - Transfère la compétence vers le repreneur en présence de l'équipe du titulaire : o anime des séances de formation sur le plan fonctionnel et technique ; ▪ présente de manière détaillée toute la documentation maintenue, ▪ présente l'état des lieux des difficultés particulières et des dossiers en cours. o présente le descriptif des méthodes relatives au présent marché et utilisées par le titulaire ; o évalue les connaissances du repreneur. - Affine le plan de réversibilité si nécessaire.	- Base documentaire de l'activité ; - Les données de l'ensemble des tests réalisés dans un format standard ; - Evaluations du niveau de connaissances théorique et pratique du repreneur ; - Plan de réversibilité affiné.
3	Transfert de connaissance et des outils de suivi de l'accord cadre en place Le titulaire : - Réalise des ateliers avec le Ministère de la Justice et/ou le repreneur afin de présenter les méthodes de travail et d'organisation du Ministère de la Justice ; - Transmet tous documents utiles au Ministère de la Justice et/ou au futur titulaire au transfert de connaissance ; - Présente les outils du Ministère de la Justice ; - Répond aux questions permettant une meilleure compréhension.	- Supports de présentation ; - Modèle de tableau de bord et indicateurs de services ; - Procès-verbal de fin de prestation.
4	Activité monitorée Le titulaire : - assure une recette monitorée auprès du repreneur, tout en gardant la responsabilité des livrables. La recette par le	

	repreneur est progressive en termes de couverture technique et fonctionnelle, de criticité, de volume et de difficulté ; - évalue les connaissances du repreneur.	

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
PERF-TRANS-REV	Mise en œuvre de la transférabilité / réversibilité du lot.	Non	Forfaitaire

Délais d'exécution	
Code	Démarrage de la prestation
PERF-TRANS-REV	Date de notification du bon de commande

N° Phase	Activité	Délais maximum	
		Titulaire	Ministère de la Justice
0	Date de notification du bon de commande (T_0)		T_0
	Début des prestations	T_1= T_0 + 8 jours ouvrés	
3	Activités monitorées	T_2 = T_0 + 2 semaines	
4	Transfert de responsabilité et bilan	T_2 = T_0 + 1 mois	
Délais de vérifications			T_2 + 21 jours ouvrés

5.3. Lot 3 – Automatisation des tests

5.3.1. Périmètre du lot

Le lot « Automatisation » décrit les prestations relatives aux activités d'automatisation des tests du présent marché.

L'activité s'appuie sur les solutions logicielles et plug-ins associés actuellement mis en œuvre :

- Katalon ;
- Cypress.IO ;
- Agilitest ;
- Jenkins.

Le lot s'applique tant au périmètre actuel de l'outillage que sur les évolutions connues ou non à date de l'écriture du présent marché.

Le détail de la chaine d'outillage est décrit de manière détaillée dans le chapitre 7.6.

L'administration met à disposition des intervenants devant accéder aux outils du Ministère, des postes de travail du Ministère.

5.3.2. Initialisation du lot

Définition globale de l'activité

La prestation d'Initialisation du lot permet au titulaire :

- de s'approprier l'ensemble des prestations du lot ;
- de mettre en place le cadre méthodologique et les outils du Ministère de la Justice;
- d'initialiser ses outils de pilotage et de suivi ;
- pour cela, le titulaire élabore :
  - le Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ) (cf. chapitre 7.5.1) ;
  - la mise en place de l'équipe du titulaire ;
  - la mise en œuvre de la comitologie ;
  - la mise en œuvre des tableaux de bord.

Prérequis

Le Ministère de la Justice :

- participe jusqu'à quatre réunions de présentation du cadre méthodologique et d'utilisation de ses outils. Ces ateliers sont nécessaires à la compréhension et aux enjeux du Ministère de la Justice, chacune ne pouvant dépasser 3 heures ;
- met à disposition les procédures et le cadre méthodologique en vigueur nécessaires à la prise de connaissance.

Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Mise en place de l'équipe - Organiser la réunion de lancement ; - Définir le plan d'action précis de cette prestation d'initialisation (étapes, tâches, méthodologie, livrables, intervenants du titulaire, planning d'initialisation) ; - Conduire les réunions de suivi d'initialisation ; - Transmission des CV de chaque membre de l'équipe du titulaire pour réaliser les prestations.	- Plan d'actions ; - Planning ; - CV des équipes ; - Compte rendu des réunions.
2	Prise de connaissance du contexte du Ministère de la Justice - Prise de connaissance par l'équipe du titulaire du contexte du Ministère de la Justice ; - Lecture commune du présent CCTP ; - Lecture par le titulaire du contexte méthodologique ; - Prise de connaissances de la chaine d'outillage tests du ministère.	- Compte rendu d'intervention du travail effectué ; - Matrice des connaissances initialisée.
3	Rédiger les documents relatifs à l'Initialisation du lot - Élaborer le Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ) ; - Définir les modalités de pilotage et de suivi ; - Proposer le modèle de tableau de bord de suivi des prestations et en accord avec des indicateurs de services définis.	- Compte rendu des réunions ; - PACQ ; - Modèle de tableau de bord et indicateurs de services.
4	S'approprier La chaîne d'outillage du Ministère de la Justice - Prendre en mains les outils listés au chapitre 7.6 « La chaîne d'outillage du Ministère de la Justice ». - Mettre en œuvre les moyens techniques de communication avec le ministère (accès VPN).	- Accès VPN opérant ; - PV de prise en main.
5	Finaliser l'initialisation de l'accord-cadre. Produire le plan de réversibilité du marché. Réaliser le bilan de l'initialisation et le plan d'actions éventuel associé.	- Plan de réversibilité du périmètre initial de l'accord cadre ; - Bilan des activités ; - Plan d'actions.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ». Les délais de vérifications du Ministère de la Justice, mentionnés au chapitre 6.3.6.2 « Délais de vérification des livrables documentaires », courent à compter de T2.

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-INIT	Mise en œuvre de l'initialisation du marché.	Non	Forfaitaire

Délais d'exécution

N°	Etapes	Délais maximum
0	Date de notification du bon de commande (T_0)	
	Début des prestations	$T_1 = T_0$ + 8 jours ouvrés
1	Réunion de lancement	T_1 + 8 jours ouvrés
	Plan d'action	
2 à 3	Rédiger les documents relatifs à l'Initialisation du lot	$T_2 = T_0$ + 2 semaines
	Prise de connaissance du contexte du Ministère de la Justice	
4	Constitution de l'équipe complète	$T_3 = T_0$ + 1 mois
5	Finaliser l'initialisation du marché	

5.3.3. Réalisation

5.3.3.1. Étude de faisabilité initiale

Définition globale de l'activité
Le titulaire analyse les scénarios de non régression, le contexte applicatif, le contexte de données et le contexte de plateforme pour proposer une démarche pertinente d'automatisation (tout ou partie) des tests.
Prérequis
Les entrants : - Scénarios de non régression manuels sous forme de lots ; - Jeux d'essais ; - Plateforme de test.
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Etudes et analyses	- Étude de faisabilité décrivant : o La couverture proposée pour l'automatisation ; o L'adéquation de l'outil avec les scénarios de non régression étudiés
	Le titulaire exécute les tâches suivantes : - Etude des scénarios (vérifie la complétude et la viabilité en vue d'une automatisation) - Analyse des jeux d'essais ; - Analyse des plateformes disponibles ; - Etude de faisabilité technique de l'automatisation ; - Etude de pertinence économique de l'automatisation.	

	- Etude organisationnelle de l'équipe projet par interview	o Le coût et le retour sur investissement.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances du projet.

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-REA-1-S	Étude pour un nombre de scénarios de tests de non régression existants <=10	Oui	Unitaire
AUT-REA-1-M	Étude pour un nombre de scénarios de tests de non régression existants >10 et <=30	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-REA-1-S	Date de notification du bon de commande	5 jours ouvrés
AUT-REA-1-M	Date de notification du bon de commande	10 jours ouvrés

Informations complémentaires

Le titulaire utilise sa connaissance du contexte pour proposer une étude de faisabilité au profit d'une automatisation pérenne et transférable à l'équipe interne, capable d'atteindre les objectifs de réduction des coûts et des délais pour des tests répétitifs.

5.3.3.2. Nouvelle estimation de charge (ROI)

Définition globale de l'activité
Le titulaire actualise les scénarios de non régression, le contexte applicatif, le contexte de données et le contexte de plateforme pour proposer une démarche pertinente d'automatisation (tout ou partie) des tests à partir d'une étude de faisabilité initiale.
Prérequis
Les entrants : - Etude de faisabilité initiale ; - Scénarios de non régression manuels sous forme de lots ; - Jeux d'essais ; - Plateforme de test.

Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Etudes et analyses Le titulaire exécute les tâches suivantes : Etude des scénarios (vérifie la complétude et la viabilité en vue d'une automatisation) - Actualisation des jeux d'essais ; - Actualisation des plateformes disponibles ; - Actualisation de pertinence économique de l'automatisation.	Étude d'estimation de charges décrivant : - La couverture proposée pour l'automatisation ; - Le coût et le retour sur investissement.

Engagements de niveau de service

Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances du projet

Vérifications

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-REA-2-S	Estimation complémentaire de charge sur un nombre de scénarios de tests de non régression existants <=10	Oui	Unitaire
AUT-REA-2-M	Estimation complémentaire de charge sur un nombre de scénarios de tests de non régression existants >10 et <=30	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-REA-2-S	Date de notification du bon de commande	3 jours ouvrés
AUT-REA-2-M	Date de notification du bon de commande	6 jours ouvrés

Informations complémentaires

Le titulaire utilise sa connaissance du contexte pour proposer un cahier des charges et une automatisation pérenne et transférable à l'équipe interne, capable d'atteindre les objectifs de réduction des coûts et des délais pour des tests répétitifs.

5.3.3.3. Conception et scripting de tests automatisés avec socle à réaliser

Définition globale de l'activité		
Le titulaire conçoit l'automate de test sur le plan technique (scripts) et sur le plan des données (données en entrée, résultats attendus) puis développe les scripts d'automatisation des tests		
Prérequis		
Les entrants : - Stratégie de non régression ; - Etude de faisabilité des tests ; - Périmètre des cas de test à automatiser.		
- Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Conception Le titulaire exécute les tâches suivantes : - Analyse des scénarios ; - Analyse de la meilleure méthode à employer en fonction des scénarios et des IHM - Conception des fonctions socles ; - Conception des scripts du socle. - Analyse des données ; - Conception des données en entrée et des résultats attendus - Conception du rapport de l'automate.	- La structure des scripts - La structure des données - Le rapport proposé.
2	Scripting Le titulaire exécute les tâches suivantes : - Créer le maximum d'objet des IHM constituant le socle ; - Développer des scripts et les fonctions du socle, les valider avec les données (en entrée et en résultat) ; - Utiliser l'outil de gestion de version de code source - La production du rapport de test ; - L'intégration et les tests de l'automate, des scripts et des données - Le packaging pour rendre exécutable l'automate ; - La réalisation de runs de l'automate pour en vérifier les résultats.	- Scripts de test valorisés avec les données ; - Guide utilisateur indiquant l'enchainement des scénarios automatisés. - Guide développeur indiquant les contournements réalisés - PV d'exécution des cas de test
Dimensionnement des UO		

Le niveau de complexité de la présente UO est défini soit au cours de la prestation « Étude de faisabilité initiale » soit au cours de la prestation « Nouvelle estimation de charge (ROI) » selon la matrice suivante :

UO	Somme des points de fonction (indice de complexité)	Charge observée à titre indicatif (Coeff productivité 5) en J/H
Simple	< 100	< 30
Moyenne	≥ 100 et < 170	≥ 30 et < 51
Elevée	≥ 170	

Le niveau de complexité est déduit de la somme des points de fonction du périmètre considéré.

Cette dernière est établie selon les entrants suivants :

- Point de fonction d'un cas de test = Nombre de développements d'actions * Complexité des actions
- Développement d'action = Composant à développer pour couvrir un pas de test du scénario
- Charge observée = (Point de fonction / Coefficient de productivité) * Coefficient de socle
- Pondération de complexité des actions (empirique, basée notamment sur la complexité des IHM)
  - Basse = 0,8
  - Moyenne = 1
  - Haute = 1,2
- Valeur Coefficient de productivité (échelle 1 à 10)
  - 1 = Débutant
  - 10 = Expert
- Valeur Coefficient de socle inexistant : 1,5

Le premier lot (socle) comporte un maximum de 10 cas de test (un cas de test est un assemblage de pas de test)

Engagements de niveau de service

Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances du projet

Vérifications

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-REA-3-S	Conception et scripting de test de complexité simple	Oui	Unitaire
AUT-REA-3-M	Conception et scripting de test de complexité moyenne	Oui	Unitaire
AUT-REA-3-C	Conception et scripting de test de complexité élevée	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-REA-3-S	Date de notification du bon de commande	6 semaines
AUT-REA-3-M	Date de notification du bon de commande	9 semaines
AUT-REA-3-C	Date de notification du bon de commande	12 semaines

Informations complémentaires

La conception doit garantir la bonne maintenabilité des scripts ainsi qu'une mise à jour facile des données (en entrée et en résultats).

5.3.3.4. Conception et scripting de tests automatisés sans socle à réaliser

Définition globale de l'activité
Le titulaire utilise l'existant de l'automate de test sur le plan technique (scripts) et sur le plan des données (données en entrée, résultats attendus) puis développe les scripts d'automatisation des tests
Prérequis
Les entrants : - Stratégie de non régression ; - Etude de faisabilité des tests ; - Socle de scripts de test existants ; - Guide utilisateur indiquant l'enchainement des scénarios automatisés ; - Guide développeur indiquant les contournements réalisés ; - Périmètre des cas de test à automatiser.
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Conception Le titulaire exécute les tâches suivantes : - Analyse des scénarios - Conception des scripts correspondant aux scénarios en utilisant le socle existant et la méthodologie précédemment employée. - Analyse des données - Conception des données en entrée et des résultats attendus - Conception du rapport de l'automate.	- La structure des scripts - La structure des données - Le rapport proposé.
2	Scripting Le titulaire exécute les tâches suivantes : - Développement des scripts et validation avec les données (en entrée et en résultat) ; - Utilisation de l'outil de gestion de version de code source ; - Production du rapport de test ; - Intégration et test de l'automate, des scripts et des données ; - Packaging pour rendre exécutable l'automate ; - Réalisation de runs de l'automate pour en vérifier les résultats.	- Scripts de test valorisés avec les données ; - Guide utilisateur indiquant l'enchainement des scénarios automatisés ; - Guide développeur indiquant les contournements réalisés ; - PV d'exécution des cas de test

Dimensionnement des UO

Le niveau de complexité de la présente UO est défini soit au cours de la prestation « Étude de faisabilité initiale » soit au cours de la prestation « Nouvelle estimation de charge (ROI) » selon la matrice suivante :

UO	Somme des points de fonction (indice de complexité)	Charge observée à titre indicatif (Coeff productivité 5) en J/H
Simple	< 100	< 20
Moyenne	≥ 100 et < 170	≥ 20 et < 34
Elevée	≥ 170	≥ 34

Le niveau de complexité est déduit de la somme des points de fonction du périmètre considéré.

Cette dernière est établie selon les entrants suivants :

- Point de fonction d'un cas de test = Nombre de développements d'actions * Complexité des actions
- Développement d'action = Composant à développer pour couvrir un pas de test du scénario
- Charge observée = (Point de fonction / Coefficient de productivité) * Coefficient de socle
- Pondération de complexité des actions (empirique, basée notamment sur la complexité des IHM)
  - Basse = 0,8
  - Moyenne = 1
  - Haute = 1,2
- Valeur Coefficient de productivité (échelle 1 à 10)
  - 1 = Débutant
  - 10 = Expert
- Valeur Coefficient de socle inexistant : 1

Le premier lot (socle) comporte un maximum de 30 cas de test (un cas de test est un assemblage de pas de test)

Engagements de niveau de service

Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances du projet

Vérifications

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-REA-4-S	Conception et scripting de test de complexité simple	Oui	Unitaire
AUT-REA-4-M	Conception et scripting de test de complexité moyenne	Oui	Unitaire
AUT-REA-4-C	Conception et scripting de test de complexité élevée	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-REA-4-S	Date de notification du bon de commande	4 semaines
AUT-REA-4-M	Date de notification du bon de commande	6 semaines
AUT-REA-4-C	Date de notification du bon de commande	9 semaines

Informations complémentaires

La conception doit garantir la bonne maintenabilité des scripts ainsi qu'une mise à jour facile des données (en entrée et en résultats).

5.3.3.5. Mise à jour de tests automatisés

Définition globale de l'activité
Il s'agit de mettre à jour le scripting des tests automatisés.
Prérequis
Les entrants : - Périmètre des scénarios de test à automatiser - Scripts et documents de conception existants.
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Réalisation Le titulaire exécute les tâches suivantes : - Révision de la conception en fonction du nouveau périmètre ; - Mise à jour des scripts existants et/ou création de nouveaux scripts. - Mise à jour des tickets de maintenance.	- La structure des scripts - La structure des données - Le rapport proposé - Scripts de test valorisés avec les données - Guide d'utilisation des scénarios automatisés - Guide développeur indiquant les contournements réalisés

Engagements de niveau de service
- Respect des délais d'exécution en conformité avec les échéances du projet - Les scripts doivent être documentés. - Respect des normes mises en place par le Ministère de la Justice - Maintenabilité du code
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».
Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-REA-5-S	Mise à jour de test pour un nombre de scénarios de test <=10	Oui	Unitaire
AUT-REA-5-M	Mise à jour de test pour un nombre de scénarios de test >10 et <=20	Oui	Unitaire
AUT-REA-5-C	Mise à jour de test pour un nombre de scénarios de test >20 et <=30	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-REA-5-S	Date de notification du bon de commande	2 jours ouvrés
AUT-REA-5-M	Date de notification du bon de commande	3 jours ouvrés
AUT-REA-5-C	Date de notification du bon de commande	4 jours ouvrés
Informations complémentaires		
Les scénarios de test qui n'auraient pas été retenus pour être automatisés lors de la stratégie ne font pas partie de cette UO. Ils seront commandés via le lot 1.		

5.3.4. Accompagnement

5.3.4.1. Assistance technique

Définition globale de l'activité		
L'objectif de la prestation d'accompagnement technique est la prise en charge par le Titulaire d'activités nécessitant une expertise technique sur le périmètre du lot : - Accompagnement sur les montées de versions applicatives ; - Accompagnement technique sur les incidents, anomalies et axes d'optimisation : analyse d'impact sur l'environnement du Ministère de la Justice puis proposition, mise en œuvre et déploiement de solutions techniques spécifiques.		
Prérequis		
Les entrants : - Incidents qualifiés ; - Anomalies qualifiées ; - Cahier des charges des optimisations.		
Description générale de l'activité		
Activité	Tâches	Livrables
1	Accompagnement sur montée de version Le titulaire réalise une veille applicative de l'outillage d'automatisation; Pour chaque nouvelle version, le titulaire : - analyse les impacts sur le SI et présente ses recommandations de mise en œuvre en s'appuyant notamment, sur la compatibilité de la version avec le cadre de cohérence technique et le niveau de sécurité requis par le Ministère de la Justice ; - propose la montée de version au Ministère de la Justice pour arbitrage. En cas d'arbitrage favorable à la montée de version, le titulaire : - prépare et réalise la montée de version sur l'environnement de test ; - réalise les tests de recette associés, instruit les anomalies ; - prépare et teste le plan de retour arrière ; - propose un GO/NO GO pour la montée de version sur la plateforme d'outillage d'automatisation ; - livre, si nécessaire, les sources packagées et la documentation associée ; - intervient en tant que de besoin lors de l'implémentation sur la plateforme d'outillage d'automatisation, du retour arrière le cas échéant puis lors de la phase de VSR.	- GO/NO GO du Ministère de la Justice pour monter de version. - Rapport d'analyse d'impact. - Plan de mise à jour. - Rapport de vérification . - Documentation outils actualisée.

2	Accompagnement technique Le titulaire prend en charge le traitement des incidents, anomalies et axes d'optimisation sur demande exclusive du Bénéficiaire en conformité avec les processus de déploiement du Ministère de la Justice : - analyse les entrants, les impacts sur le SI puis émet ses recommandations de mise en œuvre et une solution compatible avec le cadre de cohérence technique et le niveau de sécurité requis par le Ministère de la Justice ; - propose la solution au Ministère de la Justice pour arbitrage. En cas d'arbitrage favorable à la solution, le titulaire : - prépare et implémente la solution sur les environnements dont le centre de compétences de test a la charge ; - réalise les tests de recette associés, instruit les anomalies ; - prépare et teste le plan de retour arrière ; - propose un GO/NO GO pour implémentation de la solution sur la plateforme d'outillage d'automatisation; - livre, si nécessaire, les sources packagées et la documentation associée ; - intervient en tant que de besoin lors de l'implémentation sur la plateforme d'outillage d'automatisation, du retour arrière le cas échéant puis lors de la phase de VSR.	- Diagnostic, recommandations et solutions associées. - GO/NO GO du Ministère de la Justice pour implémentation de la solution. - Rapport de vérification ; - Documentation outils actualisée.

Engagements de niveau de service

Respect du délai de résolution des anomalies et incidents selon la matrice décrite chapitre 7.1.3 «Criticité des anomalies et incidents »

- Bloquant : < 2 heures ouvrées
- Critique : < 4 heures ouvrées
- Majeur : < 24 heures ouvrées
- Mineur : < 48 heures ouvrées

Pourcentage des incidents/demandes résolus dans les délais : 90 % de conformité

Taux de résolution au premier contact (demandes initiales résolues sans aller / retour complémentaire lié à un besoin de précisions, que ce soit par mauvaise compréhension ou insuffisance de description) : > 95%

Taux de satisfaction utilisateur : Evaluation par les utilisateurs finaux de la qualité du support et de l'assistance (via enquête post intervention) : > 75%

Taux de réalisations des évolutions demandées (après validation technique): > 80%

Le titulaire produit automatiquement ces KPI via les outils.

Vérifications

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-ACC-1	Accompagnement sur une montée de version majeure et deux versions mineures.	Oui	Forfaitaire
AUT -ACC-2	Accompagnement sur une montée de version majeure.	Oui	Unitaire
AUT -ACC-3	Accompagnement sur une montée de version mineure.	Oui	Unitaire
AUT -ACC-4	Accompagnement technique - Réalisation de 10 demandes	Oui	Forfaitaire

AUT -ACC-5	Accompagnement technique - Réalisation d'une demande	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-ACC-1	Date de notification du bon de commande	3 mois
AUT -ACC-2	Date indiquée dans le bon de commande	1 mois
AUT -ACC-3	Date indiquée dans le bon de commande	1 mois
AUT -ACC-4	Date de notification du bon de commande	3 mois
AUT -ACC-5	Date indiquée dans le bon de commande	1 mois

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries moyennes observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Montées de versions : 1version majeure et 2 mineures par trimestre.
- Demandes d'accompagnement technique : 10 tickets par trimestre.

Ces informations ne constituent en aucun cas un engagement de commande ou de prévision de la part du Ministère de la justice.

5.3.4.2. Formation

5.3.4.2.1. Animation de formation Testeurs Automaticiens

Définition globale de l'activité

Cette activité peut être utilisée pour :

- L'animation de formation réalisée par le Ministère de la Justice ;
- L'animation de formation existante (sur étagère).

La convocation des stagiaires est à la charge du Ministère de la Justice.

Prérequis

Le Ministère de la Justice :

- Fournit la dernière version du support de formation et la planification des cessions
- Envoie les convocations aux participants.
- Fournit les environnements de test et les outils étudiés

Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Préparer l'animation - Préparer les supports (reprographie) et outils pédagogiques ; - Si nécessaire reconnaître les lieux ; - Éventuellement prendre contact avec des intervenants ; - Vérifier le matériel.	- Support de formation
2	Animer la formation - Accueil et démarrage de la formation	

	- Phase d'apprentissage et d'explication avec des cas de test en exemple sur les outils d'automatisation des tests. - Mise en situation des participants (cas pratiques) - Analyse des rapports d'exécution - Conclusions et synthèses.	
3	Faire signer la feuille de présence - Pour chaque ½ journée	- Feuille de présence
4	Evaluer la formation - Évaluations à chaud (en fin de formation) ; - Évaluations à froid (quelques jours ou semaines après la formation).	- Synthèse des évaluations - Fiches de présence - Propositions d'amélioration sur la dispense de la formation en fonction des retours des participants

Engagements de niveau de service
- Respect des délais d'exécution - La moyenne des indicateurs de satisfaction des participants doit être supérieure à « Satisfaisant ».
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-ACC-6	Effort d'une ½ journée d'animation de formation technique - testeur automaticien	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-ACC-6	Date de notification du bon de commande	Définie sur le bon de commande.

Informations complémentaires
-

5.3.4.2.2. Animation de formation Développeurs Automaticiens

Définition globale de l'activité
Cette activité peut être utilisée pour : - L'animation de formation réalisé par le Ministère de la Justice ; - L'animation de formation existante (sur étagère).
La convocation des stagiaires est à la charge du Ministère de la Justice.
Prérequis
Le Ministère de la Justice : - Fournit la dernière version du support de formation et la planification des cessions - Envoie les convocations aux participants. - Fournit les environnements de développement et les outils étudiés
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Préparer l'animation - Préparer les supports (reprographie) et outils pédagogiques ; - Si nécessaire reconnaître les lieux ; - Éventuellement prendre contact avec des intervenants ; - Vérifier le matériel.	- Support de formation
2	Animer la formation - Accueil et démarrage de la formation ; - Phase d'apprentissage et d'explication sur le développement de tests automatisés sur le type d'outil au Ministère; - Description des méthodologies employées par le Ministère et choix sur la mise en application. - Mise en situation des participants (cas pratiques) - Conclusions et synthèses.	
3	Faire signer la feuille de présence - Pour chaque ½ journée	- Feuille de présence
4	Evaluer la formation - Évaluations à chaud (en fin de formation) ; - Évaluations à froid (quelques jours ou semaines après la formation).	- Synthèse des évaluations - Fiches de présence - Propositions d'amélioration sur la dispense de la formation en fonction des retours des participants

Engagements de niveau de service
- Respect des délais d'exécution - La moyenne des indicateurs de satisfaction des participants doit être supérieure à « Satisfaisant ».
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-ACC-7	Effort d'une ½ journée d'animation de formation technique - développeur automaticien	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-ACC-7	Date de notification du bon de commande	Définie sur le bon de commande.

Informations complémentaires
-

5.3.5. Industrialisation

5.3.5.1. Réalisation d'une preuve de concept « POC » (Proof Of Concept)

Définition globale de l'activité
Le POC ou preuve de concept (proof of concept) est une démonstration de la faisabilité par une réalisation courte ou incomplète ayant pour objectif de démontrer sur le SI interne du Ministère de la justice la faisabilité d'un concept et ainsi valider les orientations définies dans les dossiers de conceptions techniques.
Prérequis
Le Ministère de la Justice fournit : - Le périmètre et le type de POC à réaliser
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Réaliser les ateliers Le titulaire définit l'ordre du jour et anime les ateliers nécessaires à la bonne compréhension des éléments à démontrer	- Comptes rendus d'atelier
2	Réaliser la preuve de concept Le titulaire réalise le POC à la demande du Ministère de la Justice	- POC
3	Restituer Organiser une réunion pour présenter les éléments de pré études, ainsi que la présentation du POC au Ministère de la Justice	- Document de présentation de la solution technique et d'architecture de mise en œuvre. - Livrables logiciels du POC

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».
Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-IND-1	Conduite d'un POC (Nombre d'ateliers : de 4 à 7 dont une réunion de lancement et une réunion de restitution ; Réalisation d'un POC)	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-IND-1	Date de notification du bon de commande	40 jours ouvrés

Informations complémentaires
-

5.3.5.2. Assistance au choix d'outils

Définition globale de l'activité
Conduire le choix et le déploiement d'un nouvel outil en interne au Ministère de la Justice.

Prérequis
Entrant : Expression de besoin.

Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Initialisation Après analyse du marché sur le sujet, le titulaire : - Organise une réunion de lancement pour cadrer les objectifs, moyens, outils candidats et critères de choix - Rédige la note de lancement.	- Note de lancement ; - Planning de la prestation.
2	Evaluation et restitution Le titulaire : - Analyse les outils existants par prise de connaissance de documents et mise en œuvre dans le cadre d'une évaluation - Evalue les outils sur les critères qualitatifs et quantitatifs - Rédige la synthèse de l'étude avec la proposition de choix et le plan de déploiement.	- Synthèse de l'étude de choix de l'outil - Description des actions de déploiement.

Engagements de niveau de service
- Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-IND-2	Réalisation d'une aide au choix (Nombre d'outils étudiés <=2 et nombre d'outils mis en place égal à 1)	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-IND-2	Date de notification du bon de commande	20 jours ouvrés

Informations complémentaires
Le titulaire apporte son expertise pour conduire cette étude et préconiser les axes de progrès. Cette UO doit donc être conduite par un intervenant spécialiste des activités de test et des outils associés. L'étude devra être appuyée sur des éléments ou expériences concrètes pour justifier du choix des outils. L'étude de choix devra être partagée durant tout son déroulement avec le Ministère de la Justice.

5.3.5.3. Accompagnement à la migration d'un outil

5.3.5.3.1. Etude de faisabilité de migration

Définition globale de l'activité

L'objet de la prestation est d'accompagner le Ministère de la Justice dans l'étude d'une migration maîtrisée de l'outillage existant vers un nouveau logiciel en garantissant la continuité des activités de test, la compatibilité du nouveau logiciel avec l'existant et l'optimisation des nouvelles fonctionnalités pour améliorer l'efficacité des services.
Prérequis
Le Ministère de la Justice fournit : - Les entrants sur l'outillage existant (Spécifications techniques, documentations, inventaire des fonctionnalités utilisées, scripts, configurations, et résultats spécifiques existants, …) ; - Les entrants sur l'outillage cible (Spécifications techniques et documentations, inventaire des fonctionnalités cibles,…) ; - La documentation sur les processus de test actuels ; - Le cahier des charges de la MOA et un planning.
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Réaliser une analyse préalable Le titulaire : - établit un audit de l'existant : scripts, environnements, données ; - identifie les écarts entre l'outillage existant et la cible..	- Rapport d'analyse de l'existant
2	Elaborer la stratégie de migration Le titulaire : - définit la stratégie avec évaluation de charge et le plan de migration (phases, ressources, outils de conversion, les risques et mesures d'atténuation, plan de retour arrière, …) ; - propose la stratégie et le plan de migration au Ministère de la Justice.	- Stratégie et plan de migration (phases, risques, planning).

Engagements de niveaux de service
Respect des délais d'exécution
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».
Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-IND-3	Réalisation d'une étude de faisabilité d'une migration	Oui	Forfaitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-IND-3	Date de notification du bon de commande	10 jours ouvrés

Informations complémentaires
-

5.3.5.3.2. Réalisation de la migration

Définition globale de l'activité

L’objet de la prestation est d’accompagner le Ministère de la Justice dans la réalisation d’une migration maîtrisée de l’outillage existant vers un nouveau logiciel en garantissant la continuité des activités de test, la compatibilité du nouveau logiciel avec l’existant et l’optimisation des nouvelles fonctionnalités pour améliorer l'efficacité des services.

Prérequis

Les entrants :

- Les entrants sur l’outillage existant (Spécifications techniques, documentations, inventaire des fonctionnalités utilisées, scripts, configurations et résultats spécifiques existants, …) ;
- Les entrants sur l’outillage cible (Spécifications techniques et documentations, inventaire des fonctionnalités cibles,…) ;
- La documentation sur les processus de test actuels ;
- Le cahier des charges de la MOA et un planning ;
- La stratégie et le plan de migration (phases, risques, planning, chiffrage) ;
- Les environnements de test pour les tests de migration.

Description générale de l’activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Préparer la migration Le titulaire : - configure les environnements de test des outils source et cible et prépare les jeux de données de test pour la migration ; - développe et / ou adapte puis met en œuvre les outils de conversion ou adaptation des scripts de migration ; - reporte les scripts, configurations et résultats spécifiques existants sur l’outil cible ; - réalise les tests de migration, teste le retour arrière, recette l’outil cible et instruit les anomalies de migration ou les incompatibilités.	- Documents de configuration actualisés ; - Scripts de migration testés ; - Rapport de test de migration ; - Liste d’anomalies.
2	Accompagner la migration Le titulaire : - assiste en tant que de besoin le Ministère de la Justice dans la migration sur la plateforme d’outillage d’automatisation ; - réalise la recette de la migration et de l’outil cible sur la plateforme d’outillage d’automatisation puis instruit les anomalies de migration ou les incompatibilités en résultant.	- Rapport de validation post-migration.

Engagements de niveaux de service

- Taux d'erreur post-migration défini en phase d’étude.
- Complétude des éléments migrés définie en phase d’étude.
- Respect du planning de migration validé avec le Ministère de la Justice pour la mise en œuvre.

Vérifications

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-IND-4	Réalisation d’une migration	Oui	Devis

Délais d’exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-IND-4	Date de notification du bon de commande	Délais définis dans le bon de commande

Informations complémentaires
Les unités d'œuvre de ce poste correspondent aux jours/hommes des profils de compétences présentés dans le BPU, susceptibles d'être mobilisés pour la conduite des travaux. Le bon de commande précise les travaux et les livrables attendus du Titulaire permettant de définir l'engagement de résultat et le prix forfaitaire calculé sur la base de ces UO.

5.3.5.4. Etudes complémentaires

Définition globale de l'activité
Le Ministère de la Justice peut solliciter le titulaire en matière de « Conseil / Expertise » pour la production d'études complémentaires de type méthodologie et/ou outillage qui vont l'aider dans les choix et arbitrages concernant un nouveau besoin.
Prérequis
Le Ministère de la Justice fournit : - Une présentation de l'objet de l'étude.

Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Méthodologie pour réaliser l'étude Le titulaire prend connaissance de la demande d'étude complémentaire du Ministère de la Justice et fournit la méthodologie avec le nombre d'ateliers et le planning associé pour réaliser la prestation.	- Document de cadrage ; - CR réunion de lancement ; - Méthodologie et planning pour la réalisation de cette prestation
2	Réaliser l'étude	
	Le titulaire : - Prépare et tient une réunion de lancement du chantier ; - Anime des groupes de travail et/ou réalise des interviews ; - Réalise les supports de synthèse, d'arbitrage de décision et d'avancement ; - Rédige les livrables associés à l'étude (guide, modèles, plan de mise en œuvre); - Assure le suivi du chantier en collaboration avec le responsable du Ministère de la Justice.	- Supports et compte rendus groupes de travail et/ou interviews - Livrables liés aux chantier (guide, modèle, plan de mise en œuvre…) - Support et CR des réunions de pilotage.
3	Restituer Organiser une réunion pour présenter les éléments de pré études au Ministère de la Justice	- Support de présentation.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix

AUT-IND-5-S	Réalisation d'une étude Simple - 1 atelier pour l'amélioration du processus d'automatisation, prestation de complexité simple.	Oui	Forfaitaire
AUT-IND-5-M	Réalisation d'une étude Moyenne - 2 ou 3 ateliers pour l'amélioration du processus d'automatisation, prestation de complexité moyenne.	Oui	Forfaitaire
AUT-IND-5-E	Réalisation d'une étude élevée - 4 à 6 ateliers pour l'amélioration du processus d'automatisation, prestation de complexité élevée.	Oui	Forfaitaire
AUT-IND-5-TE	Réalisation d'une étude très élevée - 7 à 10 ateliers pour l'amélioration du processus d'automatisation, prestation de complexité très élevée.	Oui	Forfaitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
AUT-IND-5-S	Date de notification du bon de commande	10 jours ouvrés
AUT-IND-5-M	Date de notification du bon de commande	20 jours ouvrés
AUT-IND-5-E	Date de notification du bon de commande	30 jours ouvrés
AUT-IND-5-TE	Date de notification du bon de commande	40 jours ouvrés

Informations complémentaires
La durée d'un atelier observée par le Ministère de la Justice varie entre 2h et 4h.

5.3.6. Transférabilité / Réversibilité du lot

Définition globale de l'activité
La Transférabilité / Réversibilité consiste à transférer au repreneur notamment : - Les connaissances concernant le cadre de mise en œuvre des prestations (les volets, organisation, gouvernance, modalités d'échanges, exigences qualité sont abordés) ; - Les outils de pilotage et de suivi et la documentation en vigueur à la date du lancement de la réversibilité ; - Les retours d'expériences et recommandations sur les axes de progrès susceptibles de faire l'objet de travaux durant l'exécution du futur accord-cadre.
Prérequis
Le Ministère de la Justice fournit : - La date de déclenchement de la phase de réversibilité et le déclenchement de la prestation correspondante ; - La désignation du Chef de Projet en charge pour le Ministère de la Justice du bon déroulement et du suivi de la réversibilité, étant l'interlocuteur privilégié pour l'exécution de cette prestation ; - La composition de l'équipe du nouvel entrant, et la désignation de son responsable.

Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Initialisation Le titulaire : - Etablit le plan de réversibilité / transférabilité (méthodologie, organisation, plan d'actions détaillé, etc.) ; - Fixe le planning détaillé avec l'accord du Ministère de la Justice.	- Planning ; - Plan de réversibilité globale.
2	Transfert de connaissance Le titulaire : - Met à disposition du repreneur, l'ensemble :	- Base documentaire de l'activité ; - Les données de l'ensemble des tests

	o de la documentation issue de l'exécution du marché ; o du référentiel de test. - Transfère la compétence vers le repreneur en présence de l'équipe du titulaire : o anime des séances de formation sur le plan fonctionnel et technique ; ▪ présente de manière détaillée toute la documentation maintenue, ▪ présente l'état des lieux des difficultés particulières et des dossiers en cours. o présente le descriptif des méthodes relatives au présent marché et utilisées par le titulaire ; o évalue les connaissances du repreneur. - Affine le plan de réversibilité si nécessaire.	réalisés dans un format standard ; - Evaluations du niveau de connaissances théorique et pratique du repreneur ; - Plan de réversibilité affiné.
3	Transfert de connaissance et des outils de suivi de l'accord cadre en place Le titulaire : - Réalise des ateliers avec le Ministère de la Justice et/ou le repreneur afin de présenter les méthodes de travail et d'organisation du Ministère de la Justice ; - Transmet tous documents utiles au Ministère de la Justice et/ou au futur titulaire lors du transfert de connaissance ; - Présente les outils du Ministère de la Justice ; - Répond aux questions permettant une meilleure compréhension.	- Supports de présentation ; - Modèle de tableau de bord et indicateurs de services ; - Procès-verbal de fin de prestation.
4	Activité monitorée Le titulaire : - assure une recette monitorée auprès du repreneur, tout en gardant la responsabilité des livrables. La recette par le repreneur est progressive en termes de couverture technique et fonctionnelle, de criticité, de volume et de difficulté ; - évalue les connaissances du repreneur.	

Engagements de niveau de service
Respect des délais

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
AUT-TRANS-REV	Mise en œuvre de la transférabilité / réversibilité du lot.	Non	Forfaitaire

Délais d'exécution	
Code	Démarrage de la prestation
AUT-TRANS-REV	Date de notification du bon de commande

N° Phase	Activité	Délais maximum	
		Titulaire	Ministère de la Justice

0	Date de notification du bon de commande (T_0)		T_0
	Début des prestations	T_1= T_0 + 8 jours ouvrés	
3	Activités monitorées	T_2 = T_0 + 2 semaines	
4	Transfert de responsabilité et bilan	T_2 = T_0 + 1 mois	
Délais de vérifications			T_2 + 21 jours ouvrés

5.4. Lot 4 – Administration de l'outillage de test

5.4.1. Périmètre du lot

Le lot « Administration de l'outillage de test » décrit les prestations relatives aux solutions logicielles de test, de gestion de projets, et de travail collaboratif et plug-ins associés actuellement mis en œuvre dans le présent marché :

- Jira Software ;
- Confluence ;
- Squash TM ;
- Plug-ins associés.

Le lot s'applique tant au périmètre actuel de l'outillage que sur les évolutions connues ou non à date de l'écriture du présent marché.

Le détail de la chaîne d'outillage est décrit de manière détaillée dans le chapitre 7.6.

L'administration met à disposition des intervenants devant accéder aux outils du Ministère, des postes de travail du Ministère.

5.4.2. Initialisation du lot

Définition globale de l'activité
La prestation d'Initialisation du lot permet au titulaire : - de s'approprier l'ensemble des prestations du lot ; - de mettre en place le cadre méthodologique et les outils du Ministère de la Justice; - d'initialiser ses outils de pilotage et de suivi ; - pour cela, le titulaire élabore : o le Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ) (cf. chapitre 7.5.1) ; o la mise en place de l'équipe du titulaire ; o la mise en œuvre de la comitologie ; o la mise en œuvre des tableaux de bord.
Prérequis
Le Ministère de la Justice : - participe jusqu'à quatre réunions de présentation du cadre méthodologique et d'utilisation de ses outils. Ces ateliers sont nécessaires à la compréhension et aux enjeux du Ministère de la Justice, chacune ne pouvant dépasser 3 heures ; - met à disposition les procédures et le cadre méthodologique en vigueur.
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Mise en place de l'équipe - Organiser la réunion de lancement ;	- Plan d'actions ; - Planning ;

	- Définir le plan d'action précis de cette prestation d'initialisation (étapes, tâches, méthodologie, livrables, intervenants du titulaire, planning d'initialisation) ; - Conduire les réunions de suivi d'initialisation ; - Transmission des CV de chaque membre de l'équipe du titulaire pour réaliser les prestations.	- CV des équipes ; - Compte rendu des réunions.
2	Prise de connaissance du contexte du Ministère de la Justice - Prise de connaissance par l'équipe du titulaire du contexte du Ministère de la Justice ; - Lecture commune du présent CCTP ; - Lecture par le titulaire du contexte méthodologique ; - Prise de connaissances de la chaine d'outillage tests du ministère.	- Compte rendu d'intervention du travail effectué ; - Matrice des connaissances initialisée.
3	Rédiger les documents relatifs à l'Initialisation du lot - Élaborer le Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ) ; - Définir les modalités de pilotage et de suivi ; - Proposer le modèle de tableau de bord de suivi des prestations et en accord avec des indicateurs de services définis.	- Compte rendu des réunions ; - PACQ ; - Modèle de tableau de bord et indicateurs de services.
4	S'approprier la chaîne d'outillage du Ministère de la Justice - Prendre en mains les outils listés au chapitre 7.6 « La chaîne d'outillage du Ministère de la Justice ». - Mettre en œuvre les moyens techniques de communication avec le ministère (accès VPN).	- Accès VPN opérant ; - PV de prise en main.
5	Finaliser l'initialisation de l'accord-cadre. Produire le plan de réversibilité du marché. Réaliser le bilan de l'initialisation et le plan d'actions éventuel associé.	- Plan de réversibilité du périmètre initial de l'accord cadre ; - Bilan des activités ; - Plan d'actions.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ». Les délais de vérifications du Ministère de la Justice, mentionnés au chapitre 6.3.6.2 « Délais de vérification des livrables documentaires », courent à compter de T2.

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-INIT	Mise en œuvre de l'initialisation du marché.	Non	Forfaitaire

Délais d'exécution

N°	Étapes	Délais maximum
0	Date de notification du bon de commande (T_0)	
	Début des prestations	T_1= T_0 + 8 jours ouvrés
1	Réunion de lancement	T_1 + 8 jours ouvrés
	Plan d'action	
2 à 3	Rédiger les documents relatifs à l'Initialisation du lot	T_2 = T_0 + 2 semaines
	Prise de connaissance du contexte du Ministère de la Justice	
4	Constitution de l'équipe complète	T_3 = T_0 + 1 mois
5	Finaliser l'initialisation du marché	

5.4.3. Accompagnement

5.4.3.1. Administration fonctionnelle

Définition globale de l'activité		
Les objectifs de la prestation sont de réaliser les activités liées à la gestion fonctionnelle des outils : - l'administration courante : gestion des accès, paramétrage et support aux utilisateurs ; - le scripting de paramétrage.		
Prérequis du Ministère de la Justice		
Les entrants : - Accès aux outils de test et droits d'administration ; - Documentation des solutions logicielles ; - Historique des configurations et des tableaux de bord existants ; - Besoins des campagnes de test ; - Cahier des charges de scripiting de paramétrage.		
Description générale de l'activité		
Activité	Tâches	Livrables
1	Administration courante - Gestion des accès Le titulaire : - Gère les accès et privilèges des utilisateurs (création, lecture, modification, suppression).	- Configuration des outils ; - Documentation outils actualisée.
2	Administration courante - Paramétrage Le titulaire: - Paramètre les outils pour répondre aux besoins de l'activité de test et documente les changements ; - Configure les workflows.	- Paramétrage et configuration des outils ; - Documentation outils actualisée.
3	Administration courante - Support utilisateurs Le titulaire : - Réalise le support des utilisateurs et traite les demandes fonctionnelles et techniques courantes (ne nécessitant pas l'intervention d'un accompagnement technique spécifique) ; - Accompagne les utilisateurs dans l'usage des outils selon les règles en vigueur du Ministère de la Justice ; - Relaye au Ministère de la Justice les alertes ou demandes nécessitant un accompagnement technique.	- Rapport d'activité hebdomadaire.

6	Scripiting de paramétrage Afin de pouvoir prendre en compte des demandes de configuration spécifiques à un projet, la prestation attendue consiste à réaliser des demandes de scripiting de paramétrage ad hoc. Le titulaire : - Analyse le besoin (création de script de gestion spécifique des droits sur un projet, mise en place d'un batch pour nettoyer la base utilisateurs, développement d'un code d'extraction de données, …) ; - Développe et/ou adapte le script de paramétrage ; - Teste et traite les anomalies ; - Livre le script de paramétrage ; - Maintient le script de paramétrage ;	- Script de paramétrage commenté ; - Documentation outils actualisée.

Engagements de niveau de service

Respect du délai de traitement des demandes :

- Bloquant : < 2 heures ouvrées
- Critique : < 4 heures ouvrées
- Majeur : < 24 heures ouvrées
- Mineur : < 48 heures ouvrées

Pourcentage des incidents/demandes résolus dans les délais : 90 % de conformité

Taux de résolution au premier contact (demandes initiales résolues sans aller / retour complémentaire lié à un besoin de précisions, que ce soit par mauvaise compréhension ou insuffisance de description) : > 95%

Taux de satisfaction utilisateur : Évaluation par les utilisateurs finaux de la qualité du support et de l'assistance (via enquête post intervention) : > 75%

Taux de réalisations des évolutions demandées (après validation technique) : > 80%

Le Titulaire crée et met à disposition les KPI via l'outillage.

Qualité et mise à jour de la documentation

Vérifications

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-ACC- 1	Réalisation de 1100 demandes d'administration courante.	Oui	Forfaitaire
OUT -ACC-2	Réalisation de 10 demandes de scripting de paramétrage.	Oui	Forfaitaire
OUT -ACC-3	Réalisation d'une demande d'administration courante.	Oui	Unitaire
OUT -ACC-4	Réalisation d'une demande d'évolution d'analyse.	Oui	Unitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
OUT-ACC- 1	Date de notification du bon de commande	3 mois
OUT -ACC-2	Date de notification du bon de commande	3 mois
OUT -ACC-3	Date indiquée dans le bon de commande	1 mois

OUT -ACC-4	Date indiquée dans le bon de commande	1 mois

Informations complémentaires
A titre informatif, les volumétries traitées observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes : - Administration courante : 25 demandes (tickets) par jour décomposés selon les activités suivantes : o Gestion Accès : 8 demandes par jour, o Paramétrage : 9 demandes par jour, o Support utilisateurs : 8 demandes par jour, - Scripiting de paramétrage : 10 demandes par trimestre. Un nouveau plugin est en cours de déploiement permettant d'automatiser la création et la suppression des comptes (30% de diminution du volume de demandes à partir de 2025). Le dimensionnement des UO tient compte de cette mesure. Ces informations ne constituent en aucun cas un engagement de commande ou de prévision de la part du Ministère de la justice.

5.4.3.2. Assistance technique

Définition globale de l'activité
L'objectif de la prestation d'accompagnement technique est la prise en charge par le Titulaire d'activités nécessitant une expertise technique sur l'outillage : - Accompagnement sur les montées de versions applicatives ; - Accompagnement technique sur les incidents, anomalies et axes d'optimisation : analyse d'impact sur l'environnement du Ministère de la Justice puis proposition, mise en œuvre et déploiement de solutions techniques spécifiques.
Prérequis
Les entrants : - Incidents qualifiés ; - Anomalies qualifiées ; - Cahier des charges des optimisations.
Description générale de l'activité

Activité	Tâches	Livrables
1	Accompagnement sur montée de version Le titulaire réalise une veille applicative de l'outillage ; Pour chaque nouvelle version, le titulaire : - analyse les impacts sur le SI et présente ses recommandations de mise en œuvre en s'appuyant notamment, sur la compatibilité de la version avec le cadre de cohérence technique et le niveau de sécurité requis par le Ministère de la Justice ; - propose la montée de version au Ministère de la Justice pour arbitrage. En cas d'arbitrage favorable à la montée de version, le titulaire : - prépare et réalise la montée de version sur l'environnement de test ; - réalise les tests de recette associés, instruit les anomalies ; - prépare et teste le plan de retour arrière ; - propose un GO/NO GO pour la montée de version sur la plateforme d'outillage; - livre, si nécessaire, les sources packagées et la documentation associée ;	- GO/NO GO du Ministère de la Justice pour monter de version. - Rapport d'analyse d'impact. - Plan de mise à jour. - Rapport de vérification ; - Documentation outils actualisée.

	- intervient en tant que de besoin lors de l'implémentation sur la plateforme d'outillage, du retour arrière le cas échéant puis lors de la phase de VSR.	
2	Accompagnement technique Le titulaire prend en charge le traitement des incidents, anomalies et axes d'optimisation sur demande exclusive du Bénéficiaire en conformité avec les processus de déploiement du Ministère de la Justice : - analyse les entrants, les impacts sur le SI puis émet ses recommandations de mise en œuvre et une solution compatible avec le cadre de cohérence technique et le niveau de sécurité requis par le Ministère de la Justice ; - propose la solution au Ministère de la Justice pour arbitrage. En cas d'arbitrage favorable à la solution, le titulaire : - prépare et implémente la solution sur les environnements dont le centre de compétences de test a la charge ; - réalise les tests de recette associés, instruit les anomalies ; - prépare et teste le plan de retour arrière ; - propose un GO/NO GO pour implémentation de la solution sur la plateforme d'outillage ; - livre, si nécessaire, les sources packagées et la documentation associée ; - intervient en tant que de besoin lors de l'implémentation sur la plateforme d'outillage, du retour arrière le cas échéant puis lors de la phase de VSR.	- Diagnostic, recommandations et solutions associées. - GO/NO GO du Ministère de la Justice pour implémentation de la solution. - Rapport de vérification ; - Documentation outils actualisée.

Engagements de niveau de service

Respect du délai de traitement des anomalies et incidents selon la matrice décrite chapitre 7.1.3 « Criticité des anomalies et incidents »

- Bloquant : < 2 heures ouvrées
- Critique : < 4 heures ouvrées
- Majeur : < 24 heures ouvrées
- Mineur : < 48 heures ouvrées

Pourcentage des incidents/demandes résolus dans les délais : 90 % de conformité

Taux de résolution au premier contact (NB de retour sans modification de la demande initiale) : > 95%

Taux de satisfaction utilisateur : Evaluation par les utilisateurs finaux de la qualité du support et de l'assistance (via enquête post intervention) : > 75%

Taux de réalisations des évolutions demandées (après validation technique) : > 80%

Vérifications

Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-ACC-5	Accompagnement sur une montée de version majeure et deux versions mineures.	Oui	Forfaitaire
OUT-ACC-6	Accompagnement sur une montée de version majeure.	Oui	Unitaire
OUT-ACC-7	Accompagnement sur une montée de version mineure.	Oui	Unitaire
OUT-ACC-8	Accompagnement technique - Réalisation de 5 demandes	Oui	Forfaitaire

OUT-ACC-9	Accompagnement technique - Réalisation d'une demande	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
OUT-ACC-5	Date de notification du bon de commande	3 mois
OUT-ACC-6	Date indiquée dans le bon de commande	1 mois
OUT-ACC-7	Date indiquée dans le bon de commande	1 mois
OUT-ACC-8	Date de notification du bon de commande	3 mois
OUT-ACC-9	Date indiquée dans le bon de commande	1 mois

Informations complémentaires

A titre informatif, les volumétries moyennes observées par le Ministère de la Justice sont les suivantes :

- Montées de versions : 1 version majeure et 2 mineures par trimestre.
- Demandes d'accompagnement technique : 5 tickets par trimestre.

Ces informations ne constituent en aucun cas un engagement de commande ou de prévision de la part du Ministère de la justice.

5.4.3.3. Formation

5.4.3.3.1. Création de plan de formation

Définition globale de l'activité

Le plan de formation définit l'architecture générale et la planification du dispositif de formation pour favoriser la prise en main du nouveau système et ainsi pouvoir l'utiliser dans le cadre de son métier en fonction du niveau d'appropriation nécessaire.

Prérequis

Expression de besoin

Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Identifier les entités et personnes impactées à partir de l'analyse d'impacts	- Plan de formation
	- Nombre de personnes à former ; - Types de personnes à former (niveau de qualification, répartition géographique, métier, …) ; - Identifier les niveaux de savoir et de savoir-faire.	
2	Définir les objectifs de formation	
	Objectifs opérationnels : - Les objectifs opérationnels définissent ce que l'apprenant devra réaliser en termes de mission après la formation. Objectifs de formation : - Les objectifs de formation définissent ce que l'apprenant sera capable d'accomplir après la formation. Les objectifs de formation se définissent en termes de compétences nécessaires à la	

	fonction. Ils répondent à un besoin recensé de compétences. Objectifs pédagogiques : - Les objectifs pédagogiques définissent les aptitudes à acquérir par l'apprenant. Les objectifs pédagogiques se définissent en termes de capacités maîtrisées. Ce sont des objectifs plus précis, plus détaillés, qui définissent des étapes intermédiaires conduisant aux objectifs de formation.	
3	Choisir les modalités pédagogiques	
	Les modalités pédagogiques peuvent être : - Animations salle dédiée / site ; - Monitorat / Tutorat / Coaching ; - Transfert de compétences ; - Kits pédagogiques ; - Environnement dédié / simulé / Base école ; - Evaluation par fiches et diagrammes de type radar selon les critères d'évaluation retenus et évaluation des acquis / bilan d'apprentissage, etc.	
4	Planifier les formations	
	- Planification sous forme de tableau ou de diagramme de GANTT	

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-ACC-10	Création d'un plan de formation	Oui	Forfaitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
OUT-ACC-10	Date de notification du bon de commande	3 semaines hors délais de lecture commune.

Informations complémentaires
-

5.4.3.3.2. Conception de formation

Définition globale de l'activité
Il s'agit d'élaborer un parcours de formation cohérent avec les objectifs définis dans le plan de formation (chapitre « Création de plan de formation » de ce lot).
Prérequis
Le Ministère de la Justice fournit le plan de formation ou les objectifs de formation.

Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Concevoir une formation - Rappeler les objectifs de formation ; - Décrire les objectifs pédagogiques ; - Définir la progression pédagogique (enchaînement des modules de formation pour l'atteinte des objectifs) ; - Définir la progression des contenus (enchaînement de contenu organisés suivant la progression) ; - Créer la fiche pédagogique de chaque séquence ; - Définir les moyens d'évaluation : modalité, support, indicateurs des évaluations formatives (en cours de déroulement de l'action) et sommative (évaluation finales) ; - Créer la documentation pédagogique : documents à l'usage des formateurs et des formés avec spécification des moments et modalités d'utilisation.	- Documentation pédagogique ; - Support de cours - Exercices : énoncés, données, corrigés ; - Quizz d'évaluation et son corrigé ; - Fiche pédagogique.

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-ACC-11-F	Effort d'une ½ journée de conception de formation fonctionnelle	Oui	Unitaire
OUT-ACC-11-T	Effort d'une ½ journée de conception de formation technique	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
OUT-ACC-11-F	Date de notification du bon de commande	Définie sur le bon de commande.
OUT-ACC-11-T	Date de notification du bon de commande	Définie sur le bon de commande.

Informations complémentaires
-

5.4.3.3.3. Animation de formation

Définition globale de l'activité
Cette activité peut être utilisée pour : - L'animation de formation commandée ou réalisé par le Ministère de la Justice (cf. chapitre « Conception de formation » de ce lot) ; - L'animation de formation existante (sur étagère). La convocation des stagiaires est à la charge du Ministère de la Justice.

Prérequis
Le Ministère de la Justice : - fournit la dernière version du support de formation et la planification des cessions ; - a envoyé les convocations aux participants.

Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Préparer l'animation - Préparer les supports (reprographie) et outils pédagogiques ; - Si nécessaire reconnaître les lieux ; - Eventuellement prendre contact avec des intervenants ; - Vérifier le matériel.	- Support de formation
2	Animer la formation - Accueil et démarrage de la formation ; - Phase d'apprentissage et d'explication ; - Mise en situation des participants (cas pratiques) - Conclusions et synthèses.	
3	Faire signer la feuille de présence - Pour chaque ½ journée	- Feuille de présence
4	Evaluer la formation - Evaluations à chaud (en fin de formation) ; - Evaluations à froid (quelques jours ou semaines après la formation).	- Synthèse des évaluations - Fiches de présence - Propositions d'amélioration sur la dispense de la formation en fonction des retours des participants

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-ACC-12-F	Effort d'une ½ journée d'animation de formation fonctionnelle	Oui	Unitaire
OUT-ACC-12-T	Effort d'une ½ journée d'animation de formation technique	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
OUT-ACC-12-F	Date de notification du bon de commande	Définie sur le bon de commande.
OUT-ACC-12-T	Date de notification du bon de commande	Définie sur le bon de commande.

Informations complémentaires

-

5.4.4. Industrialisation

5.4.4.1. Réalisation d'une preuve de concept « POC » (Proof Of Concept)

Définition globale de l'activité
Le POC ou preuve de concept (proof of concept) est une démonstration de la faisabilité par une réalisation courte ou incomplète ayant pour objectif de démontrer en interne au SI du Ministère de la Justice la faisabilité d'un concept et ainsi valider les orientations définies dans les dossiers de conceptions techniques.
Prérequis
Le Ministère de la Justice fournit : - Le périmètre et le nombre de POC à réaliser
Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Réaliser les ateliers Le titulaire définit l'ordre du jour et anime les ateliers nécessaires à la bonne compréhension des éléments à démontrer	- Comptes rendus d'atelier
2	Réaliser la preuve de concept Le titulaire réalise le(s) POC(s) à la demande du Ministère de la Justice	- POC
3	- Restituer - Organiser une réunion pour présenter les éléments de pré études, ainsi que la présentation du(es) POC(s) au Ministère de la Justice	- Document de présentation de la solution technique et d'architecture de mise en œuvre. - Livrables logiciels du POC

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».
Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-IND-1-S	Conduite d'un POC (Nombre d'ateliers : de 4 à 7 dont une réunion de lancement et une réunion de restitution ; Réalisation d'un POC).	Oui	Forfaitaire
OUT-IND-1-M	Conduite d'un POC (Nombre d'ateliers : de 8 à 12 dont une réunion de lancement et une réunion de restitution ; Réalisation de 2 POC).	Oui	Forfaitaire
OUT-IND-1-C	Conduite d'un POC (Nombre d'ateliers : de 13 à 16 dont une réunion de lancement et une réunion de restitution ; Réalisation de 3 POC).	Oui	Forfaitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution

OUT-IND-1-S	Date de notification du bon de commande	20 jours ouvrés à compter de la notification du bon de commande.
OUT-IND-1-M	Date de notification du bon de commande	40 jours ouvrés à compter de la notification du bon de commande.
OUT-IND-1-C	Date de notification du bon de commande	60 jours ouvrés à compter de la notification du bon de commande.
Informations complémentaires		
A titre informatif, la durée observée des ateliers est de 4 heures en moyenne.		

5.4.4.2. Assistance au choix d'outils

Définition globale de l'activité		
Conduire le choix et le déploiement d'un nouvel outil.		
Prérequis		
Entrant : Expression de besoin.		
Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Initialisation Après analyse du marché sur le sujet, le titulaire : - Organise une réunion de lancement pour cadrer les objectifs, moyens, outils candidats et critères de choix ; - Rédige la note de lancement.	- Note de lancement. - Planning de la prestation
2	Evaluation et restitution Le titulaire : - Analyse les outils existants par prise de connaissance de documents et mise en œuvre dans le cadre d'une évaluation ; - Evalue les outils sur les critères qualitatifs et quantitatifs ; - Rédige la synthèse de l'étude avec la proposition de choix et le plan de déploiement.	- Synthèse de l'étude de choix de l'outil ; - Description des actions de déploiement.
Engagements de niveau de service		
- Respect des délais d'exécution		
Vérifications		
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».		

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-IND-2-S	Réalisation d'une aide au choix (Nombre d'outils étudiés <=2 et nombre d'outils mis en place égal à 1)	Oui	Unitaire
OUT-IND-2-M	Réalisation d'une aide au choix (Nombre d'outils étudiés entre 3 et 5 et nombre d'outils mis en place égal à 1)	Oui	Unitaire
OUT-IND-2-C	Réalisation d'une aide au choix (Nombre d'outils étudiés entre 6 et 10 et nombre d'outils mis en place égal à 2)	Oui	Unitaire

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
OUT-IND-2-S	Date de notification du bon de commande	10 jours ouvrés
OUT-IND-2-M	Date de notification du bon de commande	20 jours ouvrés
OUT-IND-2-C	Date de notification du bon de commande	30 jours ouvrés
Informations complémentaires		
Le titulaire apporte son expertise pour conduire cette étude et préconise les axes de progrès. Cette UO doit donc être conduite par un intervenant spécialiste des activités de test et des outils associés. L'étude devra être appuyée sur des éléments ou expériences concrètes pour justifier du choix des outils L'étude de choix devra être partagée durant tout son déroulement avec le Ministère de la Justice.		

5.4.4.3. Accompagnement à la migration d'un outil

5.4.4.3.1. Etude de faisabilité de migration

Définition globale de l'activité		
L'objet de la prestation est d'accompagner le Ministère de la Justice dans l'étude d'une migration maîtrisée de l'outillage existant vers un nouveau logiciel en garantissant la continuité des activités de test, la compatibilité du nouveau logiciel avec l'existant et l'optimisation des nouvelles fonctionnalités pour améliorer l'efficacité des services.		
Prérequis		
Le Ministère de la Justice fournit : - Les entrants sur l'outillage existant (Spécifications techniques, documentations, inventaire des fonctionnalités utilisées, scripts, configurations et résultats spécifiques existants, …) ; - Les entrants sur l'outillage cible (Spécifications techniques et documentations, inventaire des fonctionnalités cibles,…) ; - La documentation sur les processus de test actuels ; - Le cahier des charges de la MOA et un planning.		
Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Réaliser une analyse préalable Le titulaire : - établit un audit de l'existant : scripts, environnements, données ; - identifie les écarts entre l'outillage existant et la cible..	- Rapport d'analyse de l'existant
2	Elaborer la stratégie de migration Le titulaire : - définit la stratégie avec évaluation de charge et le plan de migration (phases, ressources, outils de conversion, les risques et mesures d'atténuation, plan de retour arrière, …) ; - propose la stratégie et le plan de migration au Ministère de la Justice.	- Stratégie et plan de migration (phases, risques, planning).
Engagements de niveaux de service		
Respect des délais d'exécution		

Vérifications			
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».			
Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-IND-3	Réalisation d'une étude de faisabilité d'une migration	Oui	Forfaitaire
Délais d'exécution			
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution	
OUT-IND-3	Date de notification du bon de commande	10 jours ouvrés	
Informations complémentaires			
-			

5.4.4.3.2. Réalisation de la migration

Définition globale de l'activité		
L'objet de la prestation est d'accompagner le Ministère de la Justice dans la réalisation d'une migration maîtrisée de l'outillage existant vers un nouveau logiciel, en garantissant la continuité des activités de test, la compatibilité du nouveau logiciel avec l'existant et l'optimisation des nouvelles fonctionnalités pour améliorer l'efficacité des services.		
Prérequis		
Les entrants : - Les entrants sur l'outillage existant (Spécifications techniques, documentations, inventaire des fonctionnalités utilisées, scripts, configurations et résultats spécifiques existants, …) ; - Les entrants sur l'outillage cible (Spécifications techniques et documentations, inventaire des fonctionnalités cibles,…) ; - La documentation sur les processus de test actuels ; - Le cahier des charges de la MOA et un planning ; - La stratégie et le plan de migration (phases, risques, planning, chiffrage) ; - Les environnements de test pour les tests de migration.		
Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Préparer la migration Le titulaire : - configure les environnements de test des outils source et cible et prépare les jeux de données de test pour la migration ; - développe et / ou adapte puis met en œuvre les outils de conversion ou adaptation des scripts de migration ; - reporte les scripts, configurations, et résultats spécifiques existants sur l'outil cible ; - réalise les tests de migration, teste le retour arrière, recette l'outil cible et instruit les anomalies de migration ou les incompatibilités.	- Documents de configuration actualisés ; - Scripts de migration testés ; - Rapport de test de migration ; - Liste d'anomalies.
2	Accompagner la migration	

	Le titulaire : - assiste en tant que de besoin le Ministère de la Justice dans la migration sur la plateforme d'outillage ; - réalise la recette de la migration et de l'outil cible sur la plateforme d'outillage puis instruit les anomalies de migration ou les incompatibilités en résultant.	- Rapport de validation post-migration.

Engagements de niveaux de service
- Taux d'erreur post-migration défini en phase d'étude. - Complétude des éléments migrés définie en phase d'étude. - Respect du planning de migration validé avec le Ministère de la Justice pour la mise en œuvre.
Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-IND-4	Réalisation d'une migration	Oui	Devis

Délais d'exécution		
Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
OUT-IND-4	Date de notification du bon de commande	Délais définis dans le bon de commande

Informations complémentaires
Les unités d'œuvre de ce poste correspondent aux jours/hommes des profils de compétences présentés dans le BPU, susceptibles d'être mobilisés pour la conduite des travaux. Le bon de commande précise les travaux et les livrables attendus du Titulaire, permettant de définir l'engagement de résultat et le prix forfaitaire calculé sur la base de ces UO.

5.4.4.4. Etudes complémentaires

Définition globale de l'activité
Le Ministère de la Justice peut solliciter le titulaire en matière de « Conseil / Expertise » pour la production d'études complémentaires de type méthodologie et/ou outillage qui vont l'aider dans les choix et arbitrages concernant un nouveau besoin.
Prérequis
Le Ministère de la Justice fournit : - Une présentation de l'objet de l'étude.

Description générale de l'activité		
Phases	Tâches	Livrables
1	Méthodologie pour réaliser l'étude	- Document de cadrage ; - CR réunion de lancement ; - Méthodologie et planning pour la réalisation de cette prestation.
	Le titulaire prend connaissance de la demande d'étude complémentaire du Ministère de la Justice et fournit la méthodologie avec le nombre d'ateliers et le planning associé pour réaliser la prestation.	
2	Réaliser l'étude	- Supports et compte rendus groupes de travail et/ou interviews ;
	Le titulaire :	

	- Prépare et tient une réunion de lancement du chantier ; - Anime des groupes de travail et/ou réalise des interviews ; - Réalise les supports de synthèse, d'arbitrage de décision et d'avancement ; - Rédige les livrables associée à l'étude (guide, modèles, plan de mise en œuvre ; - Assure le suivi du chantier en collaboration avec le responsable du Ministère de la Justice.	- Livrables liés aux chantier (guide, modèle, plan de mise en œuvre…) ; - Support et CR des réunions de pilotage.
3	Restituer Organiser une réunion pour présenter les éléments de pré études au Ministère de la Justice	- Support de présentation.

Engagements de niveaux de service
Respect des délais d'exécution.

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande

Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-IND-5-S	Réalisation d'une étude Simple - 1 atelier pour d'obtenir les éléments nécessaires à la réalisation de la prestation de complexité simple.	Oui	Forfaitaire
OUT-IND-5-M	Réalisation d'une étude Moyenne - 2 ou 3 ateliers pour d'obtenir les éléments nécessaires à la réalisation de la prestation de complexité moyenne.	Oui	Forfaitaire
OUT-IND-5-E	Réalisation d'une étude élevée - 4 à 6 ateliers pour obtenir les éléments nécessaires à la réalisation de la prestation de complexité élevée.	Oui	Forfaitaire
OUT-IND-5-TE	Réalisation d'une étude très élevée - 7 à 10 ateliers pour obtenir les éléments nécessaires à la réalisation de la prestation de complexité très élevée.	Oui	Forfaitaire

Délais d'exécution

Code	Démarrage de la prestation	Délai maximum d'exécution
OUT-IND-5-S	Date de notification du bon de commande	10 jours ouvrés
OUT-IND-5-M	Date de notification du bon de commande	20 jours ouvrés
OUT-IND-5-E	Date de notification du bon de commande	30 jours ouvrés
OUT-IND-5-TE	Date de notification du bon de commande	40 jours ouvrés

Informations complémentaires
La durée d'un atelier varie entre 2h et 4h.

5.4.5. Transférabilité / Réversibilité du lot

Définition globale de l'activité
La Transférabilité / Réversibilité consiste à transférer au repreneur notamment :

- Les connaissances concernant le cadre de mise en œuvre des prestations (les volets, organisation, gouvernance, modalités d'échanges, exigences qualité sont abordés) ;
- Les outils de pilotage et de suivi et la documentation en vigueur à la date du lancement de la réversibilité ;
- Les retours d'expériences et recommandations sur les axes de progrès susceptibles de faire l'objet de travaux durant l'exécution du futur accord-cadre.

Prérequis

Le Ministère de la Justice fournit :

- La date de déclenchement de la phase de réversibilité et le déclenchement de la prestation correspondante ;
- La désignation du Chef de Projet en charge pour le Ministère de la Justice du bon déroulement et du suivi de la réversibilité, étant l'interlocuteur privilégié pour l'exécution de cette prestation ;
- La composition de l'équipe du nouvel entrant, et la désignation de son responsable.

Description générale de l'activité

Phases	Tâches	Livrables
1	Initialisation Le titulaire : - Etablit le plan de réversibilité / transférabilité (méthodologie, organisation, plan d'actions détaillée, etc.) ; - Fixe le planning détaillé avec l'accord du Ministère de la Justice.	- Planning ; - Plan de réversibilité globale.
2	Transfert de connaissance Le titulaire : - Met à disposition du repreneur, l'ensemble : o de la documentation issue de l'exécution du marché ; o du référentiel de test. - Transfère la compétence vers le repreneur en présence de l'équipe du titulaire : o anime des séances de formation sur le plan fonctionnel et technique ; ▪ présente de manière détaillée toute la documentation maintenue, ▪ présente l'état des lieux des difficultés particulières et des dossiers en cours. o présente le descriptif des méthodes relatives au présent marché et utilisées par le titulaire ; o évalue les connaissances du repreneur. - Affine le plan de réversibilité si nécessaire.	- Base documentaire de l'activité ; - Les données de l'ensemble des tests réalisés dans un format standard ; - Evaluations du niveau de connaissances théorique et pratique du repreneur ; - Plan de réversibilité affiné.
3	Transfert de connaissance et des outils de suivi de l'accord cadre en place Le titulaire : - Réalise des ateliers avec le Ministère de la Justice et/ou le repreneur afin de présenter les méthodes de travail et d'organisation du Ministère de la Justice ; - Transmet tous documents utiles au Ministère de la Justice et/ou au futur titulaire au transfert de connaissance ; - Présente les outils du Ministère de la Justice ; - Répond aux questions permettant une meilleure compréhension.	- Supports de présentation ; - Modèle de tableau de bord et indicateurs de services ; - Procès-verbal de fin de prestation.
4	Activité monitorée	

	Le titulaire : - assure une recette monitorée auprès du repreneur, tout en gardant la responsabilité des livrables. La recette par le repreneur est progressive en termes de couverture technique et fonctionnelle, de criticité, de volume et de difficulté ; - évalue les connaissances du repreneur.	

Engagements de niveau de service
Respect des délais d'exécution

Vérifications
Les opérations de vérification sont définies au chapitre 6 « Opérations de vérification ».

Modalités de commande			
Code	Description	Renouvelable	Forme du prix
OUT-TRANS-REV	Mise en œuvre de la transférabilité / réversibilité du lot.	Non	Forfaitaire

Délais d'exécution	
Code	Démarrage de la prestation
OUT-TRANS-REV	Date de notification du bon de commande

N° Phase	Activité	Délais maximum	
		Titulaire	Ministère de la Justice
0	Date de notification du bon de commande (T_0)		T_0
	Début des prestations	$T_1 = T_0$ + 8 jours ouvrés	
3	Activités monitorées	$T_2 = T_0$ + 2 semaines	
4	Transfert de responsabilité et bilan	$T_2 = T_0$ + 1 mois	
Délais de vérifications			T_2 + 21 jours ouvrés

Partie : 6. Opérations de vérification

6.1. Tableau de synthèse des types de vérification

Les différents processus de vérifications sont :

Type	Contrôles ou vérifications	Chapitre
Vérif-act	Vérifications d'activités: Vérifications sur compte rendu d'activités ponctuelles ou récurrentes du titulaire.	6.2
Vérif-docs	Vérifications documentaires : Vérifications de livrables documentaires avec ou sans lecture commune préalable	6.3

6.2. Vérifications d'activités

Les vérifications d'activités permettent de vérifier :

- les prestations ponctuelles pour lesquelles des livrables documentaires ne sont pas demandés en dehors du compte-rendu d'activités ;
- les prestations récurrentes pour lesquelles des livrables documentaires ne sont pas demandés en dehors des comptes rendus d'activités périodiques.

Les vérifications d'activités des prestations ponctuelles s'effectuent à la fin de la prestation et sur présentation du(es) livrable(s) attendu(s) de la part du titulaire.

Les vérifications d'activités des prestations récurrentes s'effectuent périodiquement et sur présentation du(es) livrable(s) attendu(s) de la part du titulaire.

Sont refusées par le Ministère de la Justice, les prestations non conformes aux exigences requises quant à la qualité d'intervention.

6.3. Vérifications documentaires

Les livrables documentaires doivent respecter le plan des livrables attendus par le Ministère de la Justice lorsque ce dernier en dispose.

Les livrables documentaires avant d'entrer en vérifications :

- soit font l'objet d'une remise au Ministère de la Justice **pour lecture commune préalable** à la livraison dans le cas où la lecture commune préalable a été convenue entre les deux parties.
- soit ne font pas l'objet d'une lecture commune avant livraison.

Les vérifications documentaires sont effectuées à partir des livraisons des livrables documents.

La lecture commune est utilisée pour observations sans déclencher de processus de vérifications.

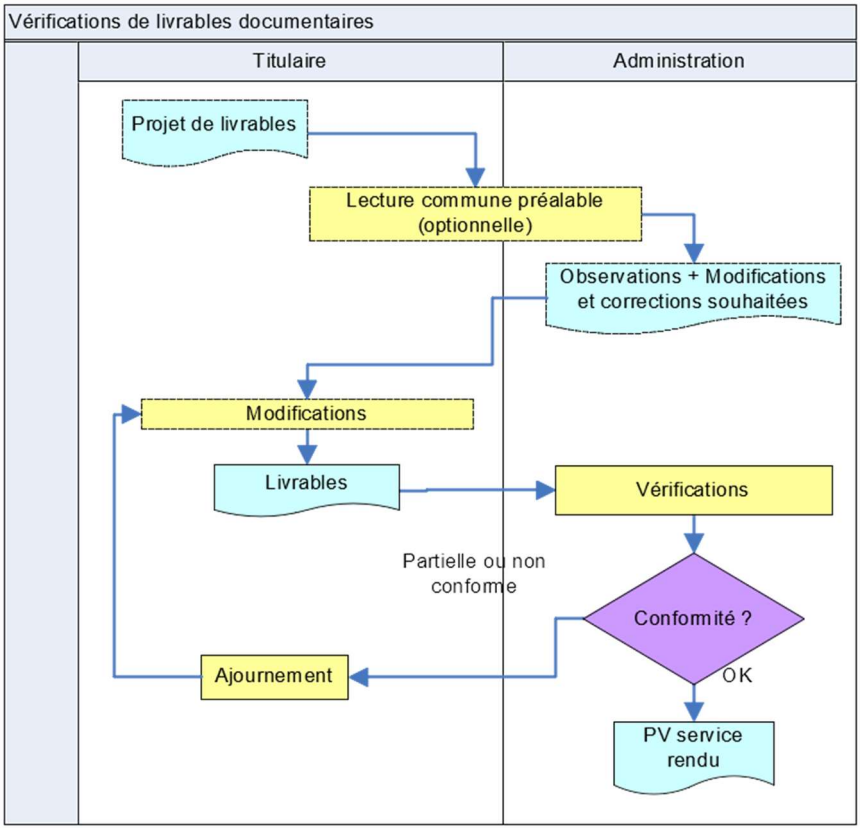

Figure 1 : Synthèse vérification livrables documentaires

6.3.1. Référencement des livrables documentaires

Les livrables documentaires sont tenus de respecter les normes documentaires employées par le Ministère de la Justice et définies dans le Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ) (cf. chapitre 7.5.1).

6.3.2. Format des livrables documentaires et échanges des documents sensibles

Les livrables documentaires sont fournis sous forme électronique dans un format non protégé exploitable et modifiable, par le Ministère de la Justice . Il est précisé dans le Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ).

L'échange de documentation sensible par courriel est chiffré avec les logiciels en vigueur au Ministère de la Justice (« Zed! » à date de rédaction du présent marché) et les plateformes d'échanges (« ATLAS », « PLINE », et « FranceTransfert » à date de rédaction du présent marché).

Le titulaire respecte le format des modèles de livrables existants tels que ceux du Bordereau de Livraison, du devis ou celui d'une anomalie tel que présentés en annexe.

6.3.3. Bordereau de livraison des livrables documentaires

Chaque livraison est accompagnée d'un bordereau de livraison (BL) signé qui indique notamment :

- les éléments d'identification du titulaire (nom complet, logo, adresse, etc.) ;
- le nom du responsable en charge de la livraison ;
- le destinataire : « Ministère de la Justice » ;
- le code de la prestation « nom de l'applicatif », l'incrément ou la version projet ;
- les éléments d'identification de l'accord-cadre (numéro de marché, etc.) ;
- Les éléments constitutifs principaux de la prestation repris du devis ;
- le numéro de commande ;
- la date de livraison, les dates de début et de fin réelles de la prestation ;

- la référence du livrable ; nom explicite du livrable en rapport avec l'objet de la livraison et localisation précise du livrable sous forme de lien hypertexte ;
- la liste exhaustive des livrables documentaires.

Un exemplaire modèle papier peut être demandé par le Ministère de la Justice.

Le Titulaire met à jour les BL lors des changements d'organisation.

6.3.4. Remise de livrable documentaire avec lecture commune préalable

Si une réunion de lecture commune a lieu préalablement à la livraison, cette réunion nécessite une remise préalable de livrables documentaires au Ministère de la Justice, dans les délais prévus.

Au cours de ces réunions :

- le titulaire :
  - ✓ présente le livrable ;
  - ✓ lit le livrable avec le Ministère de la Justice ;
  - ✓ le commente ;
- le Ministère de la Justice :
  - ✓ présente ses observations ;
  - ✓ indique les modifications et les corrections souhaitées à réaliser par le titulaire ; à défaut d'accord sur les modifications et les corrections souhaitées, le point de vue du Ministère de la Justice prime. En cas de désaccord, le titulaire, en plus des modifications et des corrections demandées, joint ses observations.

Chaque réunion de lecture commune donne lieu, à l'issue de la réunion à un compte rendu de réunion où figure la liste, notamment, des corrections et modifications à réaliser par le titulaire.

Le titulaire effectue les corrections et les modifications listées dans le compte rendu de la réunion de lecture commune selon les indications et les observations mentionnées, il trace les modifications apportées au document par rapport à la version précédente.

6.3.5. Livraisons de livrables documentaires

Les livrables sont soumis à la vérification documentaire.

Actuellement, les livraisons des livrables documentaires se font sur le SI du ministère de la justice, selon la localisation des prestations, soit sur une serveur de gestion électronique de documents ou sur une plateforme dédiée.

6.3.6. Vérifications sur livrables documentaires

6.3.6.1. Conditions d'acceptation de vérification documentaire

Le Ministère de la Justice durant un délai maximum mentionné dans le chapitre 6.3.6.1 : « Délais de vérification des livrables documentaires » après la livraison, procède à la vérification de chaque livrable (cf. chapitre XI.2 « Déroulé des opérations de vérification » du CCAP).

Le Ministère de la Justice apprécie la conformité quantitative d'un livrable selon sa disponibilité, son niveau de complétude (intégralité de la satisfaction des demandes) puis en apprécie la conformité qualitative (pertinence, qualité rédactionnelle, simplicité, lisibilité…) de ce dernier.

Plus particulièrement, le Titulaire attache une importance au respect de la conformité des modèles en vigueur. Il se montre force de proposition quant à l'amélioration de la qualité des livrables, des modèles existants puis engage dans une démarche de standardisation notamment au travers du développement de modèles.

Après cette vérification, le Ministère de la Justice constate :

- la conformité des livrables :
  - ✓ si le livrable est conforme

- ✓ si les modifications et/ou corrections demandées ont été effectuées par le titulaire ;
- la conformité partielle des livrables :
  - ✓ si les modifications et/ou corrections demandées des livrables ne sont pas effectuées complètement par le titulaire ;
  - ✓ n'est pas complètement conforme au CCTP ;
- la non-conformité des livrables en cas de non livraison ou de livraison incomplète des livrables.

En cas d'ajournement, le titulaire dispose d'un délai maximum mentionné dans le chapitre 6.3.6.2 : « Délais de vérification des livrables documentaires » pour effectuer la nouvelle livraison.

Le Ministère de la Justice, après la nouvelle livraison, procède durant un nouveau délai maximum mentionné dans le chapitre 6.3.6.2 : « Délais de vérification des livrables documentaires » à la vérification du livrable concerné modifié et/ou corrigé.

Passé le délai maximum de vérifications mentionné dans le chapitre 6.3.6.2 : « Délais de vérification des livrables documentaires », le Ministère de la Justice se positionne sur l'acceptation du(es) livrable(s), selon les mêmes critères que ceux décrits précédemment.

6.3.6.2. Délais de vérification des livrables documentaires

Phase	Tâches	Événements	Délais maximum	
			Titulaire	Ministère de la Justice
1	Lecture commune (le cas échéant)	Remise	5 jours ouvrés avant la date de réunion[1]	
		Réunion	Date prévue	
		Correction	$T_{Livraison}$ = Date de la réunion + 5 jours ouvrés	
2	Livraison	Avec lecture commune	$T_{Livraison}$ = Date de la réunion + 5 jours ouvrés	
		Sans lecture commune	$T_{Livraison}$ = Date prévue bon de commande	
3	Vérification et décision de vérification document	Vérification / Décision		$T_{Livraison}$ + 21 jours ouvrés
4	Relivraison après Ajournement	Décision du Ministère de la Justice	5 jours ouvrés après décision d'ajournement	

Figure 2 : Délais de vérification des livrables documentaires

1 Le délai peut être allongé pour les livrables documents nécessitant une remise pour lecture commune avec un délai plus long délai mentionné dans le calendrier de la commande.

Partie : 7. Annexes

7.1. Définitions

7.1.1. Niveaux de test

Les niveaux de test se définissent selon les caractéristiques suivantes :

Niveau de test	Objectif(s)	Compétences
Tests système (TS)	- Vérifier que la solution est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles ; - Vérifier la construction du livrable et la documentation associée ; - Vérifier que le packaging et l'installation sont conformes aux attendus ; - Vérifier que l'application répond aux exigences de performance ; - Vérifier que la documentation technique et fonctionnelle est conforme.	Technico-fonctionnelles
Tests usine - également appelés tests de Validation Provisoire Applicative (VPA)	- Vérifier le bon fonctionnement de la procédure d'installation dans l'environnement du Fournisseur ; - Vérifier le bon fonctionnement de l'application au travers d'un échantillon représentatif de scénarios fonctionnels.	Technico-fonctionnelles
Tests de recevabilité (RCV)	- Vérifier le bon fonctionnement de l'environnement Fournisseur après installation de l'applicatif.	Technico-fonctionnelles
Tests d'intégration applicative (TIA)/ Tests d'Acceptation Opérationnels (TAO)	- Vérifier l'intégration des applications de bout en bout (TIA); - Vérifier les règles d'interface (TIA) - Valider les exigences techniques (TAO) - Valider l'installation de la solution (TAO : Facultatif) - Valider l'exploitabilité de la solution (TAO) - Valider les exigences de sécurité (TAO Facultatif)	Technique
Tests de Recette Fonctionnelle Utilisateur (RFU)	- Valider que le produit est conforme aux besoins décrits dans les spécifications générales / objets agiles (Story MAP, EPIC, Epopée, Features, etc…) ; - Valider la bonne intégration du produit dans les processus métier (bout en bout).	Fonctionnel
Tests de mobilité (TM)	- Vérifier l'accessibilité d'une application WEB avec de nombreux appareils et plates-formes logicielles du marché.	Technico-fonctionnelles

7.1.2. Typologies de test

Les typologies de test se définissent selon les périmètres suivants :

Typologies de test	Objectif(s)
Tests d'évolution (EVO)	- Vérifier qu'un nouveau système ou les évolutions (fonctionnalités ou modifications) d'un système existant répondent aux besoins exprimés - Vérifier que les évolutions n'entrent pas en conflit avec les fonctionnalités existantes. - Vérifier les éventuels impacts des évolutions sur les autres modules ou composants du système.
Tests de correction d'anomalie(s) (COR)	- Vérifier que le correctif de l'anomalie identifiée corrige conformément aux attentes ; - Vérifier que la correction n'ait généré aucune nouvelle anomalie sur le périmètre concerné ou adhérant.
Tests de non régression (NR)	- Vérifier que les évolutions ou corrections n'ont pas introduit de dysfonctionnements dans les fonctionnalités existantes. - Identifier les effets de bord possibles impactant d'autres parties d'un système indirectement touchées par sa modification.
Tests d'accessibilité (ACC)	- Vérifier la conformité des principes de perceptibilité, utilisabilité, compréhensibilité, et robustesse appliquée aux 5 grands critères (langue et titres de page, architecture de la page, navigation et navigation au clavier, les formulaires et images/vidéos) pour une meilleure accessibilité des applications et sites internet du Ministère de la Justice. - Valider que le système respecte les normes et standards d'accessibilité (norme européenne EN 301 549 V2.1.2 (2018 08), RGAA, WCAG).

7.1.3. Criticité des anomalies et incidents

La matrice suivante définit les niveaux de criticité à prendre en compte dans le traitement des anomalies ou incidents relatifs à l'outillage.

Niveau	Bloquant	Critique	Majeur	Mineur
Description	L'anomalie / incident empêche totalement l'utilisation d'un système ou d'une application critique pour l'activité de l'organisation.	L'anomalie / incident affecte de manière significative les fonctionnalités principales d'un service ou d'une application critique, sans blocage total, mais avec une dégradation majeure des performances ou des opérations.	L'anomalie / incident impacte une partie des utilisateurs ou des fonctionnalités non critiques d'une application ou d'un service, mais les opérations globales peuvent continuer.	L'anomalie / incident cause une gêne minimale ou une anomalie n'affectant pas directement les opérations métiers ou les fonctionnalités principales d'un service
Impact	Arrêt complet des opérations critiques.	Perturbation sévère des processus métier, mais possibilité de continuer avec des limitations importantes.	Les activités non critiques sont perturbées, mais le fonctionnement global est maintenu.	Les utilisateurs peuvent continuer leur travail sans impact notable.
Priorité	Urgence absolue, résolution en temps minimal.	Elevée	Moyenne	Faible

7.2. Glossaire

Les termes relatifs à l'agilité sont décrits dans l'annexe [A7] : « Glossaire Agile ».

Terme	Définition
Babylon	Service de portail SSL/VPN permettant de se connecter au RPVJ depuis l'extérieur s'appuyant sur une *appliance F5.*
CCAP	Cahier des Clauses Administratives Particulières
CCT	Centre de Compétences Tests
CCTP	Cahier des Clauses Techniques Particulières
CDC	Cahier des charges
COANO	COmité des ANOmalies
Confluence	Outil de travail collaboratif « Wiki »
DAT	Dossier d'Architecture Technique
DNUM	Direction du numérique
EPIC	Une Epic correspond à une macro fonctionnalité du système à développer. Elle englobe de ce fait un ensemble de User Stories qui seront rattachées à l'EPIC.
Feature	Une feature est une fonctionnalité dont le métier a besoin. Elle contient les hypothèses de bénéfices et les critères d'acceptance. Elle est dimensionnée pour pouvoir être réalisée dans un incrément. Le Product Owner priorise les features et plusieurs Squads peuvent travailler sur la même feature. Une feature contient plusieurs user stories.
Incrément	L'incrément est un ensemble de sprints commun à l'ensemble des Squads d'une même tribu. La durée standard de l'incrément est de : 4 sprints + 1 sprint Innovation & Planning
ISS	Infrastructures et Services du Socle
Jira	Jira software, un outil de gestion de projets et de suivi des tâches
LDAP	Lightweight Directory Access Protocol (annuaire d'entreprise)
LETSDOCIT	Application de gestion documentaire des projets de la SDIDE
Mantis BT	Outil de gestion de gestion des anomalies, demande de supports et demande d'évolutions
MCO	Maintien en Conditions Opérationnelles
MCS	Maintien en Conditions de Sécurité
MEP	Mise En Production
MESSIE	Serveur FTP permettant les échanges de fichiers (autres que documents) entre le Ministère de la Justice et le titulaire
Ministère de la Justice	Ministère Justice
MOA	Maîtrise d'Ouvrage
MOE	Maîtrise d'Œuvre
MOM	Mise en Ordre de Marche
PACQ	Plan d'Assurance Contrôle Qualité
PAM	Plan d'amélioration de la qualité et des performances
POC	Preuve de Concept (Proof Of Concept), ou démonstration de faisabilité. C'est une réalisation courte ou incomplète d'une solution pour démontrer sa faisabilité
RACI	Responsible, Accountable, Consulted et Informed
RFU	Recette Fonctionnelle Utilisateur
RGAA	Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations

Terme	Définition
RGI	Référentiel Général d'interopérabilité
RGS	Référentiel Général de Sécurité
RT	Rapport de test
RPVJ	Réseau Privé Virtuel Justice
SFD	Spécifications Fonctionnelles Détaillées
SFG	Spécifications Fonctionnelles Générales
SG	Secrétariat général (Ministère de la Justice)
SI	Système d'Information
Squash	Outil de gestion des exigences et de gestion des référentiels de cas de test
STD	Spécifications Techniques Détaillées
TA	Tests d'Assemblage
TAO	Tests d'Acceptation Opérationnel
TIA	Tests d'Intégration Applicative
TM	Tests « Mobilité »
TP	Tests de Performance
TS	Tests Systèmes
TU	Tests Unitaires
UO	Unité d'Œuvre
VA	Vérification d'Aptitude
VPA	Vérification Provisoire d'Aptitude
VSR	Vérification de Service Régulier

7.3. Les documents en annexes

Réf.	Description	Référence au lancement du marché
[A1]	Méthodologie Ministère de la Justice Fonctionnement Agile	Version V.01 ou supérieure
[A2]	Méthodologie Ministère de la Justice Cérémonies Agile	Version V.01 ou supérieure
[A3]	Méthodologie Ministère de la Justice Description des rôles Agile	Version V.01 ou supérieure
[A4]	Méthodologie Management de projet en cycle en V	Version V1.6 ou supérieure
[A5]	Cadre de référence de la méthodologie transverse de la démarche de test au Ministère de la Justice	Version V.1.2 ou supérieure
[A6]	Manuel Utilisateur Jira/Confluence	Version V1.06 ou supérieure
[A7]	Glossaire Agile	Version V.0 ou supérieure
[A8]	Impact de l'agilité sur la démarche de test	Version V.1.0 ou supérieure
[A9]	Guide squash	
[A10]	RGAA	
[A11]	Modèle de Bordereau de Livraison	
[A12]	Modèle de devis	
[A13]	Modèle d'anomalie	

[A14]	Plan d'Assurance Sécurité (PAS) ;	
[A15]	Plan d'assurance et de contrôle qualité (PACQ)	

7.4. Les documents en référence

Réf.	Description	Référence
[R1]	Référentiel Général d'interopérabilité (RGI) version V.2.0 ou supérieure	http://references.modernisation.gouv.fr/interoperabilite
[R2]	Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) version V3.0 ou supérieure	https://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite/
[R3]	Référentiel Général de Sécurité (RGS) de l'ANSSI (Agence nationale de sécurité des systèmes d'information), version 2.0 ou supérieure	https://www.ssi.gouv.fr/entreprise/reglementation/confiance-numerique/le-referentiel-general-de-securite-rgs/
[R4]	Instruction interministérielle relative à la protection des Systèmes d'Information sensibles n° 901/SGDSN/ANSSI (NOR : PRMD1503279J)	http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&retourAccueil=1&r=39217
[R5]	OWASP (Open Web Application Security Project)	https://www.owasp.org
[R6]	Nomenclature RH des Métiers SI dans les grandes entreprises 2018	A3_CIGREF_Nomenclature_RH_Metiers_Competences2018
[R7]	Cadre de Cohérence technique	Version 1.8 ou supérieure

7.5. Méthodologie du Ministère de la Justice

7.5.1. Plan d'Assurance Contrôle Qualité de l'accord-cadre (PACQ)

Durant l'Initialisation de l'accord-cadre (cf. prestations d'entrée du lot concerné), le titulaire élabore le plan d'assurance contrôle qualité (PACQ) de la prestation qu'il soumet pour adaptation puis validation au Ministère de la Justice.

Ce document décrit méthodiquement les modalités du déroulement des prestations et comprend au minimum :

- le contexte fonctionnel, technique et contractuel ;
- les acteurs (désignation, fonction, responsabilité, etc.) ;
- la description du processus opératoire pour les prestations du marché, incluant notamment :
  - ✓ une représentation graphique des différents processus de gestion, et suivant un découpage aligné sur celui du présent cahier des clauses techniques particulières
  - ✓ une description des bonnes pratiques ou une méthodologie à respecter pour :
    - L'écriture des cas de test et les règles « outils » à respecter (ex : un cas de test doit être rattaché et couvrir une exigence),
    - L'ouverture des anomalies.
- la description précise de la comitologie notamment, l'ordre du jour du COSUI et du COPIL (ex : passage en revue des indicateurs contractuels de suivi du marché, analyse et plan d'actions, point d'avancement des plans d'action,...),
- les modalités d'administration et d'utilisation de l'outillage du Ministère de la Justice ;
- les modalités de suivi de la prestation ;
- les indicateurs de suivi de la qualité et les modèles de tableaux de bord associés ;
- les indicateurs de suivi des performances et les modèles de tableaux de bord associés ;
- les modalités d'accueil et de gestion des intervenants ;
- La gestion de l'outillage et des équipements du Ministère de la Justice ;

- la description technique des travaux ;
- la gestion de la documentation ;
- l'organisation de la communication avec le Ministère de la Justice.

Ce PACQ communiqué à l'ensemble des acteurs du projet est partagé (il peut contenir des éléments de méthode relatifs à des actions ou opérations devant être conduites sous la responsabilité directe des équipes du Ministère de la Justice) et fait l'objet d'un suivi permanent tout au long de l'accord-cadre et est régulièrement mis à jour.

L'attention du titulaire est attirée sur le fait que la livraison du PACQ est accompagnée d'un ensemble initialisé de tableaux de bord, basés sur les indicateurs spécifiés au sein du PACQ tels que visés ci-dessus. Ces tableaux de bord respectent les normes de gestion documentaire employées au sein du Ministère de la Justice et décrites dans le PACQ type fourni en début d'exécution de l'accord-cadre.

Ils sont, pendant toute la durée de l'accord-cadre, régulièrement tenus à jour par le titulaire et présentés à chaque comité de suivi.

7.5.2. Méthodologie des projets

La plupart des projets du Ministère de la Justice sont pilotés selon la méthodologie agile Scrum avec une organisation agile à l'échelle basée sur le modèle SAFe. Toutefois, certains projets sont encore pilotés selon la méthode Cycle en V.

Le Ministère de la Justice choisit la méthode de réalisation du projet (agile ou cycle en V).

Le titulaire applique les méthodologies de pilotage projet Agile ou cycle en V en vigueur[2] au Ministère de la Justice **décrites dans les documents en annexe :**

- [A1] : « Méthodologie Ministère de la Justice Fonctionnement Agile » ;
- [A2] : « Méthodologie Ministère de la Justice Cérémonies Agile » ;
- [A3] : « Méthodologie Ministère de la Justice Description des rôles Agile » ;
- [A4] : « Méthodologie Management de projet en cycle en V » ;
- [A8] : « Impact de l'agilité sur la démarche de test ».

La méthode de gestion de projet en approche agile présentée en annexe est susceptible d'évoluer au cours du marché en vue de son amélioration. Dans ce cas, **les modifications de fonctionnement seront partagées et reportées dans le PACQ.**

[2] *Les méthodologies de pilotage sont susceptibles d'évoluer en cours d'accord-cadre*

7.6. La chaîne d'outillage du Ministère de la Justice

La chaîne d'outillage du Ministère de la Justice est constituée des éléments suivants :

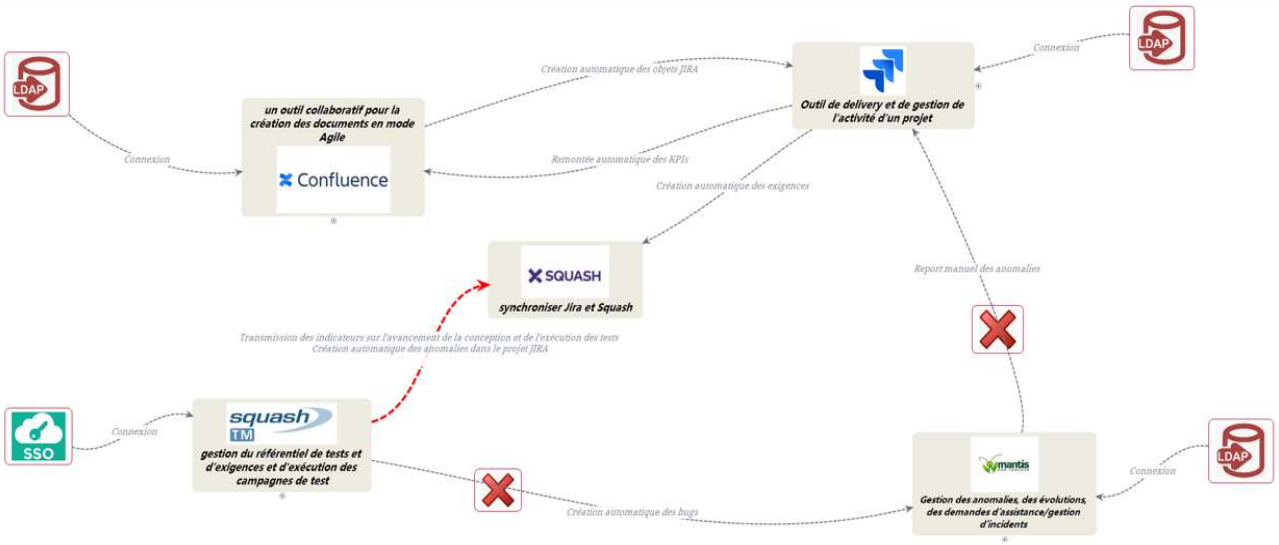

La chaîne d'outillage d'automatisation des tests du Ministère de la Justice est constituée des éléments suivants :

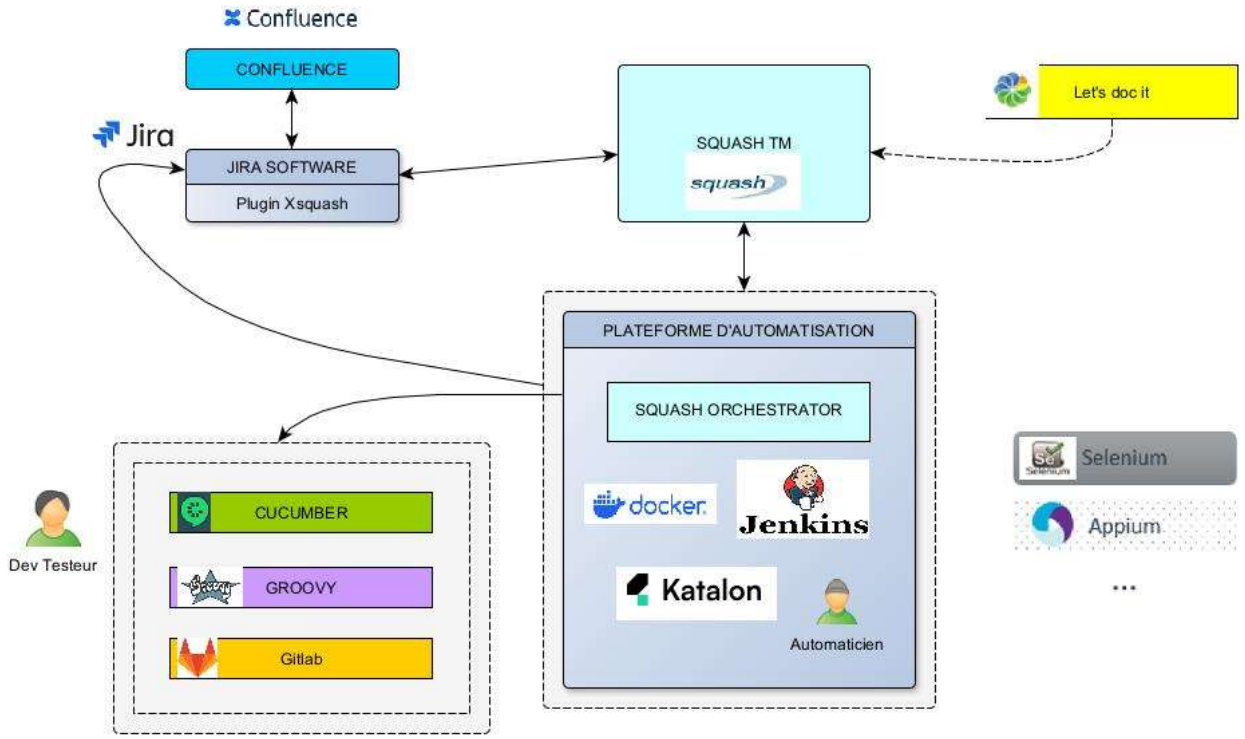

La chaîne d'outillage des tests de performance du Ministère de la Justice est constituée des éléments suivants :

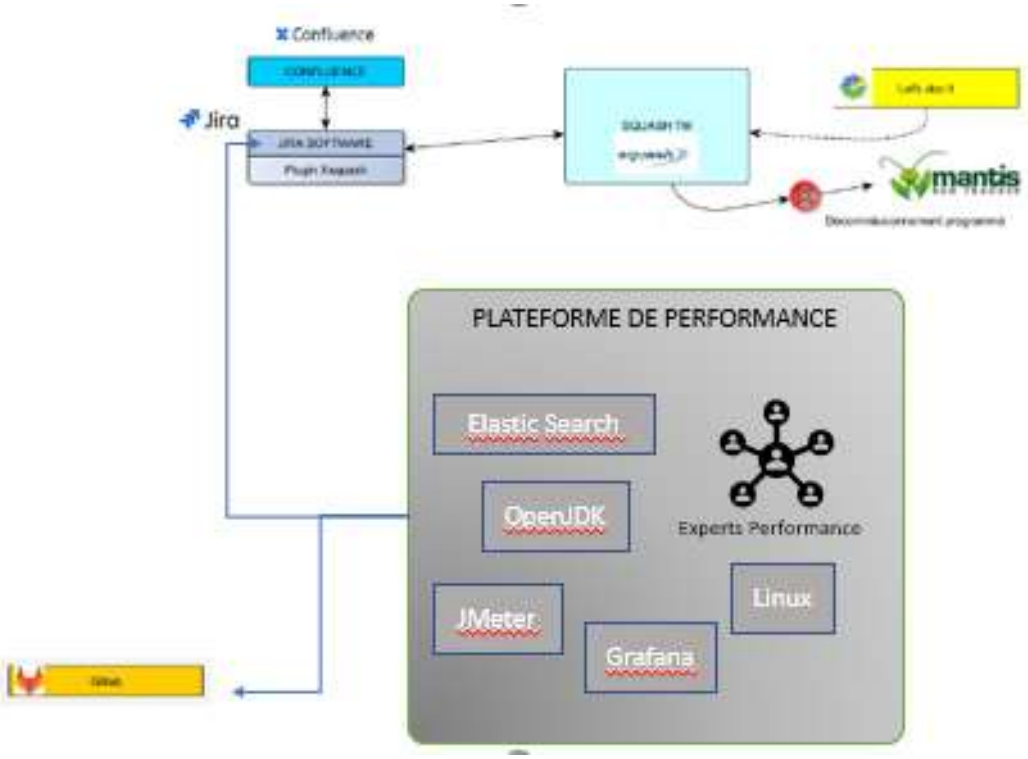

Plus globalement et pour information la chaîne industrielle du Ministère de la Justice comporte les outils suivants :

Nom	Outil	Cycle en V	Agile
JIRA[3]	Gestion des anomalies et évolutions		X
Confluence[3]	Gestion des exigences et formalisation des US		X
JIRA[3]	Gestion de projet Agile		X
GSI[3]	Gestion des demandes et des incidents : permet de suivre en temps réel Le traitement des tickets relatifs aux demandes utilisateurs. Il permet de transmettre le ticket sur différents niveaux de traitement (N1 – N2 – N3)	X	X
LETSDOCIT[3]	Référentiel documentaire des projets et applications & outil de livraison documentaire	X	X
MESSIE[3]	Plate-forme de livraison applicative permettant de garantir la traçabilité des livraisons formelles du titulaire. Cette plate-forme technique de référence est accessible depuis Internet.	X	X
Squash TM[3]	Gestion du référentiel des exigences Gestion des référentiels de test et suivi campagne de test	X X	X X
Apache JMeter	Outil de test de performance d'applications et de serveurs	X	X
Zed !	Conteneurs chiffrés pour sécuriser le transport de fichiers	X	X
CAST AIP SonarQube Checkmarx	Qualimétrie : En complément des tests unitaires effectués via les outils standards du marché en fonction du langage utilisé par le Ministère de la Justice utilise SonarQube pour mesurer la qualité du code source en continue.	X	X
Moteur PostgreSQL	Moteur de base de données	X	X
(IE, Firefox, Chrome)	Navigateurs	X	X

Nom	Outil	Cycle en V	Agile
Gitlab	Gestionnaire de « repository » application graphique, reposant sur Git qui permet d'administrer facilement les différents dépôts du code source qui offre des fonctionnalités de gérer les droits utilisateurs par profils/groupes, gérer les étapes de validation/relecture de code ; naviguer dans les fichiers et les versions, et réaliser des copies intégrales des dépôts.	X	X
Selenium	Logiciel de tests automatisés	X	X
J Unit, PHP Unit	Tests unitaires	X	X
Jira	Jira software, un outil de gestion de projets et de suivi des tâches		X
Katalon Studio	Logiciel de tests automatisés	X	X
Elastic Search	Logiciel de recherche de données	X	X

Figure 3 : Chaîne industrielle du Ministère de la Justice

Le périmètre technique et la chaine d'outillage pouvant évoluer, le Titulaire s'engage à réaliser les prestations tant sur le périmètre actuel que sur les évolutions connues ou non à date de l'écriture du présent marché.

Le Ministère de la Justice fournit l'ensemble des outils et licences de la chaîne industrielle du Ministère de la Justice.

7.7. Les environnements

7.7.1. Environnement de test de performance

L'environnement de test de performance :

- permet de réaliser ses tests de performance lors de la vérification d'aptitude ;
- dispose de caractéristiques de performance similaires à l'environnement de production ;
- permet de réaliser les tests de charge au cours desquels un nombre d'utilisateurs virtuels prédéfinis est simulé, afin de contrôler la charge d'utilisateurs spécifiée d'une application ;
- permet de mesurer les temps de réponse utilisateurs et les temps de traitement d'une requête sur le(s) serveur(s).

7.7.2. Environnements de recette

- Environnement de recette usine : permet l'exécution des TS ;
- Environnement de recette technique : permet l'exécution des TIA et TAO ;
- Environnement de recette fonctionnelle : permet l'exécution de la RFU.

7.7.3. Environnements du titulaire

Les environnements nécessaires au titulaire, sur le périmètre du présent marché, feront l'objet d'une description dans le PACQ du marché.

7.7.4. Environnements du Ministère de la Justice

Les environnements nécessaires au Ministère de la Justice, sur le périmètre du présent marché, feront l'objet d'une description dans le PACQ du marché.

Remarque importante : la politique de sécurité implique qu'en aucun cas le Titulaire n'accède aux environnements de production.